SYSTEME D

LA REVUE DES BRICOLEURS

Meubles de style

DANS LA MÊME COLLECTION :

- Le travail du bois
- La plomberie
- L'électricité
- Soudures et brasures
- Les machines-outils du bricoleur et du modéliste
- Peinture - Vitrerie - Papiers peints
- La maçonnerie
- Le jardin
- Aménager sa maison
- Fabriquer son mobilier
- PHOTO - Accessoires
- Le chauffage
- Maisons de campagne

Couverture : Photo Patrice Guichard.

Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage, est interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© 1974, Société parisienne d'édition, siège social : 43, rue de Dunkerque, 75010 Paris.

COLLECTION « SYSTÈME D »

Meubles de style et rustiques

Construction, réfection, transformation

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION
2 à 12, rue de Bellevue - 75019 PARIS

PRÉFACE

Les ouvrages de cette collection ne sont pas des traités ni des manuels concernant telle ou telle profession. S'ils comportent tous une première partie donnant les grands principes des travaux envisagés et des indications sur tout l'outillage indispensable, ils donnent surtout la description de nombreux travaux à réaliser, tous à la portée des bricoleurs, qu'ils soient débutants ou au contraire, déjà expérimentés.

Les sujets traités le sont toujours d'une façon très pratique, et de plus, tours de main et conseils destinés à faciliter la tâche, complètent de façon générale l'ensemble de l'ouvrage.

STYLE RUSTIQUE : UN BIBUS

Avez-vous encore quelques planches dans vos réserves ? Si oui, vous pouvez construire vous-même sans grande difficulté un « bibus » rustique, à la fois très utile comme étagère-bibliothèque, et très élégant par son style.

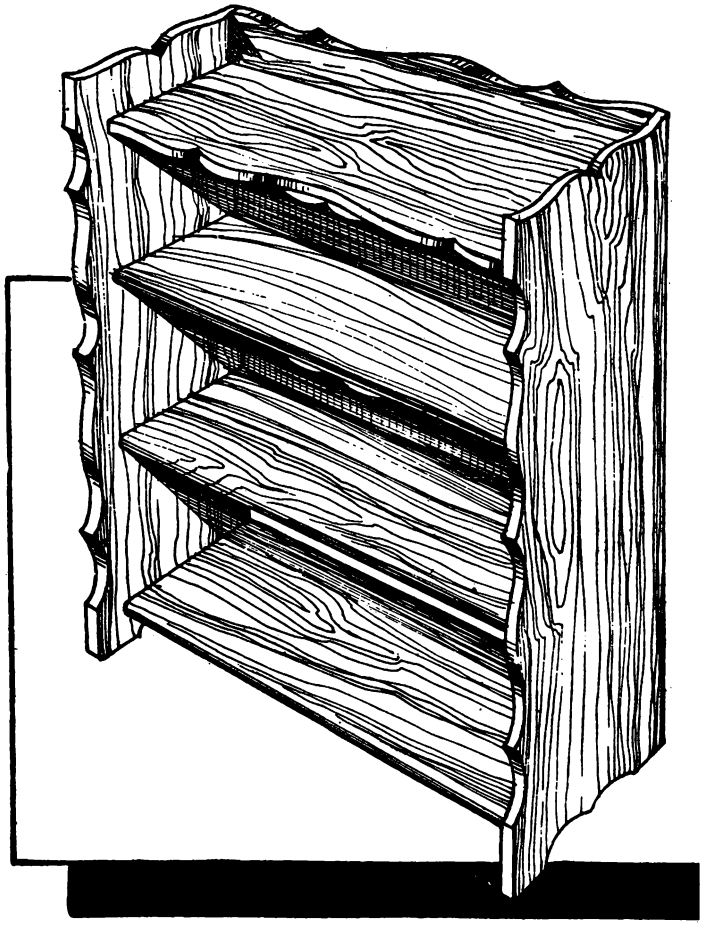

Ce meuble, comme vous le montre le dessin, représentant la vue d'ensemble, comporte deux montants, entre lesquels sont placés des rayons et un dessus. Le tout découpé suivant un dessin facile et décoratif du meilleur goût.

Les montants *(c)* sont faits avec deux planches de 26 cm de largeur, 1 m de hauteur, découpées comme le montre la figure. Le découpage, qui doit s'effectuer aux dimensions indiquées, se fera sur une profondeur de 2 cm, environ. Le haut et le bas de ces planches seront ramenés à 25 cm de largeur.

Pour pouvoir faire ce découpage régulièrement et facilement, il conviendra d'établir au préalable un gabarit en carton ou même en papier fort. Le dessin sera ensuite reporté sur le bois et suivi à la scie sauteuse.

Les rayons ou tablettes, dont le devant est droit et légèrement arrondi, seront constitués par des planches de 23 cm de largeur, 66 cm de longueur. La tablette formant le dessus sera découpée suivant la figure *b*.

Il restera à faire les planchettes découpées qui se placeront entre les montants *(Fig. a et d)*. Ces planchettes mesureront 66 cm de longueur, et pour trois d'entre elles, 5 cm de largeur. La quatrième, qui sera celle du dessus du meuble, mesurera 10 cm de largeur. Toutes les quatre seront découpées comme le montre la figure *a*.

Toutes ces dimensions correspondent à un montage élementaire, par vis et tasseaux *(voir Fig. d)*. Si on désire faire un montage plus sérieux, il conviendra d'assembler par tenons et mortaises les deux montants et les rayons du dessus et du dessous, de même que la planchette découpée du dessus. Pour cela, rayons et planchettes mesureront 69 cm et se termineront de chaque côté par des languettes, établies sur toute la largeur, moins 1 cm de chaque côté.

Les montants seront creusés de rainures correspondant à ces languettes, et faites aux hauteurs voulues et aux dimensions nécessaires.

Si vous avez pu trouver des planches de 22 mm d'épaisseur, ce qui conviendra parfaitement pour ce travail, les tenons auront 10 mm d'épaisseur.

L'assemblage dûment essayé, et rectifié s'il y a lieu, sera encollé, assemblé et mis sous presse.

Si vous ne disposez pas des deux presses nécessaires, vous pourrez maintenir l'assemblage serré pendant le séchage avec des cordelettes serrées, et tendues au moyen de coins de bois passés entre la corde et les planches.

Le collage étant sec, il ne vous restera plus qu'à monter les deux rayons intermédiaires sur des tasseaux demi-ronds collés aux hauteurs voulues. Les planchettes découpées formant le fond des tablettes seront simplement collées entre les montants et contre les rayons. La figure *d* donne les indications et

mesures nécessaires pour que l'assemblage des différentes pièces se fasse aux endroits et hauteurs convenables.

Il est bien entendu que lorsque les différentes pièces de bois devant constituer le meuble auront été découpées et façonnées convenablement, elles seront rabotées et poncées avant l'assemblage. En effet, si on assemblait avant finissage des pièces, ce travail serait plus difficile et on ne réussirait guère à le mener à bien.

Le meuble terminé, et poncé, il ne vous restera plus qu'à le teinter et à le cirer. La plupart des meubles rustiques sont teintés au brou de noix.

Si vous possédez déjà des meubles de ce style, mais de teinte claire, vous trouverez facilement chez un marchand de couleurs un mordant de la teinte voulue.

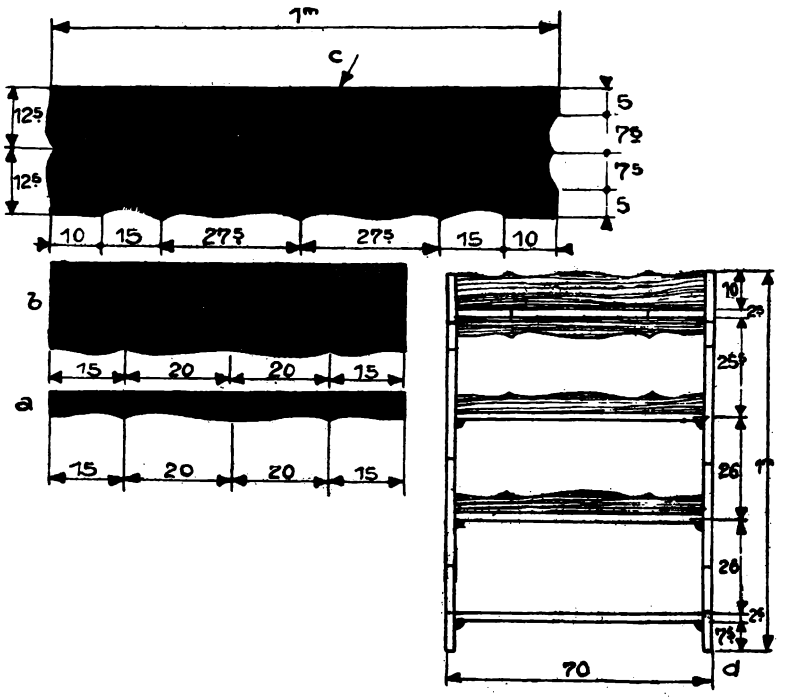

En tous les cas, il est à déconseiller de vernir ce genre de meuble.

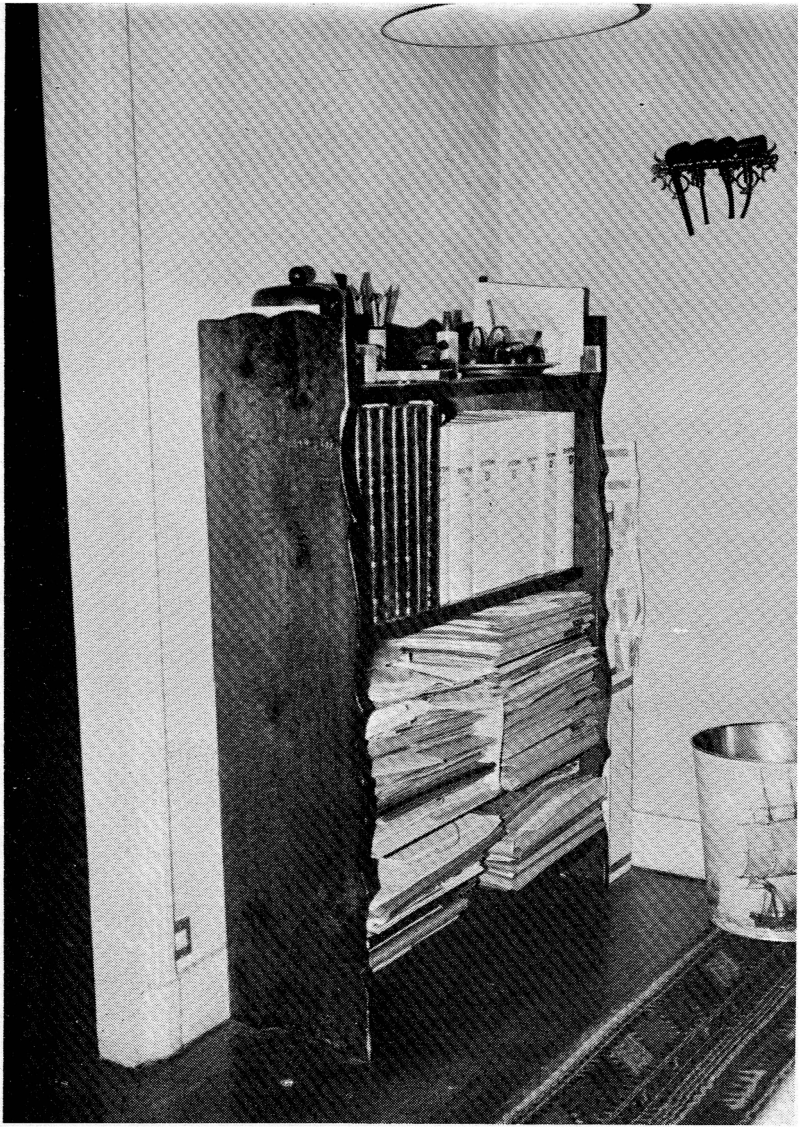

UNE COMMODE

La construction de la jolie commode de style rustique que nous allons décrire n'est pas chose difficile. Il faudra simplement la faire avec soin, en traçant avec précision toutes les pièces à fabriquer.

Cette commode *(fig. 1)* comporte trois tiroirs. On commencera sa construction par :

Le bâti

Celui-ci comporte quatre pieds, réunis par deux traverses pour les côtés et le fond, par quatre traverses pour le devant. Les deux pieds de devant et les traverses de devant sont travaillés, comme nous le verrons plus loin. Fond et côtés seront faits soit avec des panneaux de contre-plaqué – dans ce cas, pieds et traverses seront rainurés pour que les panneaux puissent se loger dans la rainure – ou en planchettes minces, assemblées en panneaux et, alors, pieds et traverses seront feuillurés, le bord des panneaux venant se loger contre ces feuillures. On pourra d'ailleurs les maintenir à l'aide de réglettes, si on estime que leur fixation est insuffisante *(fig. 3)*.

Pieds et traverses de devant

Les pieds seront profilés *(fig. 4)* et percés sur une face de quatre mortaises pour recevoir les tenons terminant les différentes traverses de devant. Sur la face suivante, ils seront mortaisés comme les deux autres pieds pour recevoir les traverses hautes et basses. Le profilage se fera suivant les indications des dessins qui suivent.

La traverse du bas (devant) se fera également en chantournant le bord d'une planche de 15 à 20 mm d'épaisseur, 7 cm de largeur, suivant un dessin analogue au modèle, et se terminant par des tenons. Les dimensions sont indiquées sur la vue de face. Il suffira d'ajouter aux longueurs indiquées la longueur nécessaire à la confection des tenons.

Les traverses intermédiaires seront constituées par des tasseaux de 30 mm d'épaisseur, la traverse supérieure par une planche de 6 cm. On remarquera, en effet, que le devant des tiroirs déborde sur le logement de ceux-ci, d'un demi-centimètre environ de chaque côté, et recouvre montants et traverses. Ce

qui explique les différences données pour la hauteur totale par rapport aux mesures de détail.

Les traverses intermédiaires et celle du bas sont prolongées par des tasseaux formant glissières pour les tiroirs, qui seront fixés entre les montants des pieds, contre l'intérieur des côtés *(fig. 2)*. Ils se trouveront rigoureusement sur le même plan que le dessus des traverses et devront être fixés avec précision, pour que les tiroirs puissent coulisser sans difficultés.

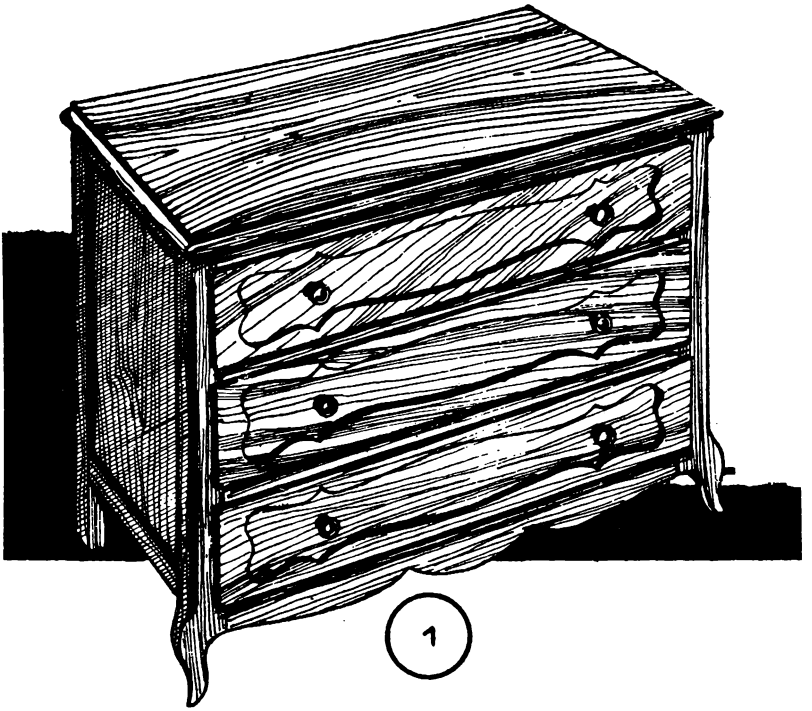

Les tiroirs

Ils se feront suivant le modèle classique, côtés assemblés sur une planche collée au panneau de devant, par queues d'aronde pour le devant et, de la même façon, à une planche formant le derrière. Fond en contre-plaqué pris dans des rainures faites dans le bas des côtés.

La planche de devant sera moulurée, comme le montrent les dessins *(fig. 2)*, soit en sculptant en plein bois, et dans ce cas elle doit être assez épaisse, soit, ce qui est plus simple, en clouant et collant une baguette mince moulurée, à laquelle on donnera le dessin voulu ; au besoin, en l'amollissant à la vapeur d'eau.

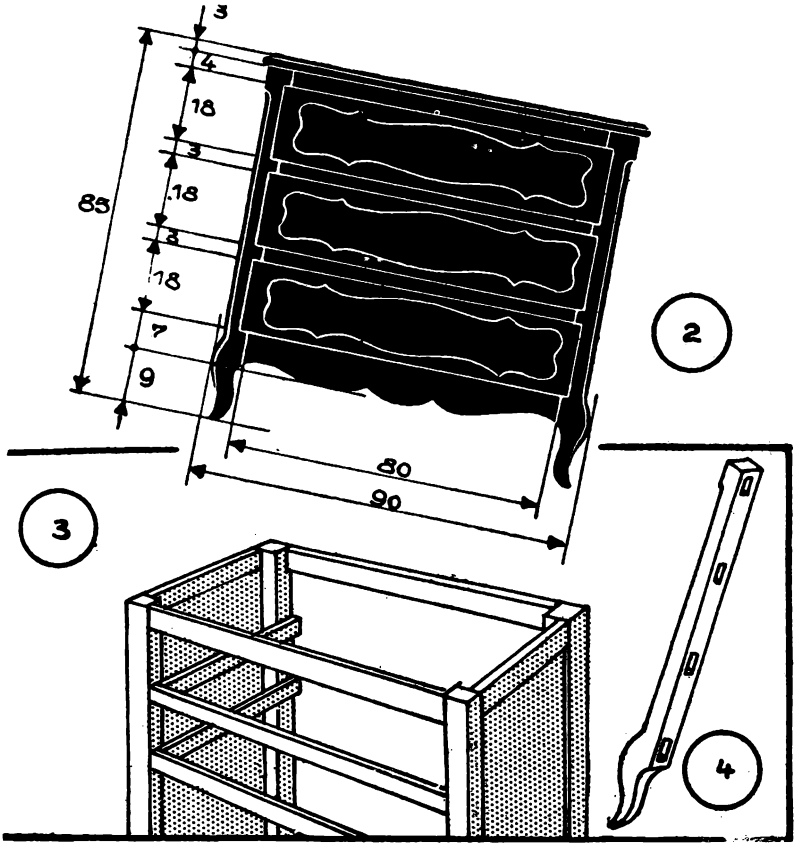

Le dessus

Il sera fait avec un panneau de bois plein, obtenu en assemblant deux planches par rainure et languette collée. Le bord sera mouluré.

Finissage

Pour cette construction, on emploiera de préférence du chêne ou un autre bois dur bien veiné et du contre-plaqué.

Les assemblages seront collés. A l'endroit où les traverses sont assemblées aux pieds, il sera bon, également, de cheviller, pour renforcer.

Bien entendu, tout devra être soigneusement poncé lorsque le travail sera terminé. Suivant les cas, le bois sera teinté, ou gardé naturel, puis sera ciré ou verni *(fig. 1)*.

Si la commode doit pouvoir être déplacée, on aura intérêt à enfoncer sous les pieds des « dômes du silence », gros clous en acier qui permettent le glissement des meubles les plus lourds sur le parquet.

UN MEUBLE COMBINE DANS UN RENFONCEMENT DE PAROI

Dans la plupart des appartements, il existe un renfoncement dans la paroi. Ce renfoncement est souvent transformé en placard, mais il n'en est pas toujours ainsi.

Voici comment un renfoncement allant jusqu'au plafond a servi à la construction d'un meuble combiné, d'un effet décoratif très agréable et, ce qui ne gâte rien, d'une grande utilité pratique.

Le meuble réalisé que nous allons décrire dans les lignes qui suivent, comporte deux placards assez vastes, l'un placé en haut, l'autre en bas ; deux rayons sur lesquels peuvent se placer livres ou bibelots, et un compartiment à abattant formant bar. Il va sans dire que l'arrangement adopté est donné en exemple, et qu'il sera loisible à chacun de le modifier suivant ses besoins et surtout suivant les dimensions de l'emplacement à garnir. Dans l'exemple choisi, qui a servi à la réalisation de ce meuble, la hauteur du plafond était de 2,75 m et les dimensions données aux divers compartiments, pour une largeur de 1,30 m étaient : placard du bas (*voir fig. 3)* 1 mètre, compartiment à abattant 45 centimètres, rayons du milieu 65 centimètres au total, placard du haut 65 centimètres.

Pour ce même ensemble, les portes du bas mesurent chacune 46 × 56 centimètres, celles du haut 46 × 40 centimètres.

Ces quelques dimensions étant données à titre d'indication, voici comment il faudra procéder pour construire un meuble identique ou du même genre.

On commencera par poser de chaque côté du renfoncement, sur les parois formant ainsi montants, quatre tasseaux, placés deux par deux à la même hauteur, sur lesquels reposeront des planches formant les rayons, et qui devront avoir, autant que possible la même largeur que le renfoncement *(voir fig. 2 et 3).*

Pour obtenir des rayons parfaitement horizontaux, il conviendra de se servir d'un niveau pour monter les planches entre les tasseaux, car il arrive souvent que la maçonnerie ne soit pas exactement à la même hauteur de chaque côté. Les tasseaux seront montés, soit avec des pointes d'assez grosse dimension, si elles peuvent pénétrer dans la maçonnerie, soit, ce qui est préférable, avec des vis allant s'enfoncer dans des chevilles placées dans des trous percés dans le mur. Il est, en effet, indispensable que les tasseaux de support soient fixés très solidement pour que le meuble lui-même ait une résistance suffisante. Les planches seront d'ailleurs vissées sur les tasseaux. Après quoi, on continuera à garnir le bord du renfoncement avec une série de tasseaux reliant les planches entre elles et les reliant également d'une part au plafond, d'autre part au plancher, comme le montre la figure 1, de façon à former un encadrement sur lequel on posera un recouvrement en contre-plaqué

En plus de cette série de tasseaux fixés à la maçonnerie, des tasseaux horizontaux seront placés contre le plafond et contre le plancher, trois autres tasseaux servant à former, l'un l'encadrement des portes du haut, les autres celui des portes du bas. Ces encadrements seront complétés par quatre tasseaux verticaux, deux étant placés, pour le haut, entre le tasseau horizontal et le premier rayon, les deux autres entre les deux tasseaux du bas.

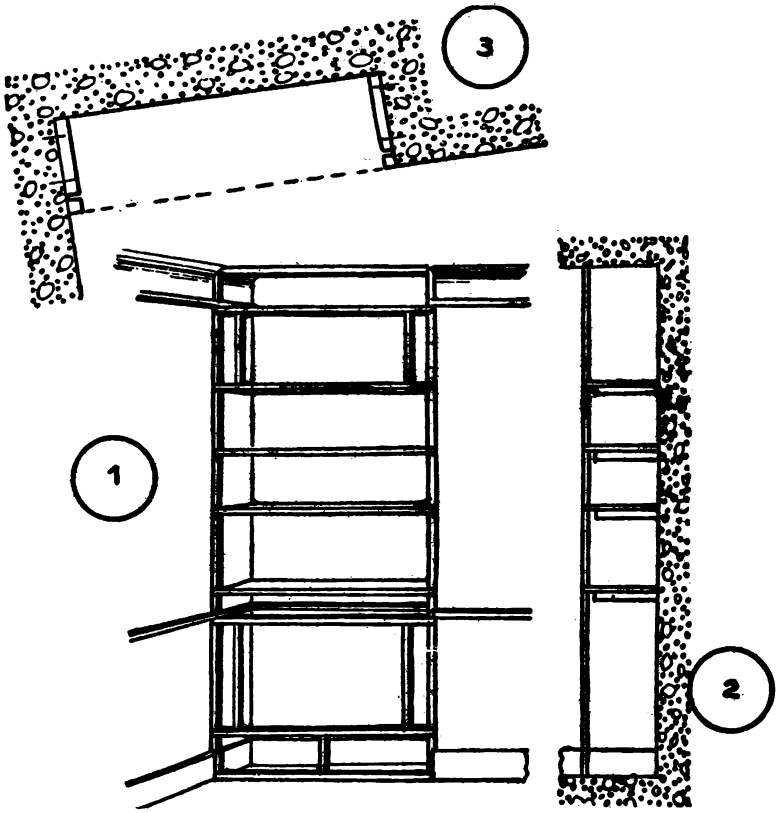

Cette armature étant solidement fixée partout (et ce travail devra être effectué avec toute la précision possible), on mesurera soigneusement toutes les distances à observer et on pourra commencer le recouvrement des deux placards.

On effectuera un tracé au crayon, sur le contre-plaqué, puis on découpera à la scie, en laissant quelques millimètres en plus de chaque côté, pour permettre un ajustage au rabot, au moment du montage. Pour économiser le bois, on pourra d'ailleurs faire le recouvrement du haut en trois panneaux : un grand horizontal et deux petits verticaux ; et celui du bas en quatre panneaux : deux horizontaux et deux verticaux. Prévoyez, si cela est nécessaire, des entailles pour le passage des plinthes et moulures qui peuvent exister sur la paroi.

Les portes de ces deux placards comporteront chacune un cadre en tasseaux minces (10 × 20 millimètres, par exemple) assemblés à mi-bois, collés et cloués, sur lesquels sera fixé un panneau des dimensions voulues. On découpera ensuite, toujours dans le même bois, les motifs ornementaux choisis.

Ceux donnés en exemple sont de style rustique, assez faciles à réaliser et assez harmonieux. Pour le tracé de ces pièces, il conviendra de faire des gabarits en carton, qui pourront être pliés en deux, de façon que les deux parties du motif soient identiques. On fera une série de gabarits aux dimensions voulues, on s'en servira pour effectuer un tracé au crayon sur le contre-plaqué que l'on découpera avec une petite scie sauteuse à denture fine, pour éviter les éclats. Les assemblages à onglets devront être tracés sur place, c'est-à-dire étant posés sur les panneaux à recouvrir, pour que l'assemblage soit parfait, l'un des deux étant scié à l'aide d'une boîte à onglets.

Quatre moulures du même genre seront également découpées aux dimensions voulues, pour encadrer les deux rayons du milieu *(voir fig. 4)*.

Enfin, l'abattant du compartiment du milieu, pouvant former bar, sera exécuté suivant le même principe que les portes. Mais le cadre, qui devra être entretoisé, pour augmenter sa rigidité, sera recouvert de chaque côté d'un panneau aux dimensions voulues. A remarquer que cet abattant devra venir se loger entre les deux tasseaux verticaux et n'aura, par conséquent, pas la largeur totale du renfoncement. Extérieurement, il sera garni également du même motif décoratif que le reste du meuble *(voir fig. 4)*.

Tous les assemblages et tous les recouvrements seront collés à la colle forte et cloués à l'aide de petites pointes fines. Ce qui permettra de se passer de presse et de serre-joint, le clouage maintenant suffisamment les pièces pendant le temps nécessaire au séchage de la colle.

Il faudra vous procurer, si vous avez adopté le style rustique donné en exemple, des charnières en fer assorties. On en trouve assez facilement chez les grands quincailliers. Il vous en faudra quatre d'assez grandes dimensions, pour les quatre portes, deux plus petites pour l'abattant.

Ce dernier, qui servira de table, viendra s'appuyer premièrement sur un taquet solidement vissé au mur et sera, ensuite, maintenu par une chaîne fixée d'une part à l'abattant, d'autre part au mur, à l'intérieur du compartiment, au moyen d'un piton scellé par exemple, pour avoir la solidité voulue *(voir fig. 4 et 5)*. L'abattant, comme les autres parties mobiles, devra être ajusté au rabot,

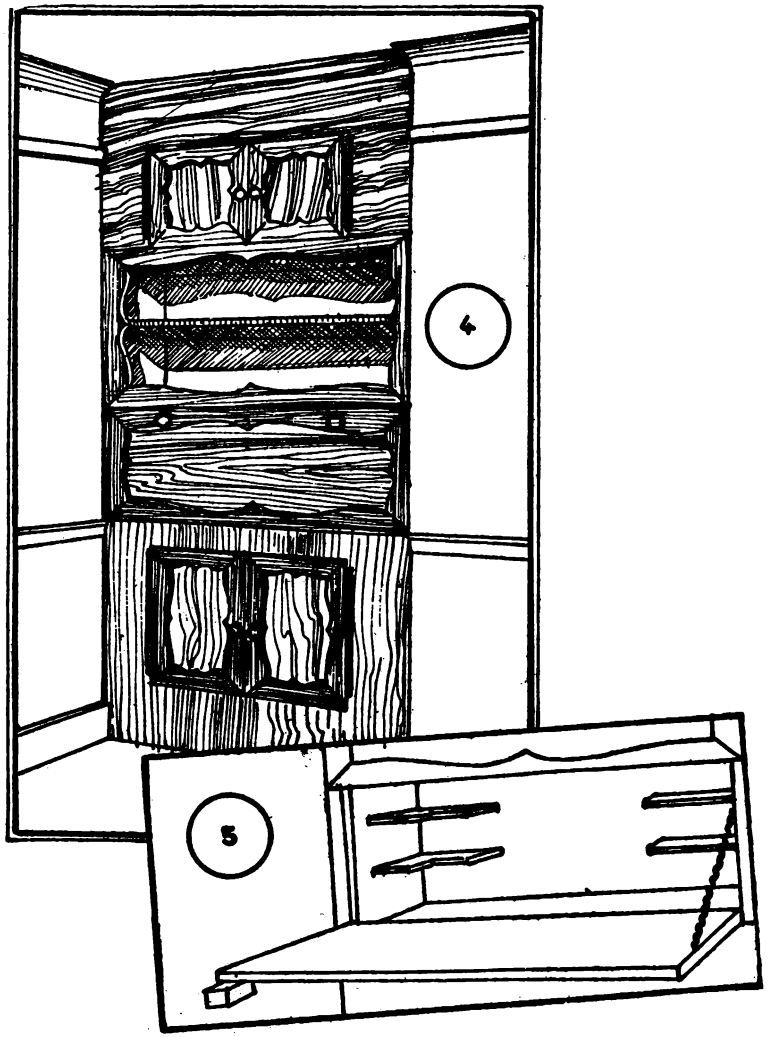

dans son logement, avant le montage des charnières et de la chaîne, pour obtenir un bon résultat.

Le fond du compartiment-bar, de même que celui du compartiment à rayons,

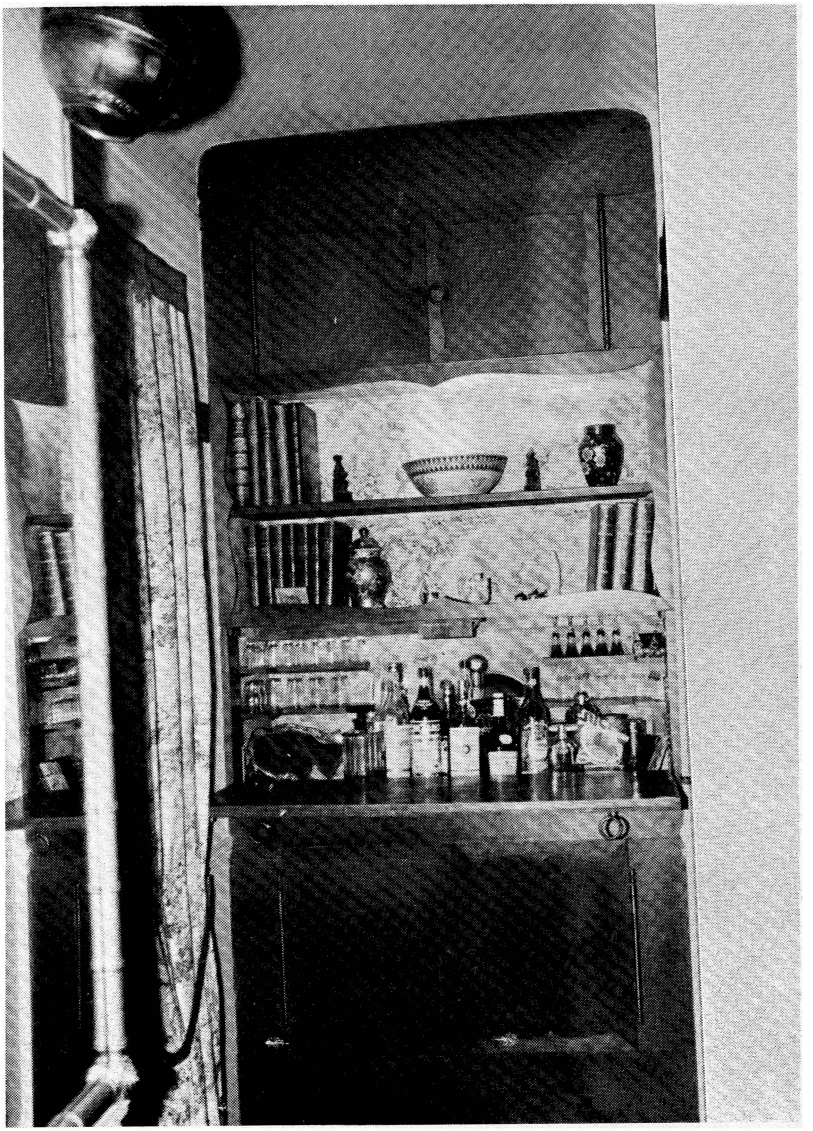

pourra être lambrissé à l'aide de contre-plaqué, ou, ce qui est plus simple, tapissé avec un tissu (cretonne imprimée, toile ou rabane) qui sera maintenu avec des réglettes de bois clouées.

Des anneaux ou des ferrures seront fixés aux portes et à l'abattant, pour permettre leur manœuvre. Des loqueteaux magnétiques assurent la fermeture des portes et de l'abattant.

L'intérieur du compartiment-bar pourra être garni de petits rayons placés de chaque côté pour supporter des verres *(fig. 5)*.

Enfin, pour terminer le meuble, qui aura été soigneusement poncé, on pourra le teindre au brou de noix, si on désire une teinte vieux chêne, puis le cirer ou le vernir, suivant les cas.

UN TABOURET DE BAR

Voici un modèle original de tabouret rustique à trois pieds, qui trouvera sa place facilement au milieu d'un mobilier de ce genre. En fait, il a été étudié pour aller avec le bar-placard (décrit page 13). C'est ce qui explique la hauteur de ses pieds. C'est dire que si l'on veut construire ce tabouret pour un autre

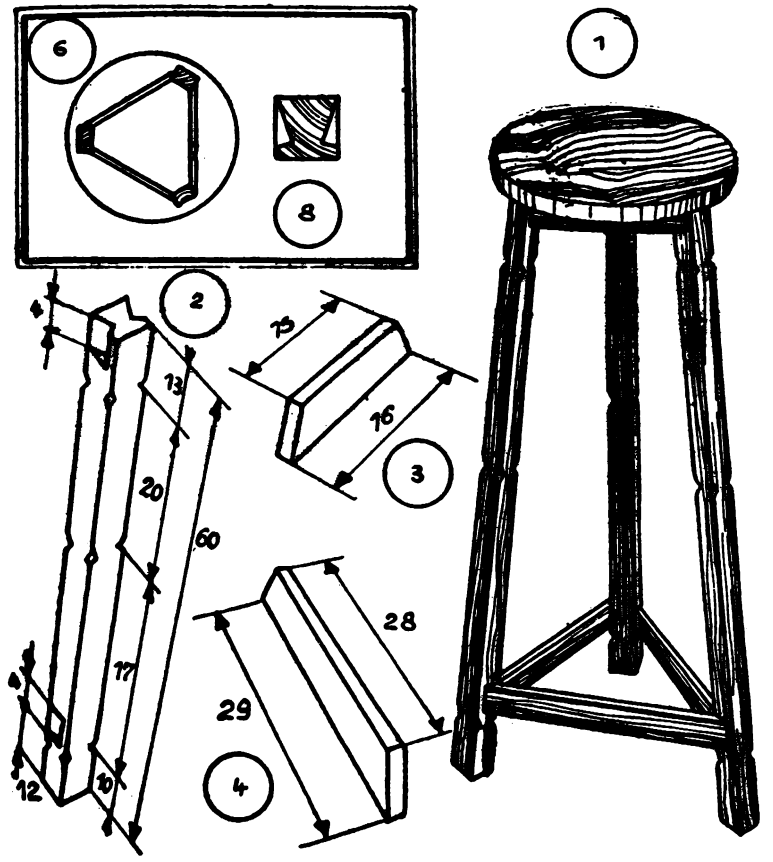

usage, on pourra ramener la longueur de ses pieds à la normale, c'est-à-dire 45 centimètres.

Ceci dit, voyons comment il faut procéder.

Procurez-vous d'abord le bois nécessaire, du chêne de préférence. Sinon, vous choisirez avec soin, du bois assez dur, prenant bien la teinture. Il vous faudra trois pieds de 60 centimètres de long, à section carrée de 35 à 40 millimètres de côté *(fig. 2)*, trois traverses de 16 centimètres, trois de 29 centimètres de long *(fig. 3 et 4)*, les unes et les autres en bois de 35 à 40 millimètres de largeur (suivant les pieds) et 20 millimètres d'épaisseur, et un disque découpé dans un plateau de 15 à 20 millimètres d'épaisseur *(fig. 5)*.

La partie la plus difficile de l'ouvrage consiste dans la préparation des mortaises des pieds, dans lesquelles viendront se placer les bouts des traverses.

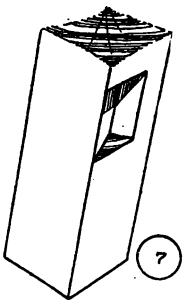

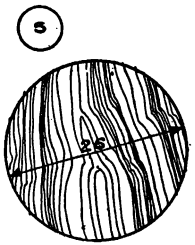

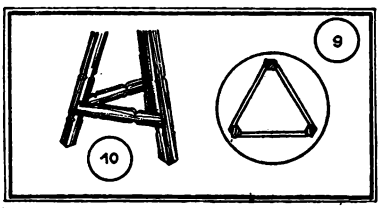

En effet, ces pieds seront montés en triangle équilatéral *(fig. 6,* montage en plan). Il faudra donc que les mortaises soient faites avec précision, à l'angle voulu (30°). Pour chaque pied, elles partiront de l'arête intérieure, sur deux faces opposées, pour s'arrêter à environ 1 centimètre du bord de l'autre arête *(fig. 8,* vue en plan). Il faudra noter, en outre, que les pieds étant plus écartés à la base qu'au sommet, ces mortaises devront être faites en biais et iront en remontant du côté de l'arête *(fig. 7)*.

Pour la même raison, les six traverses, haut et bas, seront taillées en biseau, à leurs extrémités, suivant les dimensions indiquées sur les figures 3 et 4.

Avant de procéder au montage, on rabotera et passera au papier de verre toutes les pièces. On pourra également exécuter les encoches décoratives *(fig. 1)*. Mais ces dernières peuvent être faites après montage, sans inconvénient.

Le montage sera fait par collage, consolidé par des clous, enfoncés en biais. Le disque de bois, formant le siège, sera collé également sur le haut de la pyramide tronquée formée par l'assemblage des trois pieds et maintenu par trois vis ou même trois clous, moins apparents, enfoncés dans les traverses.

Une fois la colle séchée, les clous seront enfoncés dans le bois avec un

chasse-pointe, pour pouvoir les faire disparaître sous une légère couche de cire ou de mastic coloré remplissant le trou provoqué. De même pour le siège.

Si vous trouvez l'assemblage mortaisé trop trop long à réaliser, vous pourrez modifier le montage des tabourets comme l'indiquent clairement les figures 9 et 10.

Bien entendu, les trous percés pour le passage des vis dans les traverses seront fraisés, pour que les têtes de vis se trouvent au-dessous du niveau de la surface du bois et qu'il soit possible de les masquer avec de la cire ou du mastic coloré.

Pour finir, dans l'un et l'autre cas, on donnera un dernier coup de ponçage, après avoir fait disparaître, s'il y a lieu, les bavures de colle et on passera le tout au brou de noix, pour l'encaustiquer ou le vernir ensuite.

On pourra garnir le siège d'un petit coussin, en tissu d'ameublement, qui tiendra, par exemple, au moyen d'une ficelle le traversant par le milieu, retenue à un bouton central, traversant également le siège par un trou percé au porte-foret, et se nouant dessous. On pourra également, si le coussin ne s'adapte pas au reste de l'ameublement, percer un trou au milieu du disque, ce qui permettra de manipuler facilement le tabouret.

TABLE ET BANCS RUSTIQUES

Ce mobilier rustique est très facile à réaliser, mais il est cependant solide. Sa conception très simple lui donne toute la robustesse souhaitable pour une table et des bancs.

La table

Elle comporte un piètement qui se compose de deux pieds *(fig. 1)* réunis par deux traverses pour chaque extrémité, ces deux ensembles étant réunis d'une part

par une traverse C *(fig. 4)*, vissée entre traverses B du bas des pieds, d'autre part par une planche D formant le dessus de la table.

Les montants A et les traverses B de chaque pied seront constitués par des pièces de bois de 7 × 5 cm de section, alors que la traverse longue C sera en bois de 5 × 3 cm de section. L'assemblage des montants et traverses se fera par tenons et mortaises. Par conséquent, les traverses B, dont les extrémités seront sciées en tenon *(fig. 3)*, mesureront 78 cm de long, pour que les tenons mesurent 4 cm de long pour 2 cm de largeur. Le haut et le bas des montants A seront creusés d'une mortaise correspondant aux dimensions des tenons, à 3 cm du haut, et à 12 cm du bas *(fig. 1)*. La traverse B du haut sera percée d'une série de trous pour le passage de trois ou quatre vis de fixation de la table D. L'assemblage A-B sera collé et chevillé.

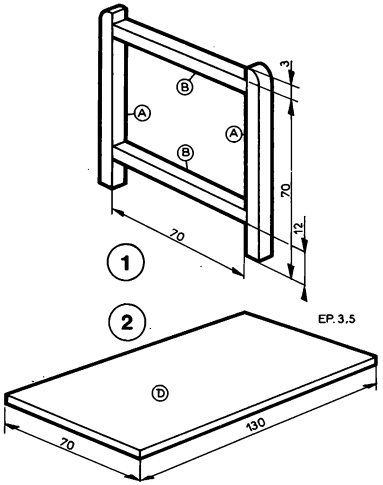

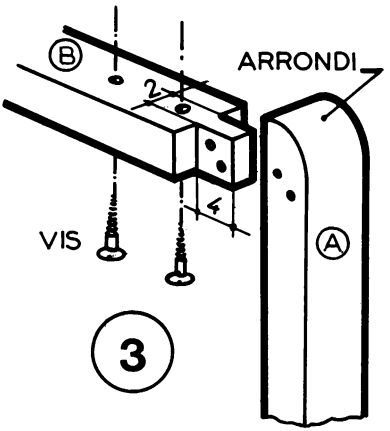

La traverse C *(fig. 4 et photo)* aura 120 cm de long si elle doit simplement être vissée sur les traverses B *(fig. 4, dessin du haut)* ou 110 cm si vous préférez la visser contre le chant intérieur des traverses B *(fig. 4, dessin du bas)*. La première solution est à préférer, étant donné que l'on posera presque toujours les pieds sur cette traverse longue.

La table D mesurera 130 × 70 cm, et elle sera vissée sur les deux pieds, déjà réunis par la traverse C. Vous ne pourrez pas trouver une planche de cette largeur. Il faudra donc soit vous procurer un panneau formé par l'assemblage de deux planches, par rainure et languette collées, soit fabriquer vous-même ce panneau en assemblant deux planches de la largeur voulue, de 3 cm d'épaisseur.

Rappelez-vous qu'il s'agit d'un meuble rustique. Par conséquent, le bois devra être raboté, mais de façon assez irrégulière. Les chants seront droits dans le sens de la longueur, moins réguliers dans le sens de la largeur, ce que l'on obtiendra en les travaillant à la râpe et au papier de verre.

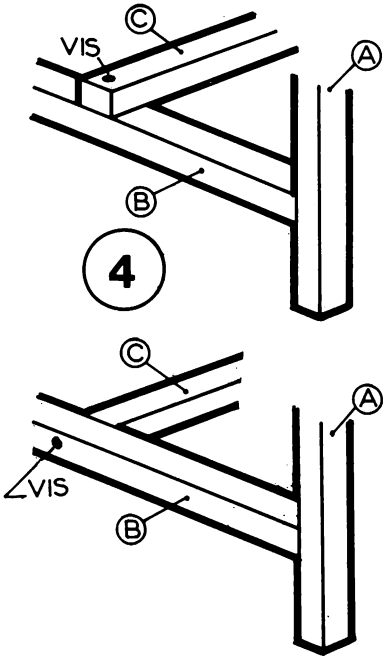

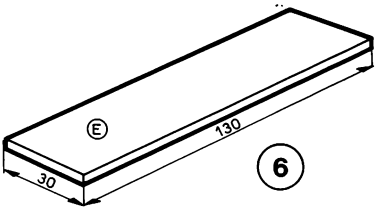

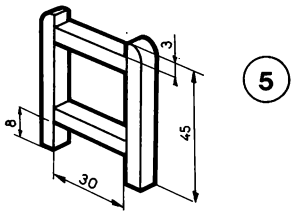

Les bancs

Ils seront réalisés suivant la même technique que la table. Les pieds mesureront 45 cm de hauteur pour 30 cm de largeur, les traverses B étant posées à 3 cm du haut et à 8 cm du bas des montants A. La planche E mesurera 130 cm de long pour 30 cm de large, 3 cm d'épaisseur, et sera traitée comme la table. Elle sera également vissée contre les traverses B du haut du piètement. Comme pour la table, les assemblages par tenons et mortaises seront chevillés et collés.

Remarques

Pour réaliser les assemblages chevillés, procurez-vous d'abord du tourillon

en hêtre de 5 ou 6 mm de diamètre. Maintenez les assemblages serrés et percez deux trous du diamètre correspondant à celui du tourillon *(fig. 3)* à travers le montant et le tenon qui se trouvera serré dans sa mortaise. Défaites l'assemblage, encollez, replacez le tenon dans la mortaise, et enfoncez la longueur voulue de tourillon au maillet. Vous araserez à la scie ou au ciseau après séchage.

Employez du bois de bonne qualité, dur de préférence, teintez et cirez pour finir.

UNE TRAVAILLEUSE

Vous pouvez faire une charmante travailleuse rustique avec quelques planches, des outils... et quelques autres accessoires que vous trouverez sans difficulté.

Prenez d'abord deux planches mesurant 75 cm de long sur 20 cm de largeur. Découpez-les à l'aide d'une scie sauteuse suivant le dessin ci-dessus *(Fig. 1)*. Il sera bon de dessiner vos courbes sur un carton, qui sera ensuite découpé et

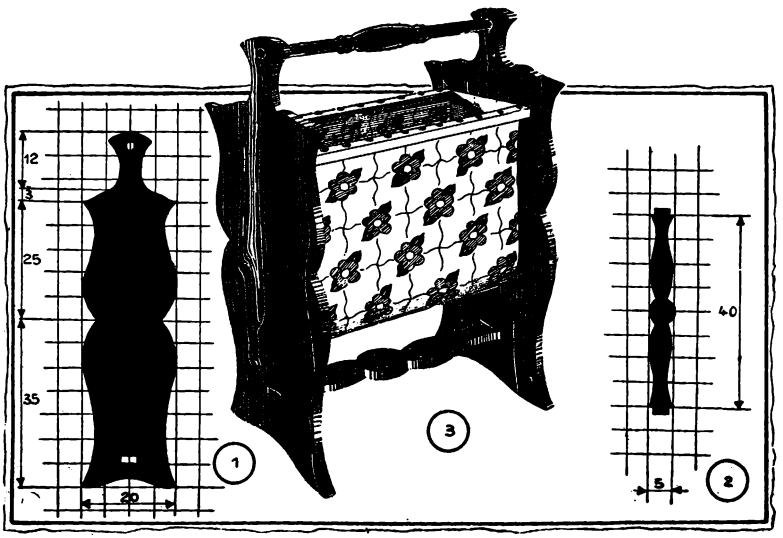

servira de patron pour le tracé des courbes sur le bois. Ce procédé vous permettra de réussir un travail propre du premier coup et d'avoir des courbes symétriques, par rapport au milieu de la planche, milieu qui sera également marqué par un trait au crayon.

Une traverse *(Fig. 2)* sera faite de la même façon, à l'aide d'une planchette de 40 × 5 cm. Celle-ci, comme les deux premières, sera finie à la râpe et au papier de verre, les surfaces ayant été soigneusement rabotées et poncées au préalable.

Après quoi, les deux planches formant les côtés seront percées en haut et en bas pour le passage des tenons de la traverse *(Fig. 2)* et de la poignée. Des mortaises à mi-bois pourront être également prévues pour le montage des deux traverses médianes qui supporteront le sac à ouvrage, formé par un tissu.

La poignée (*Fig. 3,* vue d'ensemble) pourra être tournée, ou à la rigueur constituée par un simple bâton, ou encore par un tasseau découpé sur les bords, suivant une courbe analogue à celle de la traverse du bas.

Le montage ne présente aucune difficulté : les différentes pièces constituant le meuble sont collées, après que vous vous serez assuré de leur parfait assemblage.

Après ponçage général, le meuble sera passé au brou de noix et ciré.

Le sac à ouvrage sera fait avec une jolie cretonne, cousue, et sera cloué avec des semences de tapissier, ou mieux, avec de petits clous à tête dorée, les bords du tissu étant ourlés.

DEUX MODELES DE GUERIDONS

Il est commode d'avoir sous la main une petite table guéridon, qui non seulement meuble un coin du salon, mais aussi rend des services lorsqu'on ne sait où poser une tasse ou un cendrier.

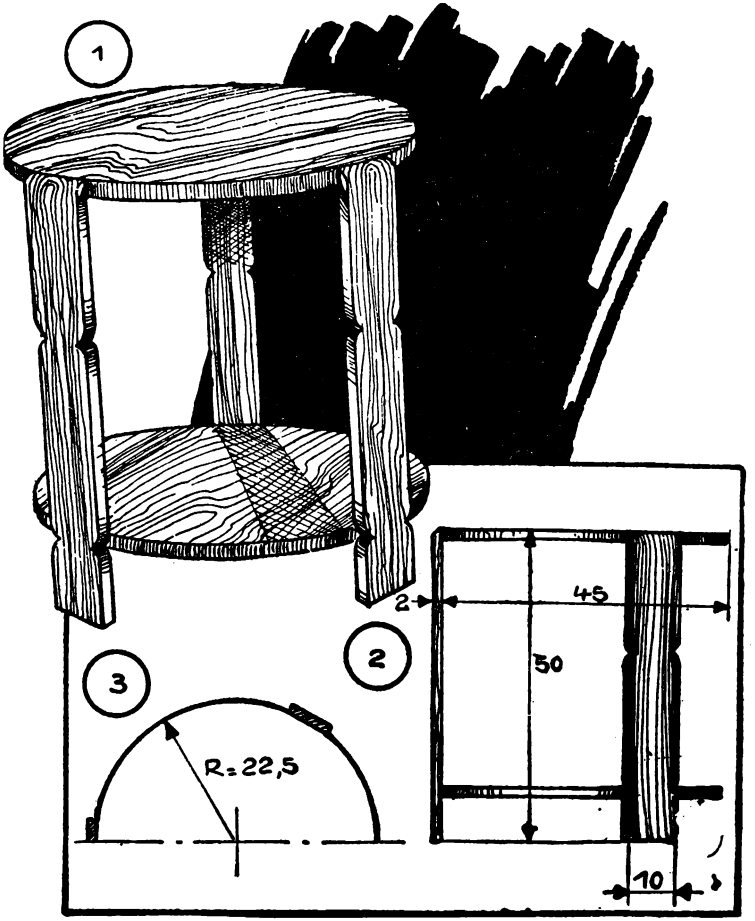

En voici deux modèles, qui se ressemblent, mais dont la construction n'est pas identique. Vous pourrez donc choisir celui qui vous conviendra le mieux.

Le premier est à trois pieds. Il pourra se faire avec du chêne ou du noyer. Un

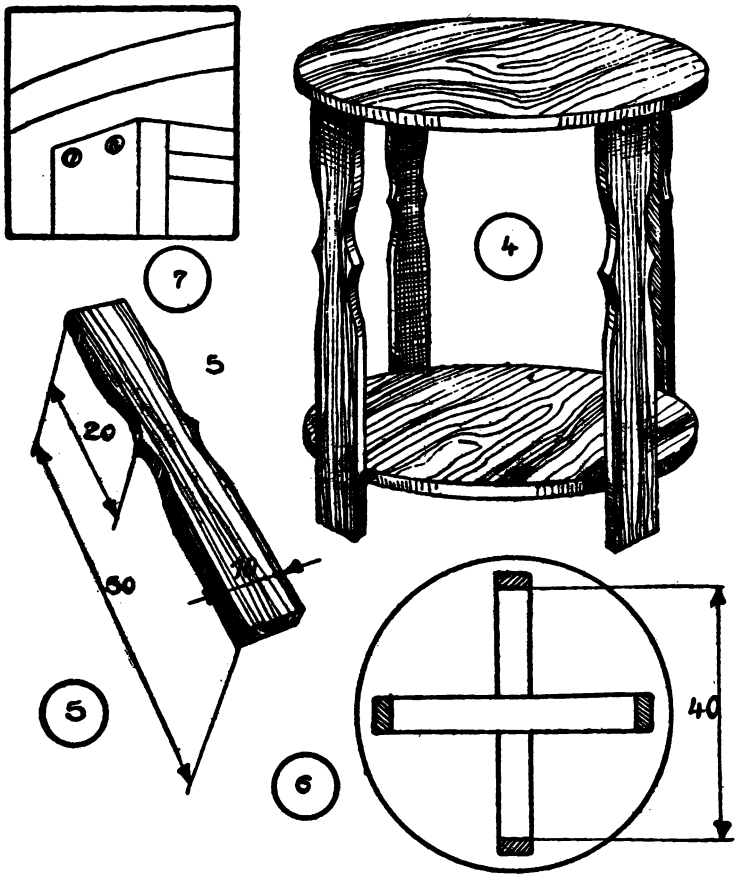

autre bois de qualité inférieure peut également être utilisé, mais cela est à déconseiller : un aussi petit meuble doit être assez joli. De toute façon, n'employez pas de peuplier ; ce bois se déforme et se fendille trop rapidement et tout votre travail serait ainsi fait pour rien.

Ce modèle, comme on peut le voir *(Fig. 1)*, comporte deux plateaux circulaires, soutenus par trois pieds, légèrement profilés.

Les deux plateaux sont identiques. Ils se feront avec deux planches de 20 mm d'épaisseur, assemblées à rainure et languette, pour obtenir la largeur nécessaire, dans lesquelles on découpera deux disques de 45 cm de diamètre *(Fig. 3)*. Les pieds, mesurant 50 cm de long, seront pris dans des planches de 20 mm d'épaisseur et 10 cm de largeur, et seront entaillés de manière à reproduire la forme indiquée sur les dessins.

Enfin, les pieds seront vissés sur les plateaux : celui du dessus aux bouts supérieurs des pieds, qui seront arrondis *(voir Fig. 1 et 2)*, celui du dessous à 10 cm du sol ; c'est-à-dire de l'autre extrémité des pieds.

Il ne vous restera plus qu'à teinter et vernir la table pour l'assortir au reste du mobilier.

Le deuxième modèle est à quatre pieds *(Fig. 4)*. Le plateau supérieur mesure 50 cm de diamètre, l'inférieur 40 seulement. Les pieds *(Fig. 5)* diffèrent de ceux du guéridon précédent, mais mesurent également 50 cm de longueur pour 10 cm de largeur. Ils sont profilés, comme on peut le voir sur le dessin.

Leur montage sur le plateau supérieur se fait au moyen d'un croisillon fait avec des planches de même largeur que celles ayant formé les pieds, et a une longueur de 40 cm *(Fig. 6)*. L'extrémité supérieure des pieds se visse sur les bouts du croisillon *(Fig. 7)*.

L'emploi de ce croisillon n'est d'ailleurs pas indispensable, et quatre tasseaux pourront aussi bien faire l'affaire.

Le deuxième plateau sera vissé entre les quatre pieds, à 10 cm du sol. Il sera nécessaire de râper légèrement le disque de bois au point de contact, avec les pieds, pour que ceux-ci viennent s'appliquer contre une surface plane.

Comme pour le modèle précédent, on terminera en teintant et cirant ou vernissant le bois, pour l'assortir au reste du mobilier.

TABLE ET TABOURETS RUSTIQUES

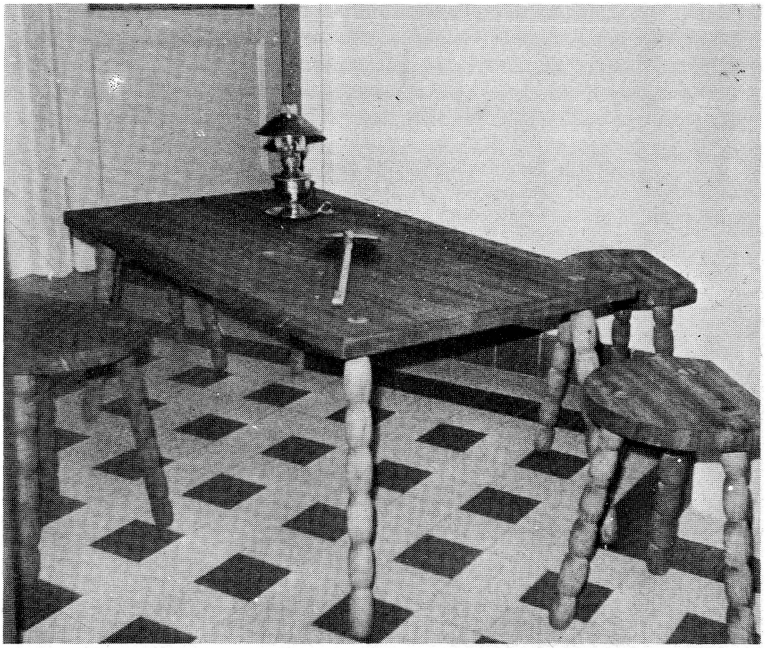

Voici un petit mobilier rustique, comprenant une table basse et quatre tabourets, qui trouveront facilement leur place aussi bien dans la maison de campagne que dans un appartement. Pour prendre l'apéritif ou servir le café, le coin dans lequel sera placé ce petit mobilier sera commode et agréable. Pour le réaliser, il vous faudra les outils à bois usuels et, en plus, une combinée avec adaptations, comme il en existe dans diverses marques, de façon à disposer d'une scie sauteuse et d'un tour, la première pour découper les disques qui formeront les sièges des tabourets, le deuxième pour tourner tous les pieds.

La table

Elle est constituée par un plateau en chêne ou sapin, mesurant 90 x 50 cm, d'une épaisseur de 30 à 35 mm. Si vous ne trouvez pas un plateau de cette largeur, vous assemblerez deux planches par rainure et languette, à moins que vous n'employiez quatre ou cinq lames de parquet, assemblées par collage, mais dans ce dernier cas le plateau obtenu sera un peu mince et cette solution n'est pas à conseiller. Ce plateau sera laissé uni, ou, si vous voulez accentuer le caractère rustique, vous creuserez dessus, à la règle et à la griffe, ou par un autre moyen, trois ou quatre légères rainures parallèles, de section triangulaire, pour simuler des planches jointes.

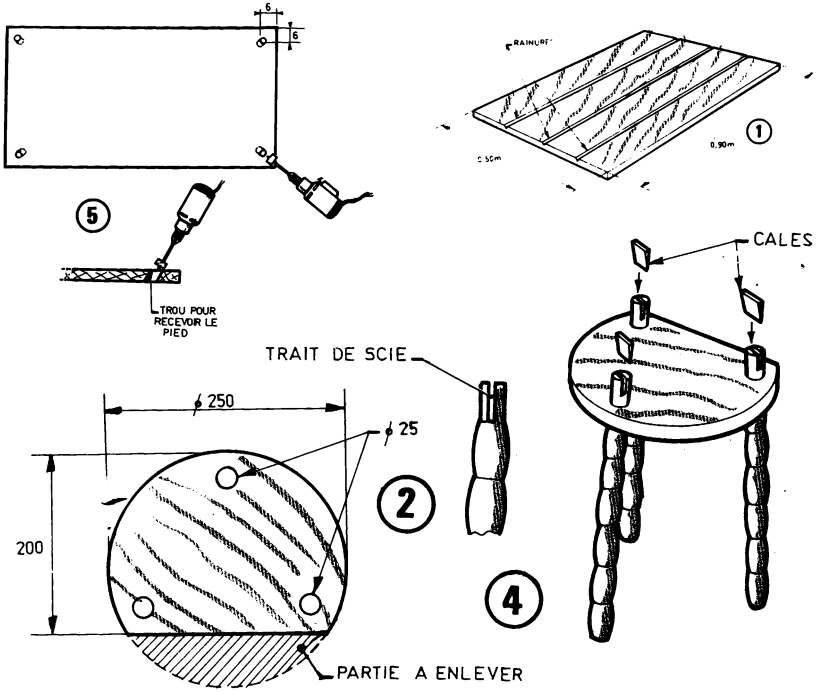

Le plateau sera, bien entendu, raboté et poncé sur le dessus et les chants. Si vous l'avez obtenu par assemblage de planches, il sera bon de coller et visser dessous, à chaque extrémité, entre les pieds, deux traverses de 2 x 3 cm de section comme on le voit sur la photo.

Il sera, par la suite, percé de quatre trous pour permettre le montage des pieds, façonnés comme on le verra plus loin.

Les tabourets

Les sièges des tabourets sont constitués par un disque de bois de même épaisseur que la table, dont un segment sera abattu à la scie.

Les disques seront découpés à la scie sauteuse, suivant un diamètre de 25 cm. Un segment sera scié ensuite, suivant les indications de la figure 2. Chaque disque-siège sera percé ensuite de trois trous de 25 mm de diamètre, traversant complètement le bois. Ces trous seront répartis comme le montre la même figure.

Comme le plateau, les quatre sièges seront rabotés avant découpage, puis ébarbés à la râpe sur le pourtour. Le ponçage final, au papier de verre, ne se fera qu'après la pose des pieds.

Les pieds

Pour la facilité du travail, ils seront tirés de manches de bêches. Il en faudra quatre de 40 cm de long pour la table, et douze pour les quatre tabourets, de même longueur. La figure 3 montre comment il faudra tourner les longueurs

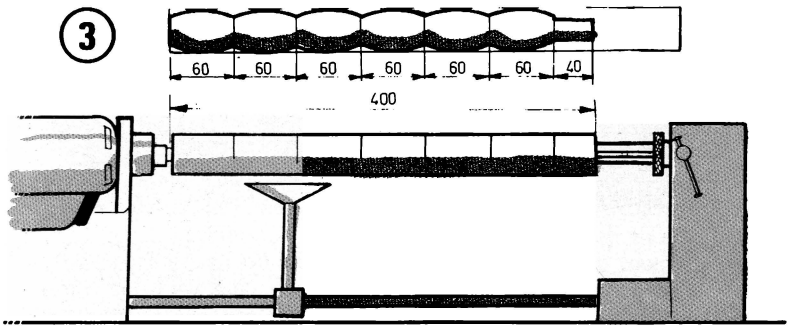

de manches de bêche : les 40 cm de bois seront divisés en six longueurs de 6 cm, une de 4 cm. Une longueur étant prise entre pointes du tour, on creusera des « olives » dans le bois ; une partie cylindrique de 40 mm de long et 25 mm de diamètre, tournée en bout, formera le tourillon qui pénétrera dans le trou percé à cet effet dans la table ou les sièges.

Il n'y a pas d'inconvénient à ce que le tournage ne soit pas fait de façon parfaite : les pieds n'en paraîtront que plus rustiques. La seule chose qui importe est que les « olives » tournées soient toutes de la même hauteur entre creux, soit 6 cm. Lorsque vous aurez tourné le premier pied, vous le placerez sur le

suivant, déjà pris entre pointes, et vous marquerez ce dernier au crayon, les divisions correspondant aux creux entre « olives », et à la partie cylindrique terminale.

Montage

Pour le montage, tous les tourillons, ou parties cylindriques terminant les pieds, seront fendus d'un coup de scie fine sur 2 cm de profondeur environ, et vous préparerez d'autre part des lamelles de bois taillées en sifflet (*fig. 4*). Ces sifflets seront enfoncés dans la fente produite par les traits de scie, lorsque les hauts des pieds auront été enfoncés dans les trous percés dans les sièges et dans la table à cet effet.

A noter que les trous percés dans les disques-sièges doivent l'être suivant une certaine inclinaison, pour que les pieds se trouvent écartés vers le dehors *(voir photos)*. Pour la table, qui sera percée aux quatre coins, selon les indications de

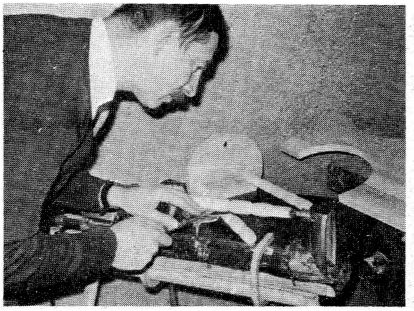

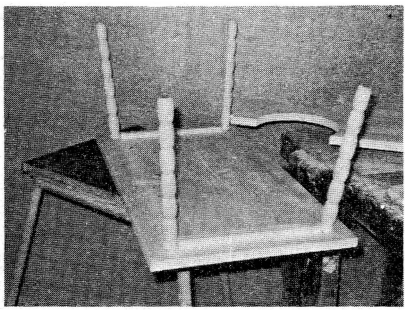

la figure 5, l'inclinaison des pieds en dehors pourra être plus accentuée que celle des sièges, afin de donner plus de stabilité encore à la table.

Aussi bien pour la table que pour les tabourets, les tourillons terminant les pieds seront encollés à la colle forte, puis introduits dans les trous correspondants. On enfoncera à mesure les coins en sifflet, au maillet, de façon à provoquer l'écartement de la fente. Les tourillons se trouveront ainsi coincés dans les trous et le collage se fera dans d'excellentes conditions.

Après séchage complet, les parties de tourillon débordant de la surface de la table ou des sièges seront arasées à la scie, puis le tout sera poncé au papier de verre pour obtenir une surface lisse.

Selon le bois employé, et selon vos goûts, vous pourrez teinter le bois au brou de noix, pour le foncer ou le laisser nature. Il sera ensuite verni ou ciré, toujours selon vos goûts. Enfin, il sera bon de poser sous les pieds des « dômes du silence » ou des rondelles de feutre ou de plastique pour faciliter le glissement sur les parquets.

LAMPE ET TABLE BASSE AVEC DES MOYEUX DE CHARRETTE

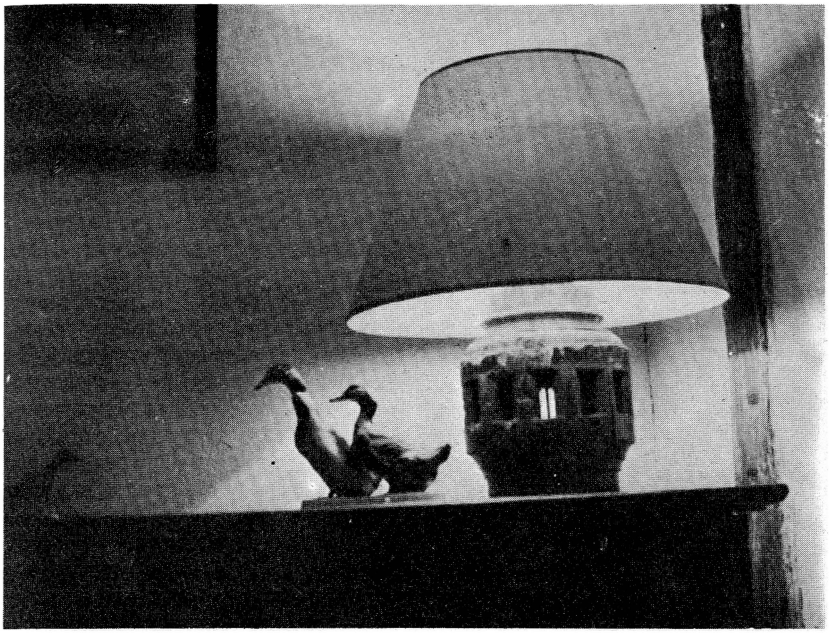

Avec de vieux moyeux — que l'on peut encore trouver assez facilement à la campagne — on réalisera facilement de jolies lampes, ou une table basse qui complètera très heureusement un décor rustique, en particulier dans une « résidence secondaire ».

La lampe

Selon la place dont vous disposez, et l'endroit où vous pensez devoir poser la lampe, choisissez un moyeu plus ou moins gros. Ce moyeu *(fig. 1)* comportera encore ses cercles de fer A et B, ou les aura perdus, cela n'a pas d'importance. Le premier travail à faire est de bien nettoyer l'ensemble, d'abord en brossant pour faire tomber toutes les poussières, ou la terre, accumulées, puis en le lavant à la

brosse et avec de l'eau chargée d'un détersif quelconque pour faire disparaître la crasse.

Ceci fait, vous creuserez à l'aide d'une gouge, ou même d'une râpe queue-de-rat, une saignée F sous le moyeu, pour permettre le passage du fil d'alimentation de la lampe. Puis vous découperez soit un disque de contre-plaqué G de 4 à 5 mm d'épaisseur, si le dessous du moyeu est irrégulier, soit un disque de feutre (ou de moquette) si ce dessous est régulier. Ce disque ne sera collé sous le moyeu qu'après la pose du fil électrique, qui se trouvera ainsi emprisonné dans la saignée.

C'est naturellement, la partie la plus trapue du moyeu qui constituera le dessous, aussi bien pour la lampe que pour la table basse qui sera décrite plus loin.

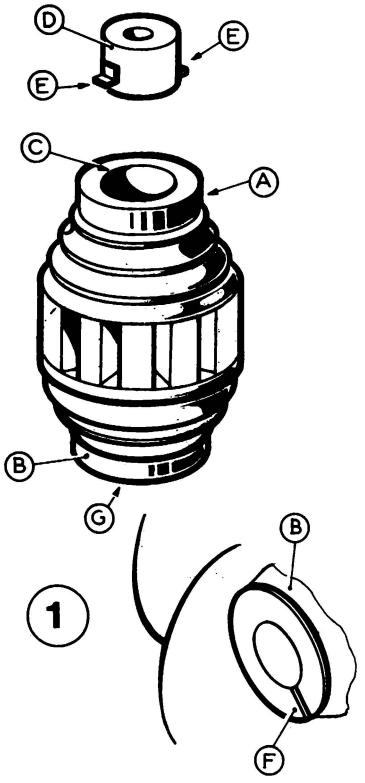

Vous vous procurerez d'autre part un morceau de bois cylindrique d'une dizaine de centimètres de longueur, d'un diamètre de 5 à 6 cm. Cette pièce D *(fig. 1)* est destinée à être fixée sur le dessus du moyeu, et à porter la douille électrique, elle-même vissée sur la pièce D. Si l'axe C du moyeu est assez large, la pièce cylindrique D sera enfoncée dans ce trou, et collée dedans. Si ce n'est pas le cas, elle sera fixée sur le dessus du moyeu au moyen de deux petites équerres E en fer plat, vissées de part et d'autre de D, et sur le moyeu. Le fil d'alimentation relié à la douille passera dans un trou percé au préalable dans l'axe du cylindre D. Le fil passera donc d'abord dans ce trou, puis dans l'axe C du moyeu, enfin dans la saignée F, et se terminera par une fiche. Il sera éventuellement pourvu d'un interrupteur olive.

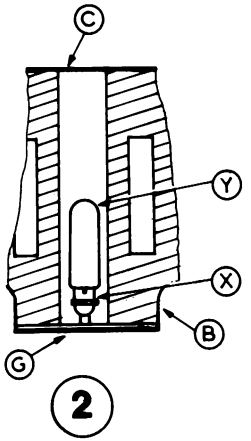

2

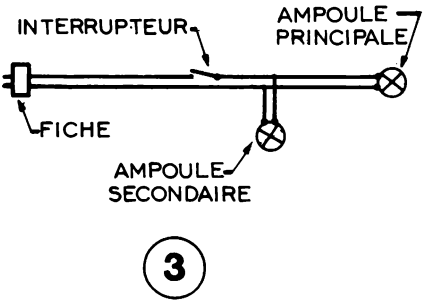

3

La douille employée devra, bien entendu, être à double bague pour permettre le montage de l'abat-jour, qui devra être assez grand *(voir photo)*.

On pourra aussi, si on le désire, éclairer l'intérieur du moyeu : la lumière sortant par les trous des rayons est d'un joli effet. Pour cela, on fixera une deuxième douille *(fig. 2)* sur la planchette G, et on la montera en parallèle sur l'autre douille. Une petite ampoule cylindrique de faible wattage, Y, sera montée sur X et donnera l'éclairage intérieur, en même temps que s'allumera l'ampoule principale *(fig. 3)*.

Pour la finition, il suffira de bien encaustiquer le moyeu, ce qui donnera une patine plus agréable qu'un vernis. Si le bois est très délavé, on le passera d'abord à l'huile de lin siccativée. Si les cercles de fer A et B ont disparu, on pourra ne rien mettre pour les remplacer, ou bien on peindra leur emplacement en noir.

Le choix de l'abat-jour est important : sa taille devra convenir à celle du moyeu, pour obtenir un ensemble harmonieux.

La table basse

La table basse, très commode pour supporter le plateau à apéritif ou les tasses de thé, au coin de la cheminée par exemple, se fait selon les mêmes principes simples que la lampe. C'est-à-dire que le moyeu — qui devra être beaucoup plus volumineux que celui de la lampe —, après nettoyage et décapage, sera pourvu d'une pièce cylindrique (comme pour la lampe) qui permettra la pose du plateau circulaire en bois massif, formant la table proprement dite, à bonne hauteur. Comme la pièce D de la lampe *(fig. 1)* était indispensable pour que l'abat-jour soit à bonne hauteur, la pièce I *(fig. 4)* de la table est indispensable pour la même raison. Mais comme le moyeu choisi sera beaucoup plus gros, cette pièce I pourra être constituée par un morceau de bûche du diamètre voulu, que l'on sciera à la longueur nécessaire pour que le plateau se trouve à environ 45 cm du sol.

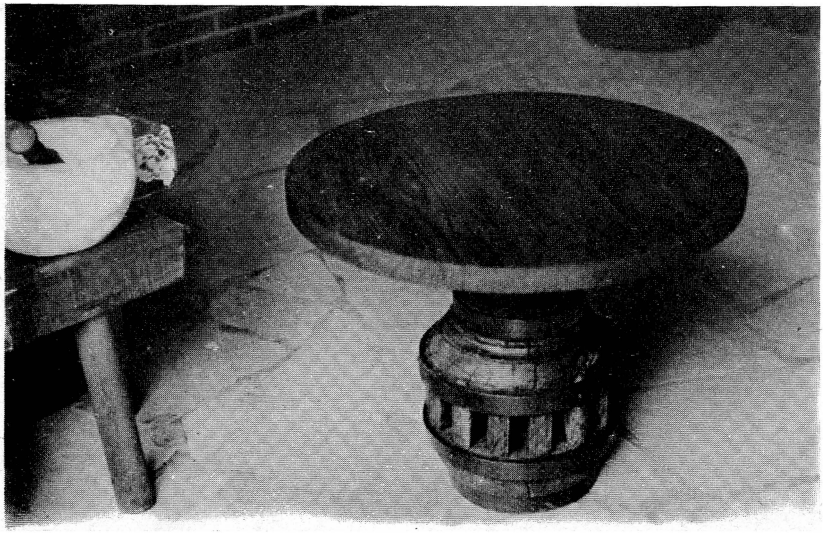

Cette pièce I *(fig. 4)* sera enfoncée à force dans l'évasement H que comporte le moyeu, et y sera collée, mais seulement après la pose éventuelle de cales. Car il est indispensable que la surface du haut de I soit absolument de niveau,

ce dont on s'assurera au moyen d'un niveau à bulle, le moyeu — dont le dessous aura été au besoin rectifié, s'il est déformé — étant posé sur un sol parfaitement de niveau.

Si l'évasement H ne correspond pas au diamètre de la bûche I, on l'agrandira à la gouge et au ciseau, ou on réduira le diamètre de I. En tous cas, il faudra que l'assemblage de ces pièces l'une dans l'autre soit parfaitement solide et stable. Le plateau sera constitué par deux planches de chêne de 3 à 4 cm d'épaisseur, assemblées par rainure et languette, de façon à obtenir une largeur de 60 cm. Ces planches, après assemblage, seront sciées en cercle du même diamètre. Si vous disposez d'une scie à ruban, le travail ne sera pas long. En revanche, avec

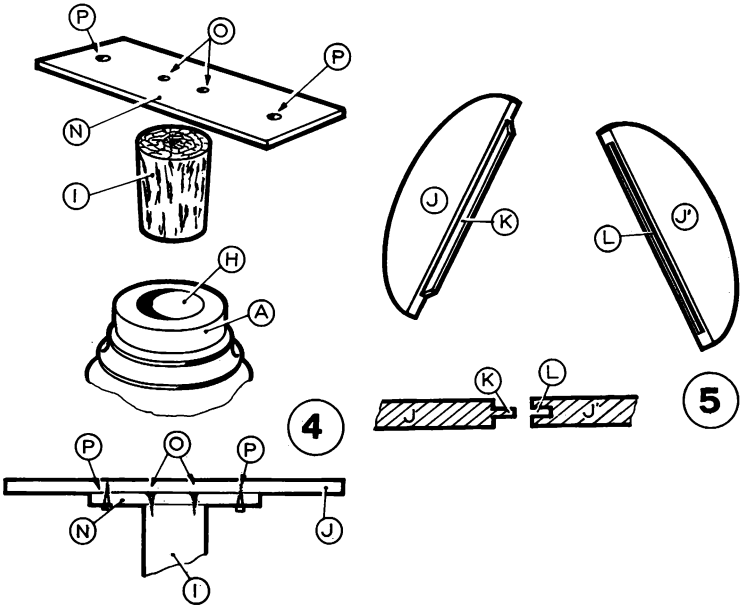

la scie à chantourner du menuisier, le travail sera beaucoup plus long, et difficile à mener à bien, si on ne l'a pas déjà pratiqué.

Pour que l'assemblage du plateau soit invisible, on aura soin d'arrêter aussi bien la rainure K que la languette L, exécutées sur les deux planches J *(fig. 5)* à 2 cm au moins du bord du plateau. Ainsi, lorsque l'assemblage sera fait (par collage et sous presse), il sera pratiquement invisible.

Pour monter le plateau J sur le socle constitué par le moyeu, vous prendrez une planche en chêne de 3 cm d'épaisseur, longue de 40 cm (N, *fig. 4)*, de 12 à

15 cm de largeur, et vous la percerez de deux trous O qui permettront de la visser sur le cylindre I.

Vous la percerez d'autre part à ses deux extrémités de deux autres trous P, à travers lesquels passeront des tire-fond, qui en s'enfonçant par-dessous dans l'épaisseur du plateau J *(fig. 4)* le fixeront solidement. Prenez soin d'employer des tire-fond ayant exactement la longueur voulue pour que le plateau J ne soit pas complètement traversé (en l'occurrence, 50 à 55 mm suivant l'épaisseur de N et de J). Le plateau J sera, bien entendu, posé perpendiculairement par rapport à la planche N, c'est-à-dire que sa ligne d'assemblage sera en angle droit avec la planche.

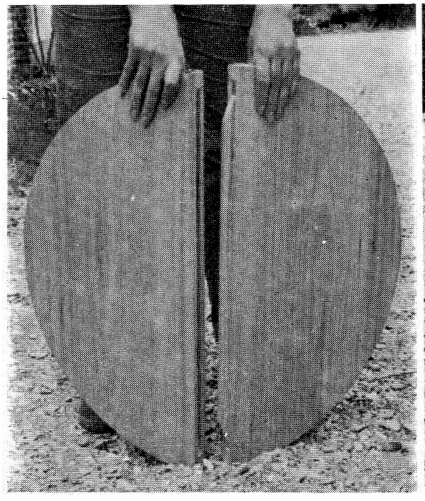

Comme dans le cas précédent, le moyeu, de même que le plateau, pourront être passés à l'huile de lin, et, après séchage, bien cirés. Au besoin, on pourra foncer les bois au brou de noix, avant huilage et encausticage.

UN LAMPADAIRE A CREMAILLERE

Vous pouvez construire sans grande difficulté un lampadaire de style rustique à crémaillère mobile permettant d'en faire varier la hauteur. Non seulement il sera d'une jolie ligne, mais, grâce à la crémaillère, il pourra être employé aussi bien pour lire assis sur un fauteuil, que pour éclairer une table de bridge ou une table à ouvrage.

Pour le construire, prenez deux tasseaux à section carrée de 35 à 40 millimètres de côté, mesurant l'un 108 centimètres, l'autre 110 centimètres de longueur.

Le premier sera monté sur un socle constitué par un disque de bois de 30 millimètres d'épaisseur, 25 centimètres de diamètre, que l'on découpera à la scie dans une planche de l'épaisseur voulue et monté lui-même sur un croisillon fait avec deux barres de bois de 40 millimètres d'épaisseur, découpées comme le montre le dessin *(fig. 1)*. Ces barres, de 7 centimètres de largeur, auront 45 centimètres de longueur. La partie plate, formant le pied proprement dit, aura 10 centimètres de long. Les croisillons seront collés et vissés sous le disque de bois.

Le montage du montant se fera par emboîtement dans une mortaise et collage ; la mortaise traversant le disque et s'enfonçant dans le croisillon.

L'autre tasseau, formant la seconde partie, mobile, du montant, sera taillé en crémaillère. La figure 2 indique la forme et la dimension à donner aux dents. Bien entendu, ce travail se fera à la scie et se terminera à la râpe. Choisissez du bois de bonne qualité et sans nœuds, lesquels nuiraient à la solidité de l'ensemble, surtout à la hauteur de la crémaillère.

Pour retenir la crémaillère contre le montant et pouvoir en régler la hauteur, il faudra confectionner deux pièces en fer plat ou en forte tôle, qu'il faudra ensuite marteler et brunir ou, si vous éprouvez quelque difficulté à vous procurer ou à travailler le métal, contentez-vous de faire de pseudo-ferrures réalisées avec du contre-plaqué qui sera peint. Dans ce dernier cas, le bois découpé suivant la forme indiquée pour les deux pièces *(fig. 3 et 4)*, sera fait en double exemplaire pour la pièce du haut *(fig. 3)*, les deux plaquettes identiques étant réunies par un carré de bois plus épais, collé et cloué.

Pour le curseur de la crémaillère, deux plaquettes identiques *(fig. 4)* seront suffisantes, puisqu'elles seront réunies simplement par deux boulons, l'un les articulant sur le montant, l'autre, qui peut aussi être un morceau de bois à section circulaire et qui sera collé dans les trous percés dans les plaquettes à cet effet, venant s'accrocher aux dents de la crémaillère.

A remarquer que ce curseur *(fig. 4)* peut aussi avoir la même forme que le précédent *(fig. 3)*, si vous ne voulez pas compliquer votre travail de découpage.

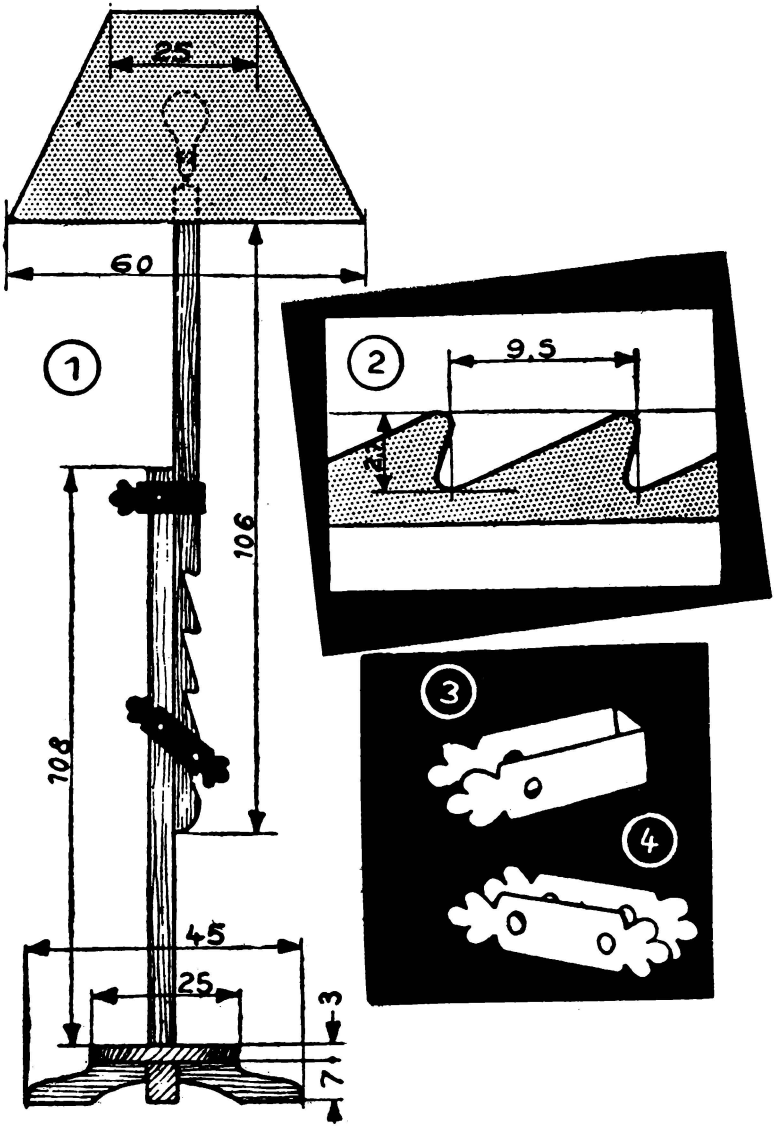
25
60
1
106
108
45
25
3
7
2
9,5
3
4

L'un et l'autre seront articulés sur le montant par le moyen d'un boulon traversant le montant.

En ce qui concerne l'équipement électrique de ce lampadaire, on pourra adopter simplement l'éclairage direct ou un système mixte, comportant éclairage direct et indirect. Dans le premier cas, il suffira de monter une douille au bout du montant *(fig. 1)*. Dans le deuxième cas, il faudra acheter un réflecteur, en forme d'entonnoir, qu'on montera également au bout du montant.

Dans le premier cas, l'abat-jour se montera sur la douille ; dans le deuxième il posera sur le bord du réflecteur.

Pour le fil d'amenée de courant, on pourra percer les tasseaux montants dans le sens de la longueur, par le milieu. Cette solution, outre qu'elle soit difficile à réaliser, n'est pas très pratique, étant donné la hauteur variable de la lampe par le jeu de la crémaillère. Il vaudra mieux, à tous points de vue, creuser une saignée sur un côté des montants, celui faisant face au montant mobile. Cette saignée sera creusée facilement et régulièrement à l'aide d'une scie circulaire.

Le socle sera percé sous la rainure, pour que le fil puisse passer par-dessous. Le fil arrivera, d'autre part, à l'appareil d'éclairage, en passant dans la saignée, où il sera maintenu, tout au moins pour la partie mobile, au moyen de quelques tampons en bois, bien collés. Dans la partie fixe du montant, il faudra, au contraire, que le fil puisse coulisser librement, pour que la lampe étant montée ou baissée, le fil ne ressorte pas.

L'abat-jour sera transparent ou opaque, suivant les goûts. Les dimensions approximatives qu'il doit avoir sont indiquées.

Enfin, tout étant terminé, les bois ébarbés et poncés, on passera le tout au brou de noix et à l'encaustique.

UN PLACARD

RUSTIQUE

Ce placard bar rustique imite à la perfection un meuble ancien. Il est pourtant construit avec du sapin de bonne qualité. Le secret de sa fausse ancienneté est le brûlage du bois suivi d'un brossage énergique avec une brosse métallique. Le travail du meuble contribue aussi à tromper même les connaisseurs. L'assemblage de la porte de façade en est le plus bel exemple.

La porte

La porte se compose *(fig. 1)* d'un encadrement carré de 32 cm de côté assemblé par tenons et mortaises borgnes en sapin de 2,5 x 4 cm. Avant montage les montants A et traverses B de l'encadrement sont rainurés intérieurement de 0,6 x 0,8 cm *(voir coupe* D E *fig. 1)*. Remarquez la présence d'un petit chanfrein F sur le bord intérieur de façade.

Dans les rainures s'encastrent quatre plaquettes d'angle P portant un triangle en relief comme motif décoratif *(fig. 2)*. La coupe AA montre le tracé des languettes réalisées comme les rainures à la scie circulaire et aussi le profil du chanfrein du triangle en relief. Les plaquettes P s'encastrent également dans les rainures 0,8 x 0,8 cm d'une plaquette carrée centrale C portant un carré décoratif chanfreiné *(fig. 3 ; coupe transversale AA de C)*.

Après essayage des différents assemblages de la porte mais avant le collage définitif, on procède au brûlage du bois. Les résultats seront d'autant meilleurs que l'on aura respecté, avant sciage des pièces, les indications de la figure 4 pour l'orientation des veines des bois des panneaux de la porte.

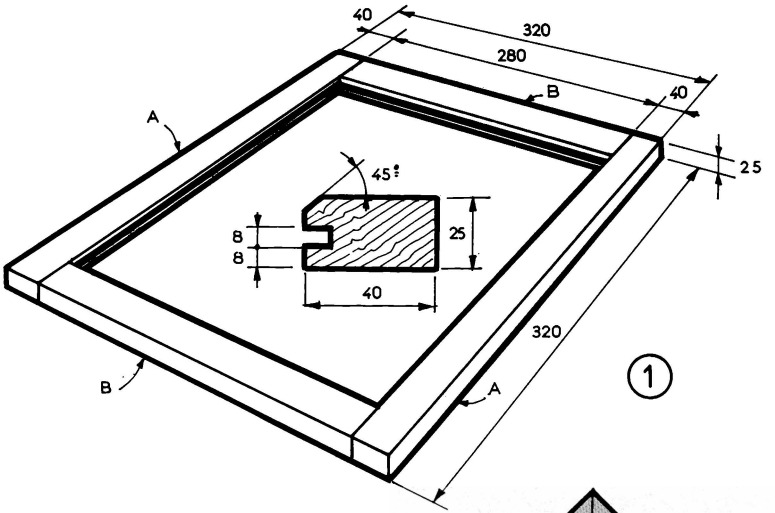

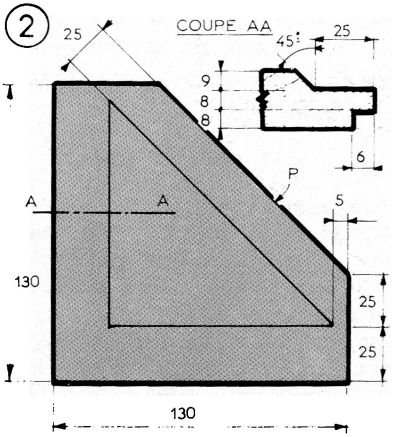

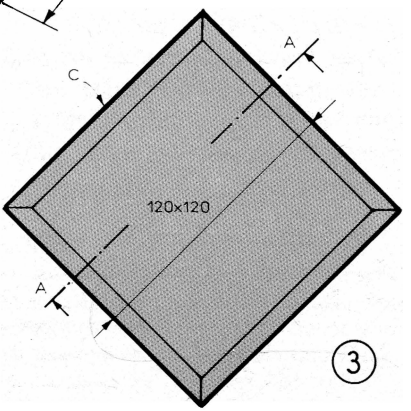

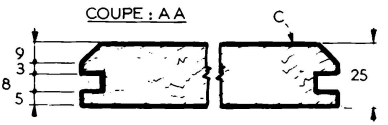

Le brûlage se fait à la lampe à souder ou au chalumeau à gaz sur ce qui sera la face extérieure des différents bois. On procède pièce par pièce en tenant le bec allumé à une vingtaine de centimètres du bois et en la déplaçant lentement, uniformément, pour noircir d'une brûlure toute la surface (sans insister toutefois sur les languettes). Agissez avec prudence. Il ne s'agit pas de mettre le feu, mais de roussir le bois qui commence à fumer. Eteignez les flammes qui peuvent se former.

L'opération suivante est le nettoyage à sec avec une brosse métallique assez douce. Tout ce qui est brûlé, noir, disparaît quand on suit le sens des veines. Il ne reste que les fibres dures du bois qui gardent leur relief car elles

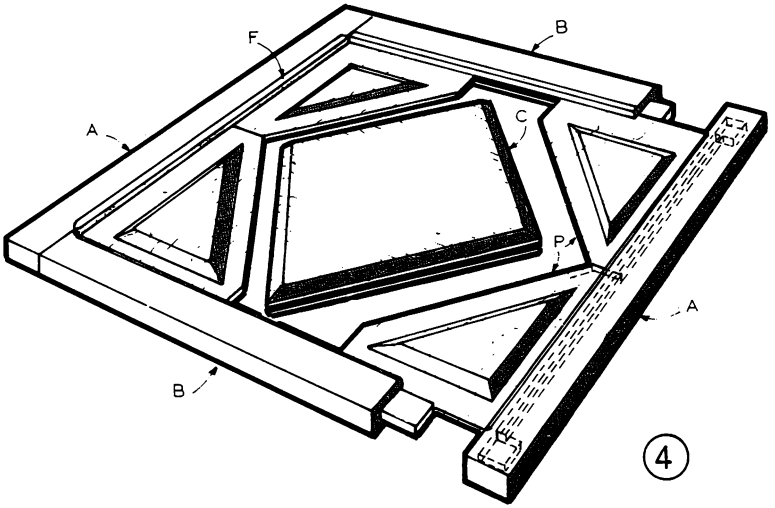

ne sont pas brûlées. Après ce dégrossissage, vous fignolerez au papier de verre pour retrouver la couleur naturelle du sapin et vous passerez à l'assemblage collé de la porte que vous mettrez à sécher sous presses.

Le bâti

Le bâti est constitué par deux encadrements à pieds réunis par quatre traverses *(fig. 5)*. Le bois utilisé est le sapin de 2,5 x 4 cm de section, sauf pour les deux montants avant D qui présentent une dent triangulaire donnant l'illusion de soutenir la traverse du bas E_2. Tous les assemblages se font par tenons collés dans des mortaises borgnes.

Les panneaux des côtés G en sapin de 1 cm d'épaisseur sont collés dans une rainure de 1 × 1 cm creusée dans les montants D et G et les traverses E_1 selon la figure 6. Le panneau du fond vertical de même épaisseur que les autres est collé dans une feuillure 1 × 1 cm des montants G et des traverses E_2. Le fond horizontal H du bas est collé sur des tasseaux J qui doublent les traverses basses *(fig. 7)*.

La tablette supérieure I de 2,5 cm d'épaisseur mesure 34 × 44 cm. Elle porte sous le bord des trois côtés visibles une moulure en sapin de 2 cm collée *(fig. 8)*. Elle s'emboîte par la moulure sur le bâti.

Comme pour la porte les différents bois du bâti sont brûlés et frottés avant d'être assemblés.

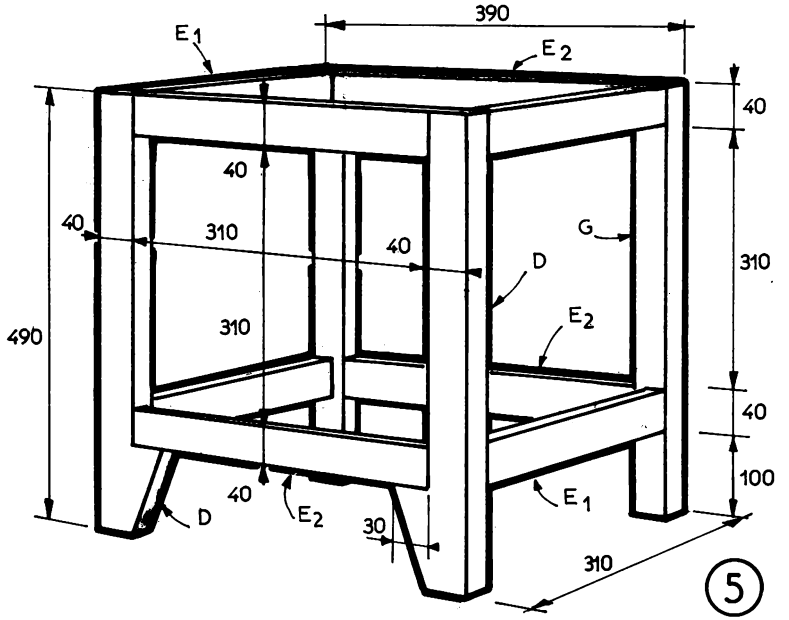

ASSEMBLAGE AVANT L ÉXÉCUTION DES FEUILLURES

Fixation de la porte

La porte K plaque de 5 mm contre l'ouverture de l'encadrement avant. Elle est soutenue par deux charnières L, imitation fer forgé, fixées par deux clous

à cabochon carré M et un étrier N fixant l'œil au montant D *(fig. 9 et photo).*

Un cinquième clou prend la place du bouton de tirage et un loqueteau magnétique tient la porte fermée.

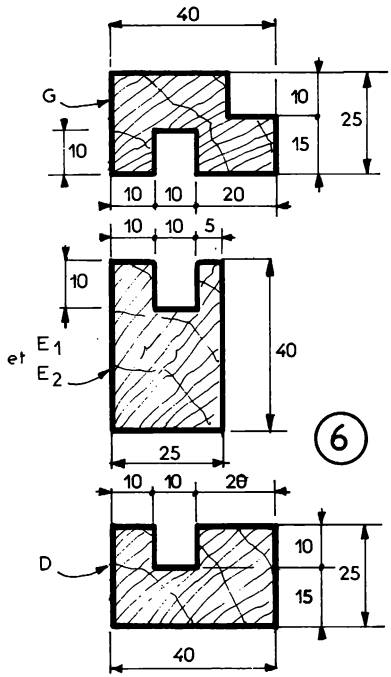

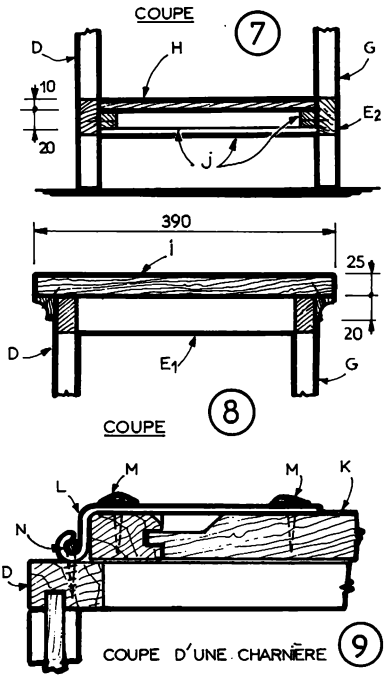

Finition

L'extérieur du placard reçoit deux couches de cire liquide qui sont appliquées au pinceau. Après séchage, on fait briller avec un chiffon.

UN BAHUT RUSTIQUE DE STYLE MODERNE

Si vous pouvez trouver dans vos réserves quelques planches de 20 à 25 mm d'épaisseur, vous pourrez réaliser facilement le bahut rustique de style moderne représenté ci-dessous.

Il sera évidemment préférable de le faire avec du bois de bonne qualité. Cependant, si vous ne pouvez disposer que de bois blanc, sapin ou peuplier, vous arriverez tout de même à obtenir un meuble très présentable, en le « finissant » convenablement, comme nous le verrons à la fin de cette description.

Ce meuble se compose de deux montants, réunis par un dessus et un dessous, fermé par un fond, muni de deux portes, et posant sur un cadre formant socle, qui le surélève et lui donne l'élégance voulue.

Dessus et dessous seront constitués par deux panneaux identiques, mesurant 35 × 85 cm, entaillés à leurs deux extrémités, de façon à obtenir quatre tenons de 5 cm de largeur, séparés par des mortaises de même largeur. Leur profondeur sera de 25 mm, à condition que les planches aient cette épaisseur. Il faudra modifier les mesures en conséquence, si le bois est plus mince ou plus épais.

Les deux côtés formant montants seront également semblables, mesureront 35 × 55 cm, seront munis de trois tenons correspondant aux trois mortaises des panneaux précédents, et d'un tenon en longueur, pratiqué sur un côté. Mesurant 25 cm de long, ce tenon constituera la partie fixe des charnières des portes. Tous les tenons et mortaises seront déterminés simplement par des coups de scie, donnés très soigneusement, pour que des éclats de bois ne se produisent pas. En outre, les côtés seront percés d'une mortaise de 10 × 2 cm, à égale distance des deux petits côtés du panneau.

Les portes, mesurant 40 × 50 cm, seront pourvues d'une mortaise en longueur, de 25 cm, correspondant aux tenons des côtés.

Tenons et mortaises de ces différentes pièces devront être faits très soigneusement, répétons-le, non seulement pour que leur tracé soit net à l'assemblage, mais aussi pour que les uns et les autres correspondent exactement.

Le rayon sera constitué par une planche de 30 × 95 cm, dont les extrémités seront sciées de façon à déterminer deux tenons de 10 cm de largeur et 7,5 cm de longueur, qui seront percés de trous rectangulaires de 5 × 2 cm, dans lesquels passeront les chevilles de maintien.

Le socle, enfin, sera constitué par deux planchettes de 70 × 12 cm et deux de 30 × 12 cm, assemblées en forme de cadre, par quelques vis, ou même par de la colle.

Voyons maintenant comment se fera l'assemblage de toutes ces pièces.

Dessus et dessous, dont le dessus des mortaises, seront arrondis à la râpe et

au papier de verre, pour faire ressortir l'assemblage, et réunis aux deux montants. Il faudra avoir soin de procéder avec une équerre. Bien entendu, le rayon sera mis en place, en faisant glisser ses tenons dans les mortaises percées dans les montants. Une planchette de 6 cm de largeur, formant le montant contre lequel viendront s'appuyer les portes, sera fixée au milieu du devant du meuble, en retrait de 25 mm. Cette fixation se fera par collage ultérieur contre deux tasseaux, également collés. Si on désire avoir un meuble capable de fermer avec une serrure, il faudra fixer ce montant par mortaises et l'emboîter en même temps que le reste.

Un fond sera placé. Suivant les cas, il pourra être constitué par un panneau de contre-plaqué ou de bois mince, mesurant 85 × 55 cm, cloué et collé ultérieurement autour du bord du meuble, ou bien mesurant 50 × 80 cm, et venant s'encastrer entre les côtés du meuble, où il sera maintenu en place contre des tasseaux fixés à l'intérieur.

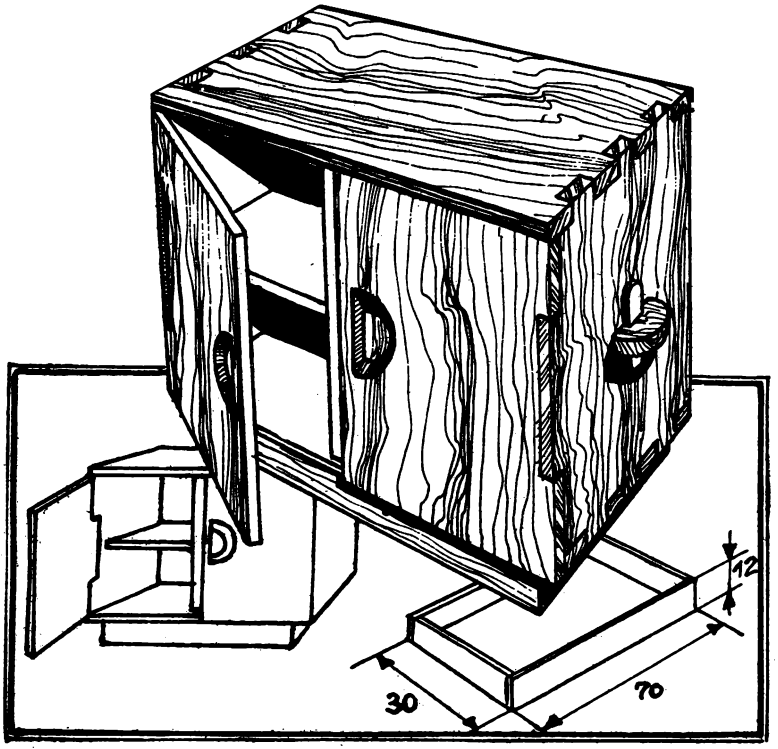

Les portes seront creusées à la gouge, de façon à déterminer deux creux qui constitueront des poignées. Ce travail devra être fait, comme le reste, avec beaucoup de soin, et tracé avant d'être creusé. Les tenons des deux portes, formant charnières, seront percés au moyen d'un foret, assez long, de 3 mm, pour le passage des clous ou des tiges d'acier qui serviront d'axes aux charnières. Les tenons des deux montants seront également percés dans le sens de la longueur pour recevoir les extrémités des clous. Comme il serait très difficile de percer complètement ces tenons, et que, d'ailleurs, ce serait superflu, on se contentera

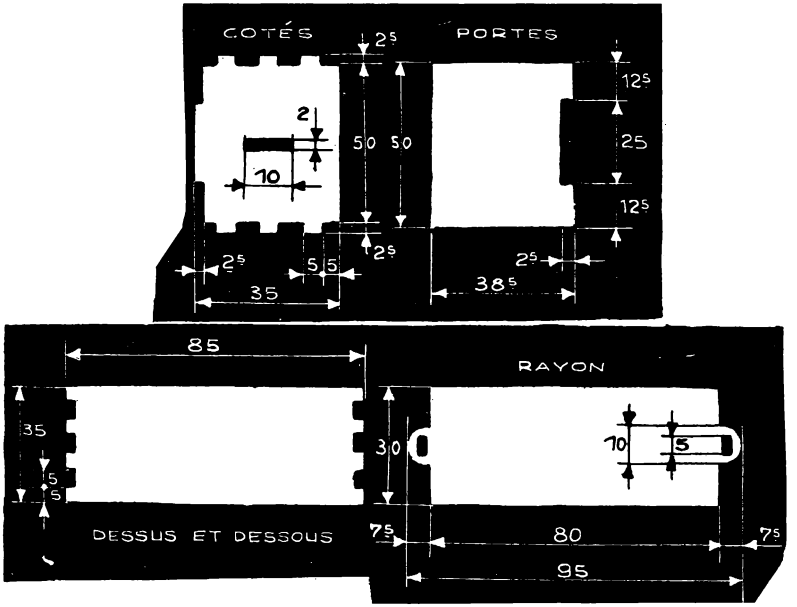

de trous de 3 ou 4 cm de profondeur, percés de chaque côté du tenon. Pour la mise en place des portes, il suffira de soulever dessus et dessous, et de faire glisser les clous-axes dans les trous percés à cet effet.

Après quoi, lorsqu'on se sera assuré que tous les assemblages concordent parfaitement, et que les retouches éventuelles auront été faites, il ne restera plus qu'à démonter les différentes pièces, enduire de colle les endroits à réunir, refaire l'assemblage et tenir en place pendant que la colle sèche, en vous assurant que tout est bien d'équerre. Le meuble sera alors posé sur le socle, sur lequel il sera maintenu par quatre vis. A noter que le cadre sera placé de façon que la planchette arrière se trouve sous le fond du meuble, les autres côtés étant à égale distance des bords du meuble.

Ce dernier aura été, bien entendu, soigneusement raboté et poncé au papier de verre. Suivant le reste du mobilier de la pièce dans lequel sera placé le bahut, et le bois employé, il sera ciré ou verni, après une teinture préalable si elle est nécessaire. Si, par hasard, vous avez pu le confectionner avec du chêne, vous pourrez aussi le céruser (en frottant sa surface, passée à l'huile de lin, avec un tampon poudré de céruse) et le cirer après séchage, comme on le fait pour certains beaux meubles modernes. Il ne vous restera plus qu'à mettre en place les chevilles du rayon, traitées comme le reste du bois.

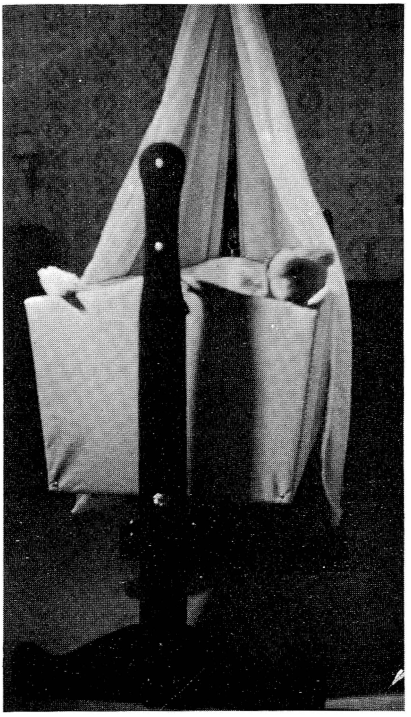

FAITES VOUS-MEME

CE BERCEAU

Vous pouvez exécuter le berceau qui va être décrit avec du bois et du contre-plaqué, ou, si vous le préférez, du panneau de particules. Il comprend le berceau proprement dit, construit avec le contre-plaqué, et son support, fait avec quelques planches de chêne ou de hêtre, faciles à récupérer étant données leurs dimensions réduites.

Le berceau

Il se compose *(fig. 1)* de deux côtés E mesurant 87 x 40 cm, débités dans du contre-plaqué de 8 à 10 mm d'épaisseur (ou dans du panneau de particules de 10 mm d'épaisseur), d'un avant et d'un arrière D identiques, aux mesures indiquées sur la figure. La courbe du haut sera dessinée sur un carton, que

l'on découpera ensuite pour en faire un patron, en sorte que ces courbes seront régulières, et identiques pour les deux panneaux.

Les panneaux D seront cloués entre les côtés E, un fond constitué par un panneau de contre-plaqué mesurant 85 × 48 cm se trouvant pris entre les précédents. L'assemblage se fera par collage et clouage (petits clous à tête d'homme).

L'intérieur du berceau sera capitonné avec de la mousse de polyvynile de 6 cm d'épaisseur, fond et côtés, mousse qui sera recouverte de skaï blanc. Le recouvrement sera maintenu en place par du galon cloué sur le bois, à l'aide de clous à tête dorée.

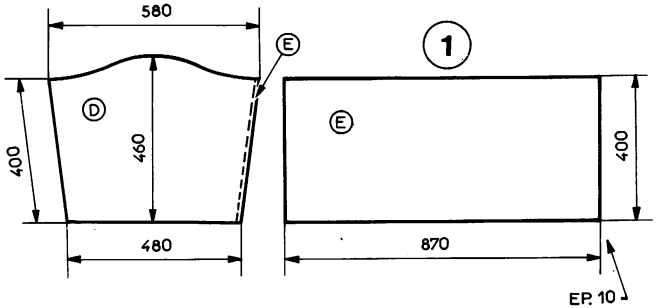

Le piètement

Pour supporter le berceau, on exécutera un piètement avec deux planches de chêne (ou autre bois dur) de 15 mm d'épaisseur. Les deux montants A *(fig. 2)* mesurent 115 cm de longueur, 9 cm de largeur. Ils pourront être droits, ou légèrement évidés et arrondis à leur extrémité supérieure, comme le montre le dessin. Ces montants seront percés de deux trous en haut, pour la pose de crochets de suspension du berceau, de trois trous en bas, disposés en triangle, pour le montage des pieds B par vis.

Ces pieds *(fig. 2)* pourront être chantournés aux dimensions indiquées, ou être laissés droits selon les goûts. Ils auront 65 cm de long et 17 cm de hauteur au milieu. Ils seront vissés contre les montants, ces derniers étant à l'extérieur *(voir fig. 4)*.

Pour supporter le voilage, on confectionnera une potence à flèche F *(fig. 3)*. Cette pièce sera découpée dans du contre-plaqué de 7 mm d'épaisseur ou plus. Si vous ne disposez pas de scie sauteuse pour effectuer ce découpage, vous pourrez remplacer l'S qui soutient la potence par une simple petite traverse, posée ou sciée en biais. L'essentiel est de respecter les mesures indiquées. On notera que l'extrémité inférieure du montant de F est entaillée ; elle posera

ainsi sur le bord du montant A arrière, son extrémité amincie passant dans une double équerre (ou une cale mortaisée) fixée derrière le montant A *(X, fig. 4)*.

Les deux montants A, pourvus de leurs pieds B, seront réunis par deux traverses C de 95 cm de long, 5 cm de large pour 15 mm d'épaisseur, qui seront simplement vissées en bout sur le chant des montants *(fig. 2 et 4)* de part et d'autre.

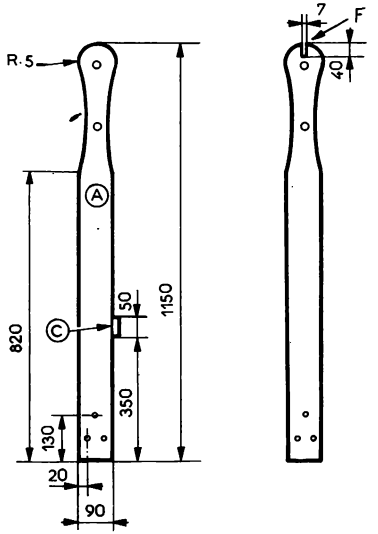

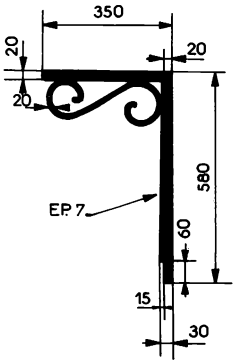

3 FLECHE

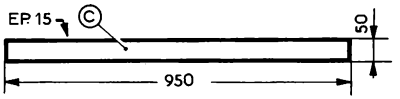

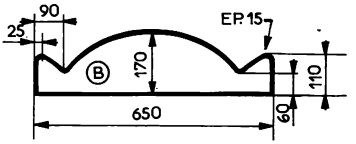

2 PIEDS

La suspension

De forts crochets — vous choisirez le modèle qui vous conviendra le mieux — seront fixés sur les montants A *(fig. 4)* et des anneaux seront attachés au milieu et en haut des avant et arrière D du berceau, qui sera ainsi facile à suspendre entre les deux montants.

Pour immobiliser le berceau, lorsqu'il sera inutile de l'utiliser en balancelle, un dispositif très simple est prévu : une petite tige de fer, commandée par un

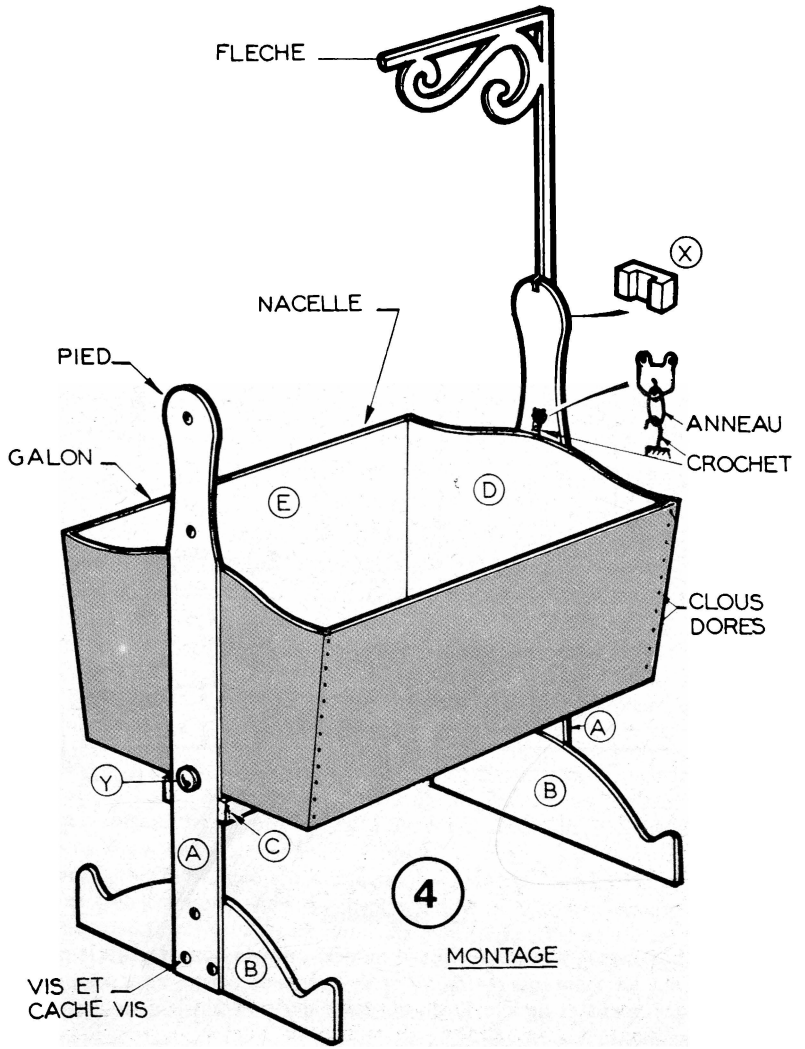

bouton, passe à travers le montant avant *(fig. 5 et Y, fig. 4)* et son extrémité vient pénétrer dans un trou correspondant, percé dans l'épaisseur du côté D du berceau. En fait, pour que le travail soit « propre », on posera sur le côté D soit une rondelle de métal percée au centre, soit une rondelle de plastique, qui évitera ainsi toute déchirure au recouvrement du berceau.

La tige pourra aussi être filetée, en sorte qu'elle sera vissée pour immobiliser le berceau, et dévissée pour lui rendre sa mobilité.

Finition

Il vous reste à teinter et vernir le piètement et la flèche (à moins que vous ne préfériez tout laquer en blanc), à garnir le berceau de sa literie, et la flèche de son voilage, après avoir, bien entendu, essayé suspension et système de blocage.

DES CHAISES DE STYLE RUSTIQUE

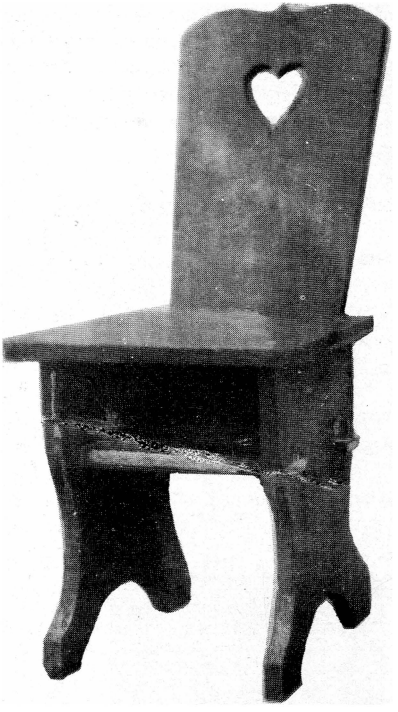

Plusieurs de ces chaises ont été réalisées pour meubler un chalet. Pour tous les éléments qui les composent, sauf les traverses, on utilise du chêne de 25 mm d'épaisseur.

Le dossier *(fig. 1)* mesure 61,5 cm de longueur, 31 cm de largeur à la partie supérieure, 22 cm à l'extrémité inférieure. Le bord supérieur est découpé comme le montre la figure et un motif décoratif ajoure le dossier à mi-largeur. Comme thème décoratif, on peut prendre les figures d'un jeu de cartes *(fig. 2)*, mais il est évident que l'on peut choisir tout autre sujet. Le dossier est percé vers sa base de deux mortaises de 40 × 10 mm d'ouverture, légèrement inclinées par rapport aux faces du panneau. Ces mortaises permettront l'assemblage avec le siège.

Celui-ci *(fig. 3)* est à l'origine constitué par un panneau de forme rectangulaire de 45 x 42 cm. Sur l'un des côtés on détermine par sciage deux tenons de 50 mm de longueur et 40 mm de largeur, dont l'écartement correspond à celui des mortaises du dossier. L'épaisseur des tenons est ramenée à 10 mm et le trou carré figuré sur chaque tenon n'est à faire que par la suite. Les angles du siège sont arrondis et si l'on dispose d'une toupie on peut moulurer l'arête supérieure.

Les deux côtés du piétement *(fig. 4)* sont constitués chacun par un panneau

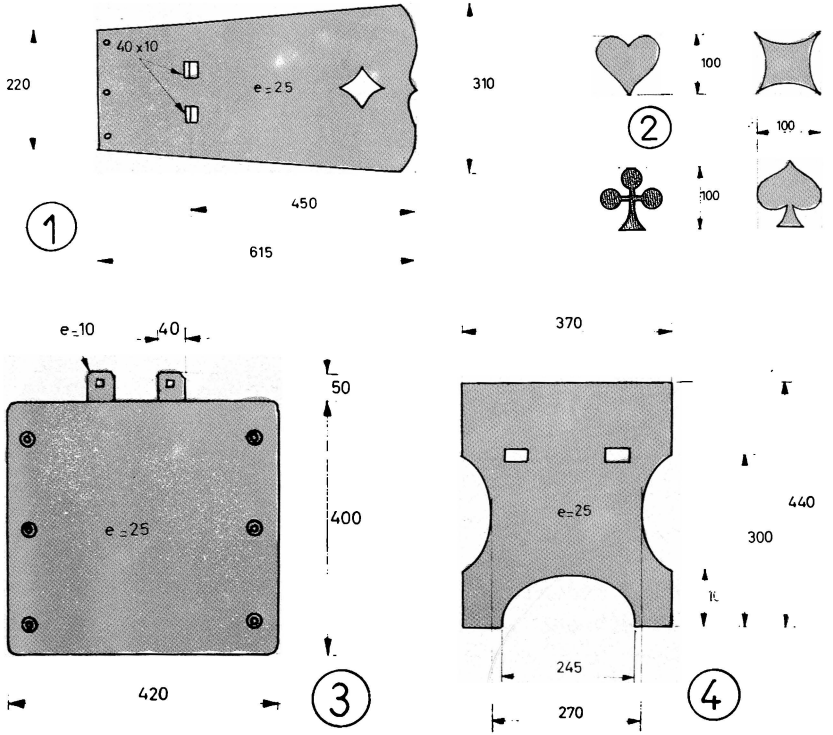

de 44 x 37 cm. Les bords verticaux ainsi que le bord inférieur sont découpés en arrondi pour déterminer des pieds. Au niveau supérieur où se terminent les deux arrondis des bords verticaux, on pratique des mortaises de 40 x 10 mm. Bien entendu les deux pieds du piétement doivent être rigoureusement identiques. Il reste à confectionner deux traverses *(fig. 5)* en bois de 60 x 30 mm de section.

Ces pièces, d'une longueur totale de 44 cm, possèdent à chaque extrémité un tenon de 50 mm de longueur et 40 × 10 mm de section.

Assemblage de la chaise

On assemble d'abord les deux côtés du piétement avec les deux traverses. Les tenons de celles-ci doivent pénétrer légèrement à force dans les mortaises. Après assemblage, on marque d'un trait de crayon la partie dépassant à l'extérieur de chaque tenon. L'ensemble est repéré puis démonté et on perce dans chaque tenon, dans la partie dépassante, un trou de 6 mm tangeant au trait de crayon. Ce trou est ensuite agrandi légèrement en forme de carré, puis le piétement est monté définitivement chaque trou recevant une cheville taillée en forme de coin.

Si le montage a été bien fait, l'ensemble doit présenter déjà une certaine rigidité. On fixe ensuite le siège sur le haut des deux montants du piétement en prévoyant tout autour un débord de 15 mm. L'assemblage se fait par six vis à tête fraisée de 5 mm de diamètre. Les trous sont largement fraisés et les têtes de vis masquées au mastic coloré. Le dossier est ensuite présenté sur les tenons situés à l'arrière du siège.

On renouvelle l'opération réalisée précédemment en ce qui concerne les tenons du piétement et on fixe le dossier par deux chevilles bien coincées. Le bas du dossier vient s'appliquer contre l'arrière de l'une des traverses du piétement. La fixation à cet endroit se fait par trois vis à tête fraisée de 5 mm de diamètre, les têtes étant également masquées comme précédemment.

ETAGERE RUSTIQUE

Cette étagère convient aussi bien au rangement de quelques livres que pour recevoir des bibelots ou un petit poste à transistors. Elle est très facile à réaliser.

Le bois utilisé dans la construction de l'étagère est le latté plaqué chêne de 18 mm d'épaisseur. Le fond et les deux tablettes sont découpés dans un même panneau de 800 × 850 mm. On dessine la bordure en reproduisant le tracé

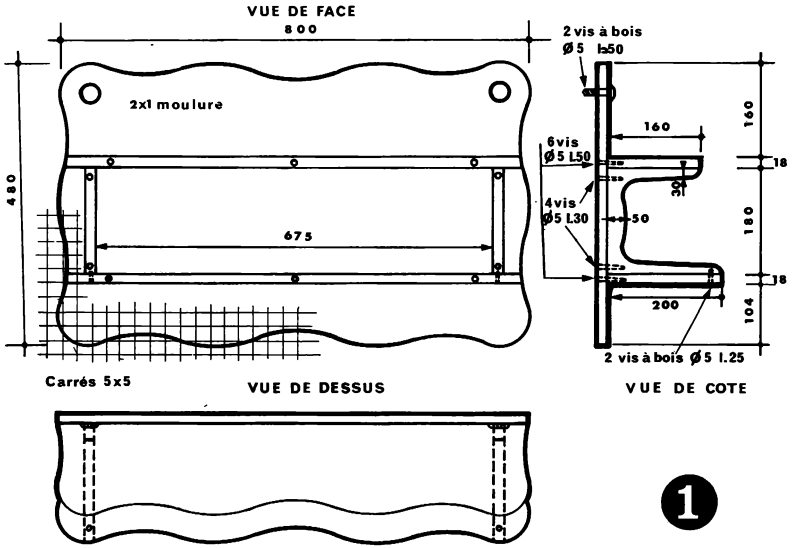

indiqué dans le quadrillage 5 × 5 mm de la figure 1.

Avant de procéder au montage, on collè une bande de placage chêne sur tous les chants qui resteront visibles. Pour réussir le collage, il conviendra de maintenir le placage pendant le séchage par plusieurs anneaux élastiques découpés dans une vieille chambre à air ou à défaut par des spires presque jointives de ficelle *(Fig. 2)*. Une fois secs, les collages sont ébarbés et les bandes sont rectifiées et arasées si nécessaire avec une lame de rasoir.

On prépare la fixation des tablettes sur le panneau vertical en repérant la position des avant-trous de 5 mm à percer en prenant soin qu'ils ne tombent pas

entre deux lattes (surtout des tablettes). Les avant-trous de 5 pour la fixation de l'étagère au mur sont également percés dans les angles supérieurs du panneau.

Ceci fait, on fixe les tablettes par six vis 5 × 50 TF vissées par l'arrière en noyant les têtes dans l'épaisseur du bois.

On trace sur du latté chêne de 18 mm, on découpe et on ajuste les deux renforts latéraux en forme de C carré qui rendent les tablettes solidaires l'une de

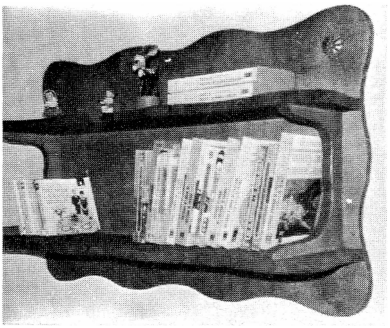

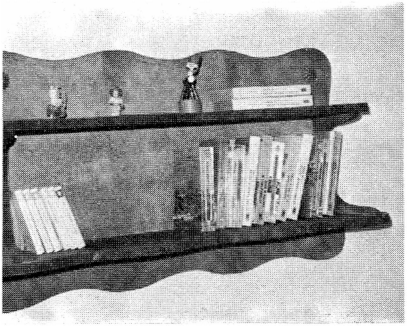

l'autre et qui en même temps servent de butées aux livres rangés. Leurs chants visibles sont habillés d'un placage collé.

Après avoir percé tous les avant-trous nécessaires, on visse par l'arrière les renforts sur le panneau et également sur la tablette inférieure par une vis enfoncée de bas en haut (tête fraisée et noyée).

L'étagère est presque terminée. On lui applique une couche de brou de noix foncé que l'on ponce une fois sèche. On applique une nouvelle couche qui après séchage est vernie.

La fixation au mur est assurée par deux chevilles tamponnées et deux vis 5 × 50 TF. Les têtes bien enfoncées dans l'épaisseur du panneau sont masquées par deux boutons sculptés collés puis vernis.

MATERIEL EMPLOYE :

- **1 panneau latté plaqué chêne 18 × 800 × 850 mm ;**
- **1 panneau latté plaqué chêne 18 × 250 × 250 mm ;**
- **6 m de bande de placage chêne ;**
- **14 vis 5 × 50 TF :**
- **2 boutons**

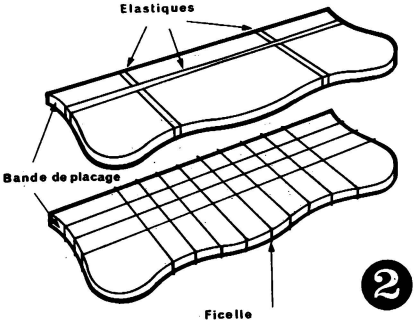

2

1

UN ROUET POUR LES AMATEURS D'ART RUSTIQUE

Vous trouverez difficilement à acheter un authentique rouet et vous le paierez très cher. Puisque vous êtes bricoleur, construisez donc vous-même votre rouet. Bien malins seront ceux qui en le voyant pourront donner son origine.

Un rouet trouve tout naturellement sa place au coin d'une cheminée où brûle un bon feu de bois, sur le haut d'une vieille armoire, sur une table basse. Conve-

nablement teinté, encaustiqué, il évoque les fileuses du siècle dernier. C'est le fidèle compagnon d'une horloge à poids.

Le nôtre est réalisé avec les restes d'un vieux meuble en noyer, mais on peut aussi utiliser l'érable pour les pièces tournées, le pin des Landes ou le spruce pour les pièces débitées. Un tour à bois, une perceuse ainsi que quelques outils de menuisier sont nécessaires pour mener à bien sa réalisation.

Un rouet se compose *(photo 1)* d'une table étroite portée par quatre pieds

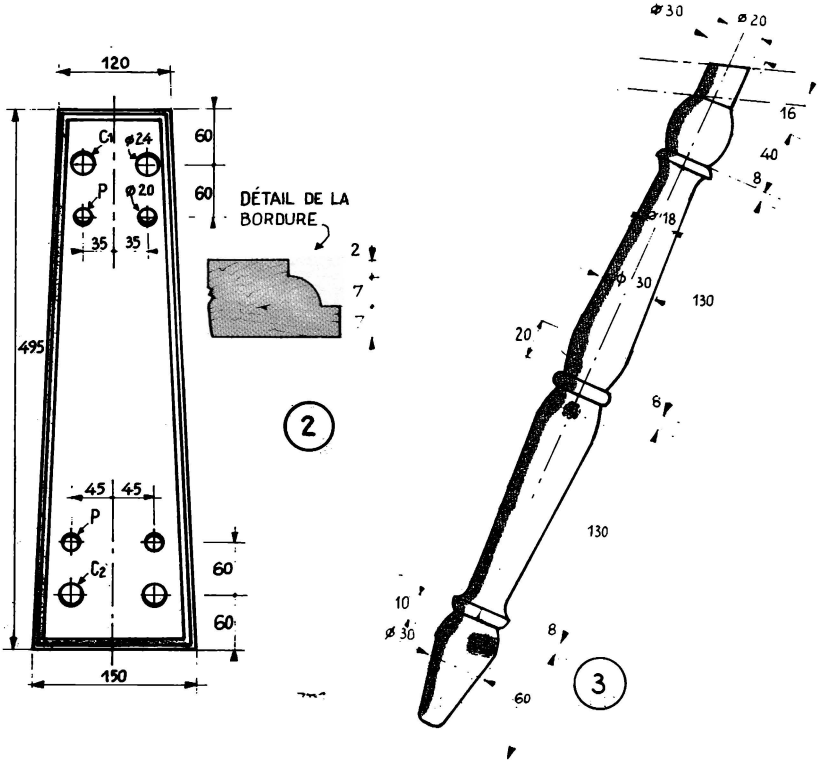

obliques réunis par plusieurs entretoises. Fixées à la table, on trouve la mécanique de filage de la laine et la roue d'entraînement de la mécanique actionnée par une pédale et une bielle. L'ensemble ne constitue pas une machine d'une très haute précision mais son assemblage exige des soins particuliers nécessités

par l'inclinaison des pieds. Les essais de montage « à la demande » seront toujours préférables à des mesures de distance au millimètre près.

La table

On commencera la construction par celle de la table. C'est une planchette de 16 mm d'épaisseur ayant la forme d'un trapèze de grande hauteur *(fig. 2)* et dont la bordure est moulurée vers le haut *(v. détail de la bordure)*. Aux emplacements indiqués, on perce quatre trous inclinés P de 20 mm de diamètre pour recevoir les

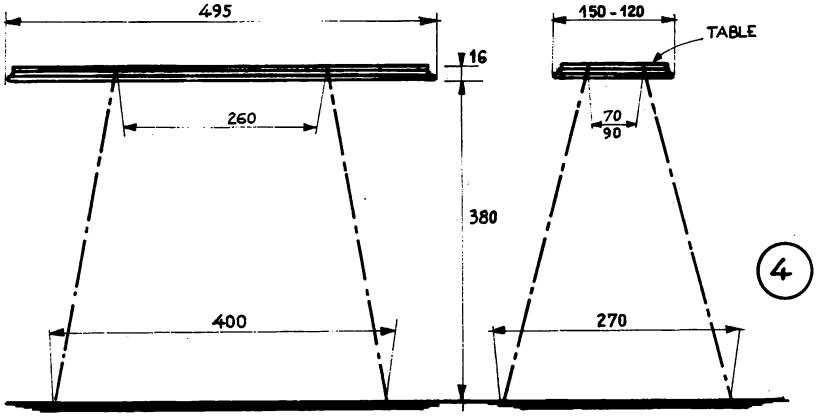

tenons des pieds, deux trous inclinés C1 de 24 mm de diamètre pour recevoir les tenons des colonnettes de mécanique et deux trous perpendiculaires C2 de 24 mm de diamètre pour recevoir les tenons des colonnettes de roue.

Les pieds

Les pieds, au nombre de quatre, sont tournés d'après un même gabarit représenté sur la figure 3. Une attention spéciale sera donnée à l'exécution du tenon d'assemblage avec la table 16 × 20 mm, dont dépend le bon aplomb du rouet. Les deux schémas de la figure 4 indiquent l'écartement des pieds sous la table et au sol. Les cotes 270 mm et 400 mm sont impératives.

Les pieds sont réunis deux à deux par des barreaux B1 *(fig. 5)* à la base et des traverses B2 *(fig. 6)* à mi-hauteur. Les pièces sont assemblées par collage de tenons dans des trous borgnes de même diamètre *(fig. 13* et *14)*. L'assemblage se fait au moment où les pieds sont eux-mêmes collés dans la table. Après séchage, les tenons des pieds sont arasés puis masqués par une pastille semi-sphérique en bois collée sur la table *(v. photos)*.

La roue et son support

On pourra obtenir une roue très décorative de 180 mm de rayon *(fig. 7)* en utilisant les deux cerclages d'un tonnelet. Ces cerclages de 27 mm de largeur et concentriques étaient distants de 21 mm *(v. coupe de la jante)*. Après avoir tourné huit rayons semblables et un moyeu, en jouant sur la hauteur des tenons des rayons, on assemblera la roue à plat sur une table. Ensuite, on remplira le vide entre les cerclages par des déchets de bois de toutes dimensions collés entre eux et sur les tenons. Un sèchage de 48 heures suivi d'un ponçage au disque abrasif a donné une jante régulière pouvant être teintée avec du brou de noix puis cirée.

Le centre du moyeu est percé d'un trou de 8 mm de diamètre dans lequel

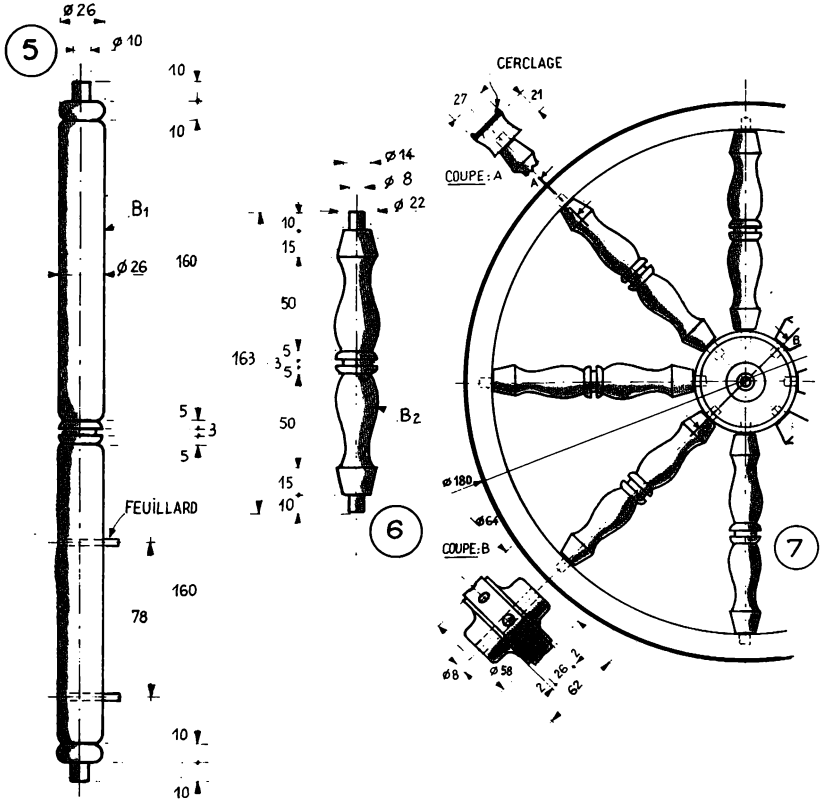

on enfonce à force l'axe de la roue qui est un barreau d'acier de 8 mm de diamètre, 180 mm de longueur. Cet axe tourne entre deux colonnettes fixées verticalement sur la table *fig. 8)*. Avant montage on soude sur une extrémité de l'axe un étrier en fer plat 15 × 4 *(v. détail)* qui jouera le rôle de manivelle

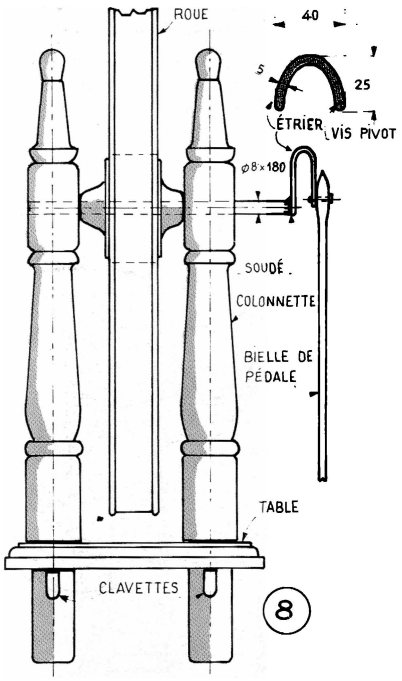

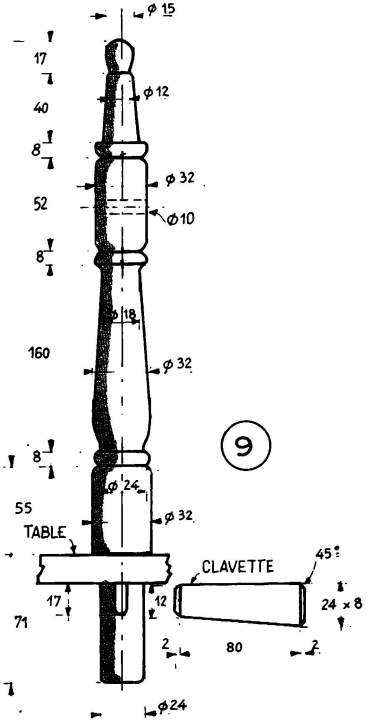

d'entraînement. Une vis pivot traversant l'extrémité supérieure de la bielle de pédale est matée sur la branche d'étrier. La figure 9 donne les dimensions des colonnettes à tourner. Le tenon qui les fixe à la table est traversé par une clavette en bois dur coincée au marteau.

Montage de la pédale

La pédale est découpée dans une planche de 12 mm d'épaisseur *(fig. 10)*. Elle bascule sur deux vis traversant un morceau de feuillard encastré dans le barreau B1 *(v. fig. 5)*. Son extrémité amincie est percée d'un trou de 6 mm fraisé en dessus

et en dessous dans lequel la bielle s'engage et est fixée par une pointe fine servant d'axe d'oscillation.

La bielle est une tige en bois rond travaillée à sa partie supérieure pour s'accrocher à la vis de manivelle de la roue.

Mécanique de filage

La mécanique de filage est portée par deux colonnettes obliques fixées à l'arrière de la table *(v. fig. 1)*. Elle se compose de la noix, la bobine et l'ailette *(fig. 11)*. Comme on ne cherchera pas à filer la laine comme nos aïeules, on adoptera une mécanique simplifiée, non fonctionnelle, qui donnera un caractère suffisant d'authenticité au rouet.

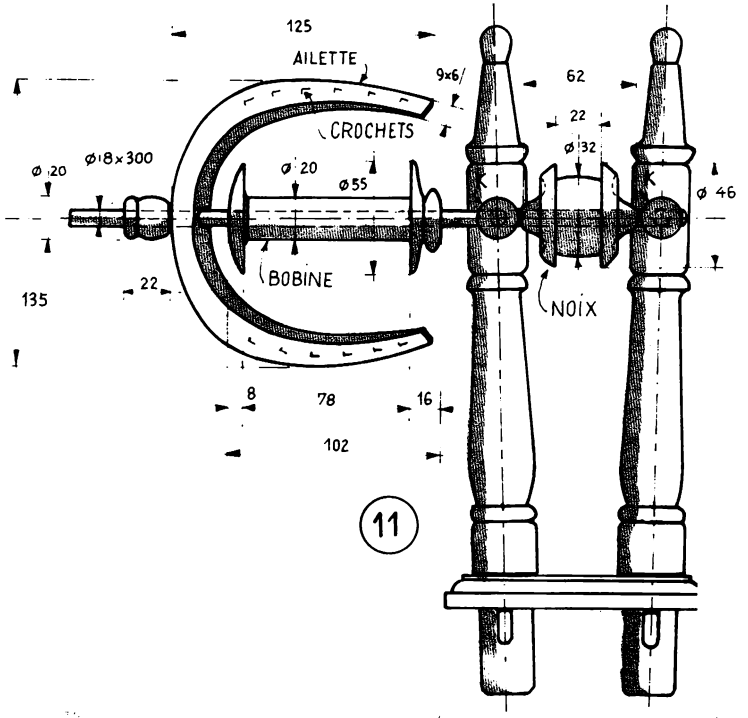

Colonnettes (fig. 12). – Elles sont tournées aux dimensions des colonnettes qui portent la roue. L'embase est sciée obliquement et l'axe de mécanique traverse une pièce rapportée K à tenon en bois dur de 25 mm de diamètre, 35 mm de profondeur percée d'un trou de 8 mm.

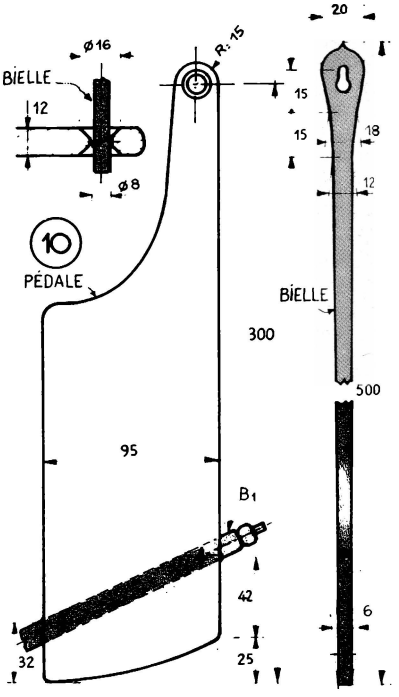
20
Ø16
R.15
BIELLE
12
15
15
18
12
Ø8
10
PÉDALE
BIELLE
300
500
95
B1
42
6
32
25

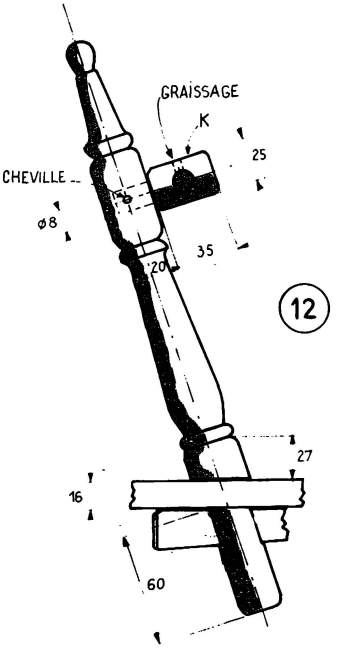
GRAISSAGE
K
CHEVILLE
25
Ø8
35
20
12
27
16
60

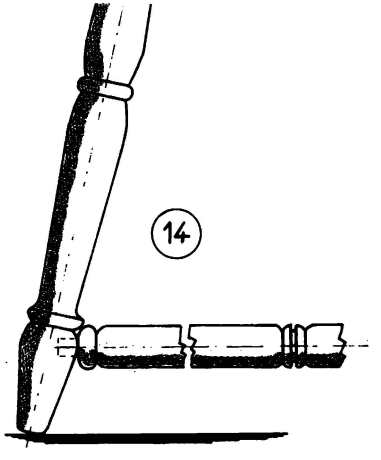
14

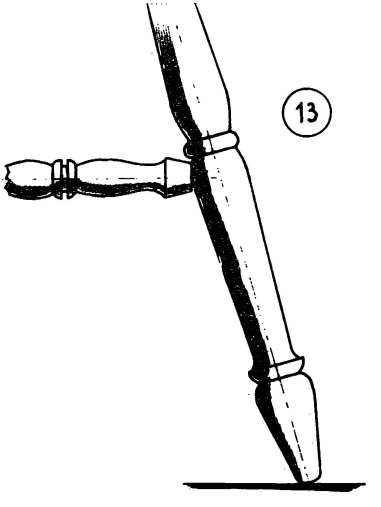
13

Axe — C'est un barreau d'acier de 8 mm de diamètre, 300 mm de longueur. Il entre à frottement dur dans chacune des pièces de la mécanique qu'il entraîne mais tourne librement dans les paliers K.

Noix — La noix *(fig. 11)* est tournée dans un bloc de bois dur. Elle présente une gorge de 22 mm de largeur, 32 mm de diamètre où se loge la courroie plate en cuir entraînée par la roue.

Bobine — Elle est exécutée au tour. La longueur d'enroulement du fil mesure 78 mm et son diamètre 20 mm. Les joues sont bombées.

Ailette — L'ailette est une pièce en bois découpé ayant la forme générale d'une lyre. Les deux branches vont en s'amincissant de 10 × 20 mm vers le milieu à 9 × 6 mm aux extrémités. Un trou de 8 mm est percé dans l'axe de la pièce ainsi que dans le tenon tourné 20 × 22 mm pour recevoir à force l'axe d'entraînement. Neuf petits crochets rectangulaires également espacés sont piqués dans les branches de l'ailette, à hauteur de la bobine. Sur un rouet véritable ces crochets ont pour rôle de guider le fil de laine sur la bobine.

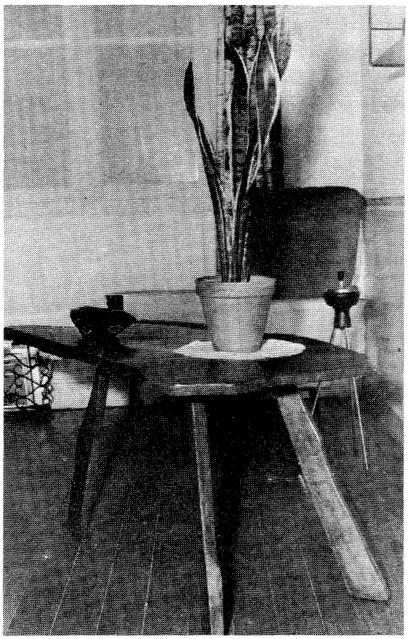

TABLE BASSE

DE SALON

Cette petite table de style rustique est d'un prix de revient très bas, puisqu'on utilise pour la réaliser des chutes de scierie. En effet elle est réalisée avec des chutes de chêne provenant de l'équarissage des troncs.

Le plateau provient de la partie du pied du tronc voisine de la souche, ce qui lui donne sa forme irrégulière, plus évasée à une extrémité qu'à l'autre. Il est, bien sûr, nécessaire de retoucher à la scie les deux extrémités qui sont ordinairement droites de sciage. Ce plateau ayant été obtenu par passes successives, il présente une épaisseur régulière. S'il n'en est pas ainsi, le passage dans une raboteuse de menuisier permet de remédier aux irrégularités d'épaisseur. Ce plateau est poncé, l'opération se faisant à la main ou de préférence avec un disque monté sur une perceuse. On utilise des grains de plus en plus fins pour obtenir un fini qui est encore plus poussé si on termine avec une peau de mouton. Sur l'épaisseur, l'écorce est supprimée et là encore on exécute un ponçage soigné.

Les pieds sont réalisés avec des chutes de même provenance, de forme irrégulière. L'extrémité supérieure est travaillée de manière à présenter un tenon à section rectangulaire, exécuté selon la pente qu'on désire donner aux pieds.

La liaison avec le plateau se fait par l'intermédiaire de traverses ou de socles selon que les pieds sont montés par paire ou isolément. Pour ces pièces il convient d'utiliser du bois dur d'au moins 25 mm d'épaisseur, de manière que les assemblages présentent une solidité suffisante.

A chaque tenon des pieds correspond une mortaise permettant un assemblage à force. Bien entendu la mortaise est inclinée par rapport aux faces de la traverse et si on désire donner au pied la position donnée par la photo il convient également d'orienter les mortaises par rapport à la largeur des traverses. Le montage de chaque pied se fait par un collage soigné, qui est encore renforcé par une vis enfoncée dans l'épaisseur des traverses.

La finition consiste à teinter les différents éléments de la table et à les cirer. On peut également les vernir, ce qui empêche les liquides de marquer le bois. Deux couches de vernis sont nécessaires avec un léger ponçage de la première couche.

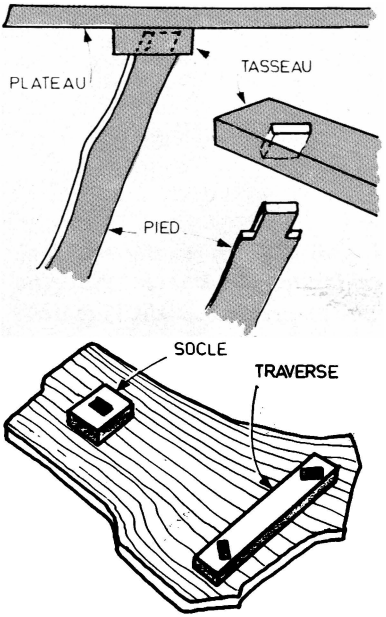

ORIENTATION DES MORTAISES

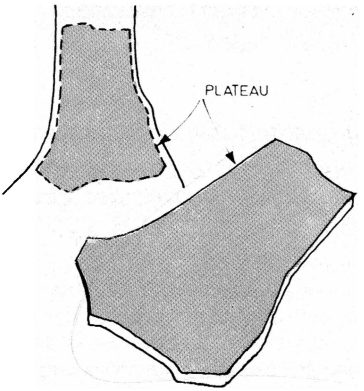

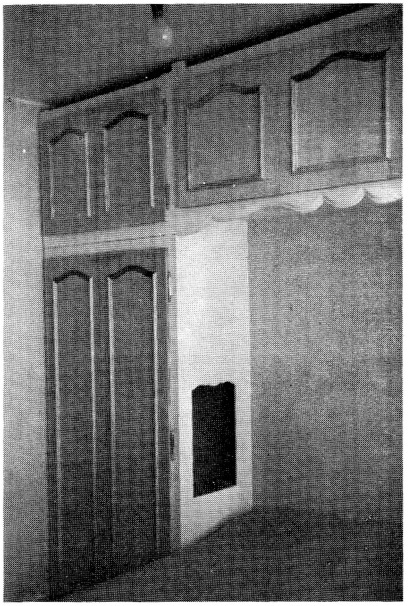

ENSEMBLE

ARMOIRES-PENDERIE-

ALCOVE

DE STYLE LOUIS XV

D'un très bel effet décoratif, cet ensemble de style Louis XV suffit à meubler entièrement une chambre à coucher, le seul meuble à ajouter étant bien sûr le lit lui-même. Ce dernier pourra être également de style, ou simplement constitué par un sommier avec matelas, sans pied, la tête pouvant comporter un panneau capitonné, dont le bord supérieur sera découpé suivant les mêmes courbes que la partie centrale du meuble, qui forme l'alcôve.

Comme on peut le voir sur les photos et dessins, le meuble comprend deux corps, formant armoires — l'une à penderie, l'autre pouvant comporter de nombreux compartiments ou tiroirs — réunis par un corps central, proche du plafond, qui sera pourvu de rayons et servira au rangement d'objets, linge ou couvertures dont on a besoin moins souvent que de vêtements.

Le meuble, qui comporte un décor réalisé avec des baguettes collées, et des ferrures en bronze de style, sera peint en blanc mat cassé, tirant légèrement sur

le gris, par exemple. L'intérieur sera en acajou ciré ou verni (contre-plaqué une face acajou). Les niches ménagées dans les corps d'armoire — qui remplaceront les tables de nuit — seront recouvertes intérieurement de papier-velours vert bouteille ou rouge, si on préfère.

La réalisation de cet ensemble ne présente pas de difficulté, surtout pour ceux qui ont déjà l'habitude du travail du bois, mais elle sera évidemment assez longue. En revanche, l'économie réalisée par rapport aux modèles analogues du commerce est considérable.

Etablissement du plan

Ce genre de meuble couvre, en principe, toute une cloison, ou une grande partie, tout au moins, de cette cloison. Le prototype qui va être décrit a été

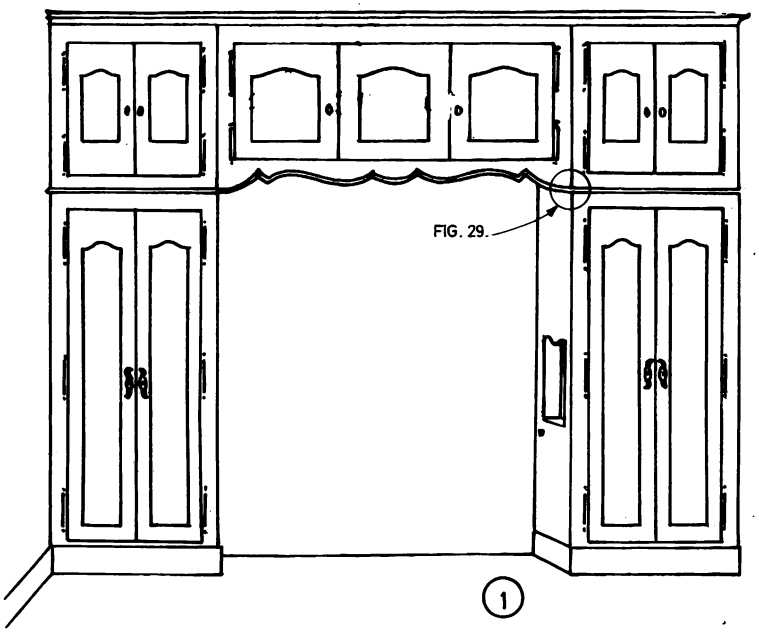

construit pour une pièce mesurant 3,60 × 3,20 avec une hauteur de plafond de 2,50 m. Il conviendra donc de prendre les mesures de la chambre à garnir. Si l'une des cloisons se rapproche de la mesure de 3,60 m, vous pourrez construire l'ensemble tel qu'il est décrit. Si, au contraire, une grande différence existe, il vous faudra modifier les mesures principales indiquées, pour les adapter à vos

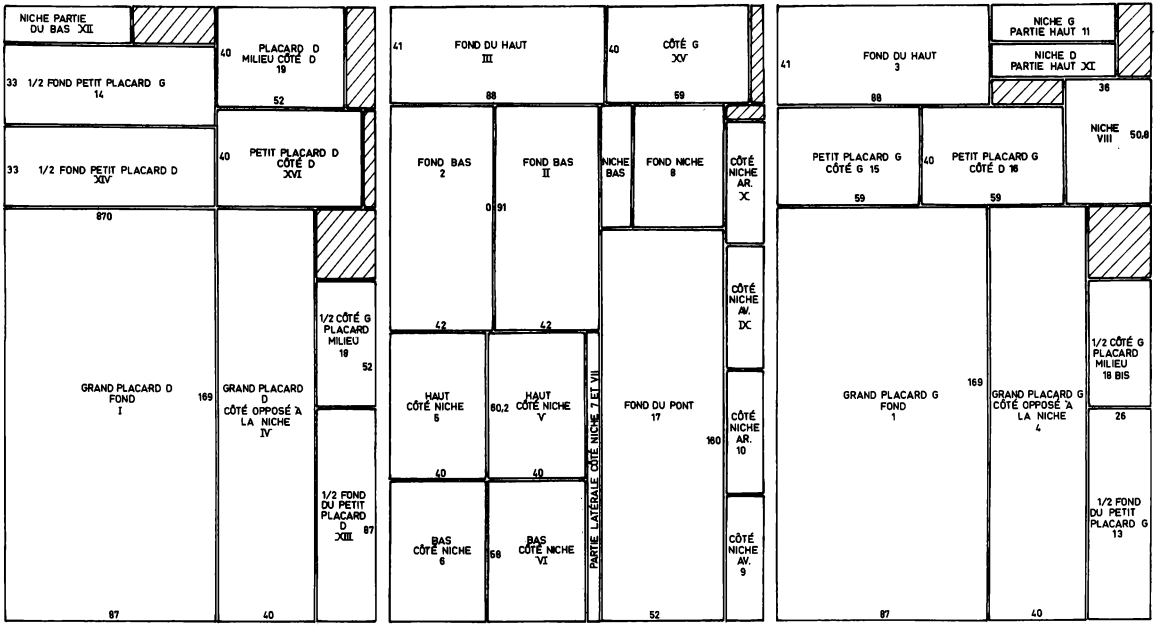
NICHE PARTIE DU BAS XII
PLACARD D MILIEU CÔTÉ D 19
40
52
33 1/2 FOND PETIT PLACARD G 14
33 1/2 FOND PETIT PLACARD D XIV
PETIT PLACARD D CÔTÉ D XVI
40
870
GRAND PLACARD D FOND I
169
GRAND PLACARD D CÔTÉ OPPOSÉ À LA NICHE IV
1/2 CÔTÉ G PLACARD MILIEU 18
52
1/2 FOND DU PETIT PLACARD D XIII
87
87
40
41
FOND DU HAUT III
88
CÔTÉ G XV
40
69
FOND BAS 2
FOND BAS II
91
42
42
NICHE BAS
FOND NICHE 8
CÔTÉ NICHE AR. X
CÔTÉ NICHE AV. IX
HAUT CÔTÉ NICHE 5
HAUT CÔTÉ NICHE V
80,2
40
40
PARTIE LATÉRALE CÔTÉ NICHE 7 ET VII
FOND DU PONT 17
160
CÔTÉ NICHE AR. 10
BAS CÔTÉ NICHE 6
BAS CÔTÉ NICHE VI
68
CÔTÉ NICHE AV. 9
52
41
FOND DU HAUT 3
88
NICHE G PARTIE HAUT 11
NICHE D PARTIE HAUT XI
36
NICHE VIII
50,8
PETIT PLACARD G CÔTÉ G 15
PETIT PLACARD G CÔTÉ D 16
40
59
59
GRAND PLACARD G FOND 1
169
GRAND PLACARD G CÔTÉ OPPOSÉ À LA NICHE 4
1/2 CÔTÉ G PLACARD MILIEU 18 BIS
26
1/2 FOND DU PETIT PLACARD G 13
87
40

besoins en respectant les proportions, et en tenant compte de la largeur du lit à utiliser, dans le cas présent 1,40 m.

La figure 1 montre l'aspect du meuble terminé. La figure 2 montre le plan de la pièce, avec l'emplacement du meuble et du lit par rapport à la fenêtre et aux portes, avec les cotes principales. Vous noterez qu'une réserve est ménagée en bout du meuble, côté fenêtre, pour permettre aux rideaux d'être rabattus, lorsqu'on les ouvre. Selon les cas, cette réserve pourra être prévue, ou négligée — si les rideaux s'ouvrent de l'autre côté. Les deux corps de meuble, à droite et à gauche, sont pourvus de deux portes chacun, aussi bien pour la partie du bas

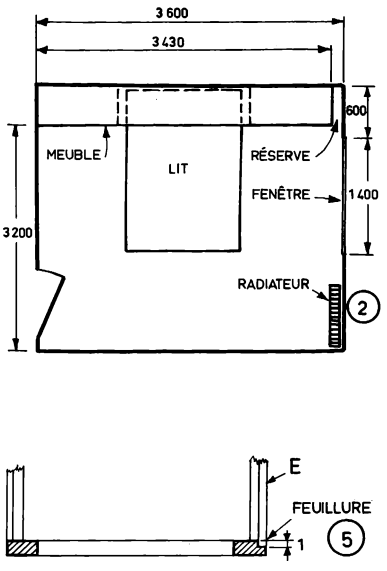

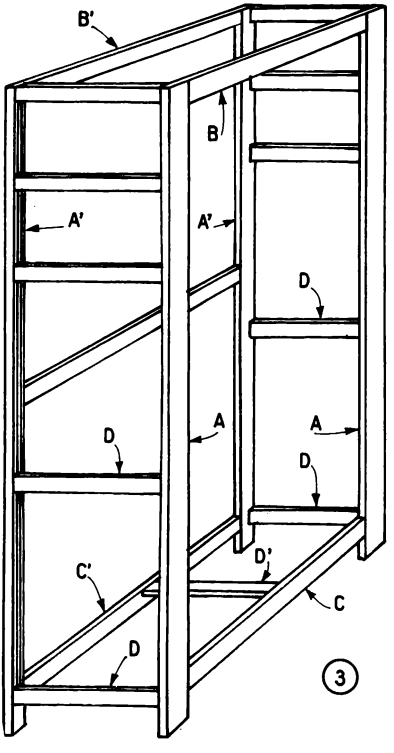

que pour celle du haut. On pourra, si on le désire, ne prévoir qu'une seule porte, plus large, ce qui pourra sembler plus esthétique dans certains cas, et facilitera de toute façon le travail.

Tous les éléments de l'ensemble comportent une armature en sapin de bonne

qualité, en 4 × 2 cm de section. On pourra aussi utiliser du hêtre bien sec, sauf pour les faces avant, où montants et traverses sont en sapin du Nord, en 6,5 × 2 cm de section. Cette qualité de bois comporte généralement peu de nœuds : c'est pourquoi on l'emploiera pour le devant, pour éviter le plus possible les « rebouchages » au moment de la mise en peinture.

Quant à la construction, elle se fera en cinq éléments : les deux armoires, les deux petits placards qui les surmontent, et la partie médiane placée au-dessus de l'alcôve. Les armatures des éléments du haut devront toutes être construites avant d'exécuter le cloisonnement intérieur, les différentes fixations à utiliser devant être mises en place avant cette dernière opération, et pour cela, les éléments, devront être « positionnés » les uns contre les autres, au-dessus des deux armoires.

Armature de l'armoire de gauche

Cette armoire sera réservée aux rangements. Elle comportera en conséquence de nombreux rayons, et de ce fait devra être pourvue d'entretoises supplémentaires *(fig. 3)*. Elle est constituée par un cadre avant, un cadre arrière et des traverses et entretoises qui les réunissent. Les assemblages se font par tenons et mortaises, collés et chevillés.

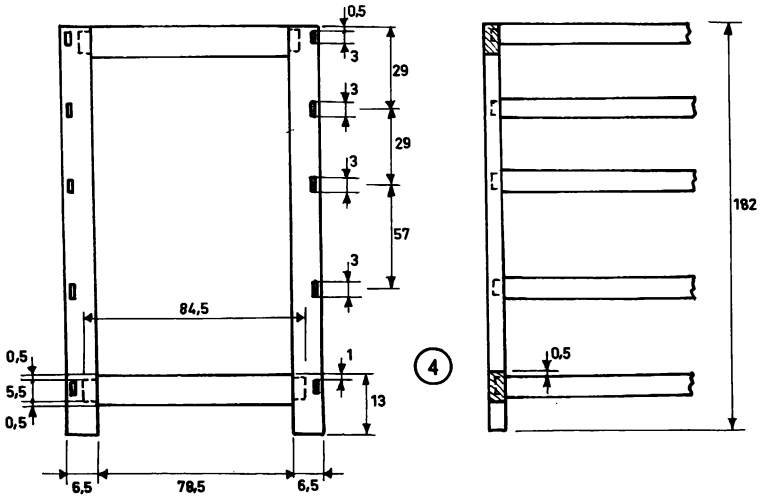

Le cadre avant est constitué *(fig. 3 et 4)* par deux montants A en sapin de 6,5 × 2 cm de section, longs de 1,82 m réunis par deux traverses B et C de 84,5 cm, de même section. Les tenons de B et C ayant 3 cm de long, la largeur du cadre assemblé sera au total de 91,5 cm. Les tenons seront façonnés à la

scie, et auront 5,5 cm de largeur pour 1 cm d'épaisseur et 3 cm de long *(fig. 4)*. Les mortaises correspondantes seront creusées au bédane dans les montants A, aux distances indiquées : en effet, la traverse C du bas doit se trouver à 6,5 cm du sol.

Mais il sera bon de faire toutes les mortaises destinées à recevoir les tenons des entretoises (de 2 × 4 cm de section) destinées à réunir les cadres avant et

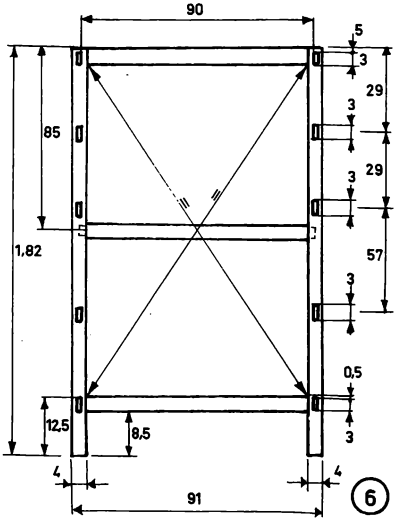

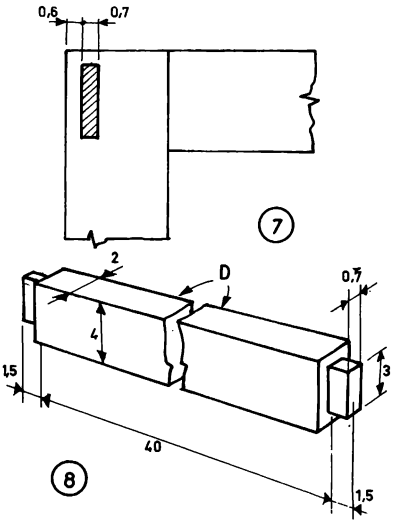

arrière avant l'assemblage des cadres. Ces mortaises *(fig. 4)* auront 3 cm de long pour 0,7 cm de large et 1,5 cm de haut, pour correspondre aux tenons des entretoises, dont le détail est indiqué figure 8, détail D. En effet, on aurait plus de mal à les exécuter si le cadre était déjà assemblé. Les mortaises seront creusées, bien entendu, sur la face intérieure des montants.

Le montant de gauche (pour l'armoire de droite, et inversement pour celle de gauche) sera feuilluré sur 1 cm de large et 0,5 de profondeur *(fig. 4 et 5)* pour permettre le collage au ras du panneau du contre-plaqué E de recouvrement.

Le cadre arrière sera fait entièrement, montants et traverses A', B' et C' *(fig. 3)* avec du bois de 4 × 2 de section, de la même façon que le cadre avant. La figure 6 indique les petites différences existant entre l'avant et l'arrière, en particulier pour les traverses médiane et du bas. La figure 7 donne le détail des mortaises pour les entretoises, aussi bien pour l'avant que pour l'arrière.

Au moment de l'assemblage des cadres, on encollera rapidement toutes les mortaises, on engagera tous les tenons, on serrera, puis on vérifiera l'équerre,

par exemple, en mesurant les diagonales *(fig. 6)* qui devront, bien entendu, être parfaitement égales. On redressera, s'il y a lieu, avant de mettre l'ensemble sous presse pour le séchage.

On pourra, à ce moment-là, percer des trous et cheviller tous les assemblages montants-traverses, soit avec des chevilles en bois soit avec des chevilles métalliques, ce qui donnera une grande solidité à l'ensemble.

Les deux cadres ayant été assemblés, on les réunira par les entretoises D, préparées comme le montre la figure 8, toujours en encollant les tenons, et en procédant assez rapidement pour pouvoir vérifier, et corriger l'équerrage avant que la colle ne commence à faire prise, comme pour les cadres. On immobilisera toute l'armature, assemblée ainsi, avec quelques lattes clouées aux angles *(fig. 9)* pour éviter un déplacement pendant le séchage. Vous noterez, sur cette figure,

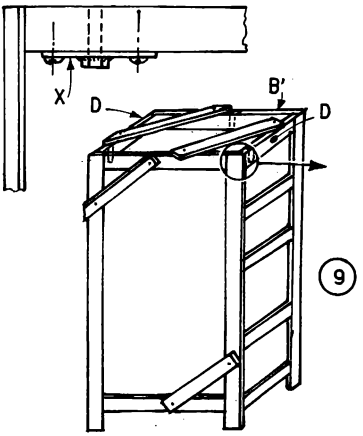

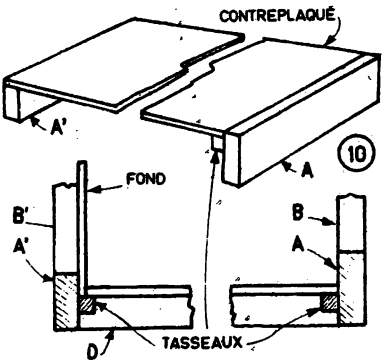

que les entretoises D des côtés, et la traverse arrière B' sont percées pour le passage des boulons d'assemblage avec l'élément du dessus. Sous le trou sera vissée une plaquette X sur laquelle aura été brasé un écrou correspondant au boulon qui sera employé.

Armature de l'armoire de droite

Elle se fait exactement comme la précédente, à cela près que les côtés sont inverses, c'est-à-dire que c'est le montant A de gauche qui sera feuilluré, au lieu du droit, comme dans le premier cas.

Recouvrement

Pour cloisonner les deux armoires — on verra plus loin comment seront découpés les panneaux de contre-plaqué, afin d'en tirer le maximum, avec le minimum de chutes — il faudra coller et clouer des tasseaux de 15 × 15 mm de section, comme le montrent les figures 3 et 10. En effet, les côtés des armoires ont un double recouvrement, extérieur et intérieur. Si les panneaux

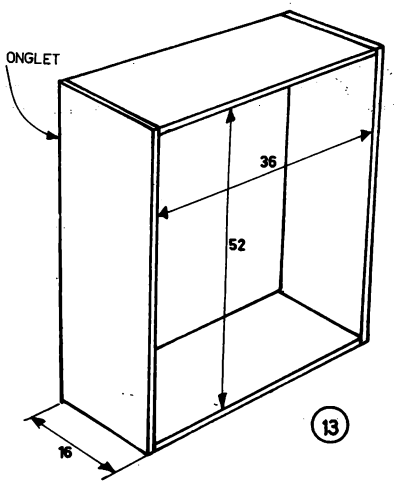

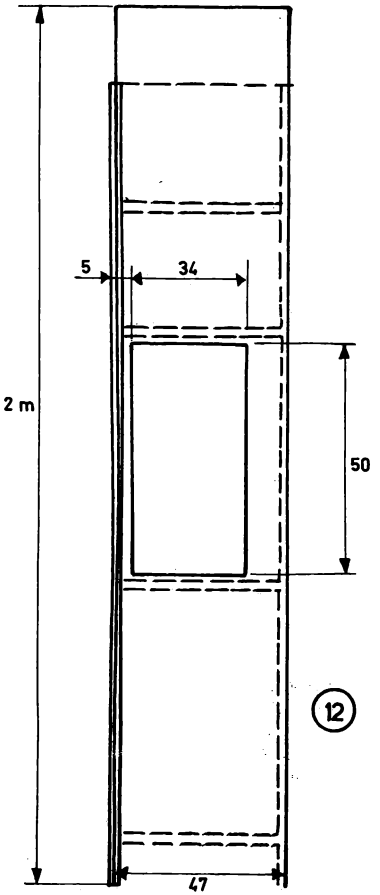

extérieurs posent *(fig. 4 et 5)* d'un côté dans la feuillure et contre les entretoises et le montant arrière (côtés à niche), de l'autre contre les entretoises, entre montants avant et arrière, les panneaux intérieurs devront poser, dans le sens de la hauteur, contre ces tasseaux, posés parallèlement aux arêtes verticales des montants, et à 5 mm du bord. Ainsi, l'intérieur des armoires ne sera pas déparé par les entretoises.

Des tasseaux seront également cloués derrière les traverses C', pour la pose d'un panneau plancher. La figure 10 montre, en haut, comment s'opère la pose de ce dernier, qui appuie à l'avant sur un tasseau, à l'arrière sur la traverse B', et également sur des tasseaux cloués sur les entretoises D du bas, et sur la traverse D' réunissant les traverses avant et arrière du bas de l'armature *(fig. 3)*.

La figure 10, en bas, montre en coupe le montage des panneaux intérieurs des côtés, face acajou tournée vers l'intérieur, bien entendu. Ces panneaux appuient contre l'envers des montants avant A, et ménagent, à l'arrière, un espace de 5 à 6 mm pour l'épaisseur du panneau du fond, pointé directement contre les montants arrière et les traverses. Les panneaux auront 6 mm de moins que la hauteur de l'armoire, pour permettre la pose du panneau-plafond *(fig. 13)*.

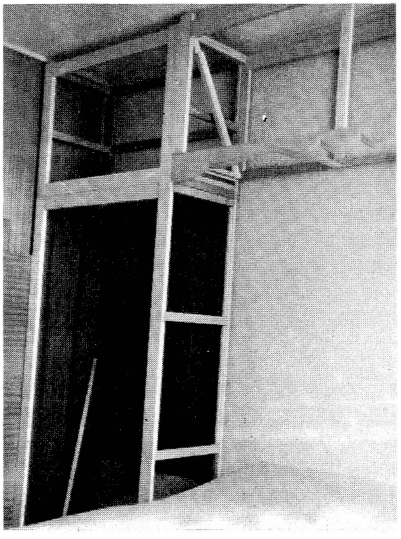

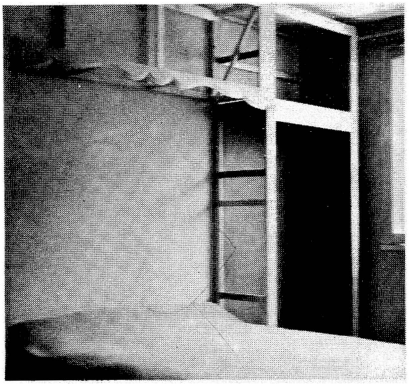

Ensemble des armatures, côté droit.

Ensemble des armatures côté gauche. Remarquez la traverse moulurée du bas de la partie médiane.

Pour résumer, vous commencerez après la pose des divers tasseaux, par mettre en place le panneau-plancher, puis le panneau de fond, puis le panneau intérieur de gauche, le droit étant prêt à poser. Mais il ne le sera, en fait, qu'après la pose

de la niche, si, comme cela est prévu, elle doit avoir une certaine profondeur, et par conséquent dépasser à l'intérieur de l'armoire. Dans ce cas, il est bien évident que le panneau intérieur devra être percé d'une fenêtre pour laisser passer le coffrage de la niche. Mais si vous ne voulez donner à cette niche qu'un but décoratif, tout au moins pour l'une des deux armoires, l'écartement entre panneaux de côté, intérieur et extérieur, suffira, et dans ce cas, le panneau intérieur n'aura pas à être percé.

De toute manière, le panneau intérieur droit (pour l'armoire de gauche) ne sera mis en place qu'après la pose du panneau extérieur, en okoumé ordinaire, qui viendra s'appliquer dans la feuillure *(fig. 5)*.

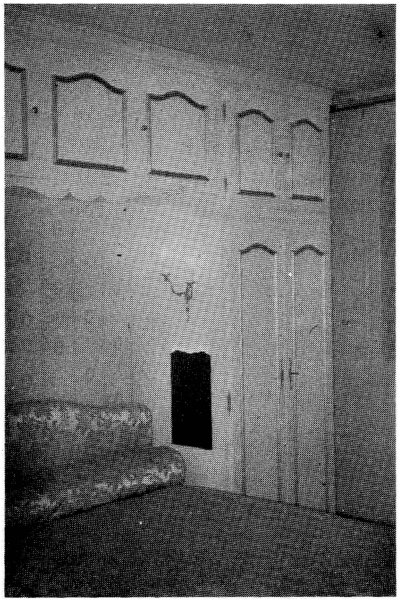

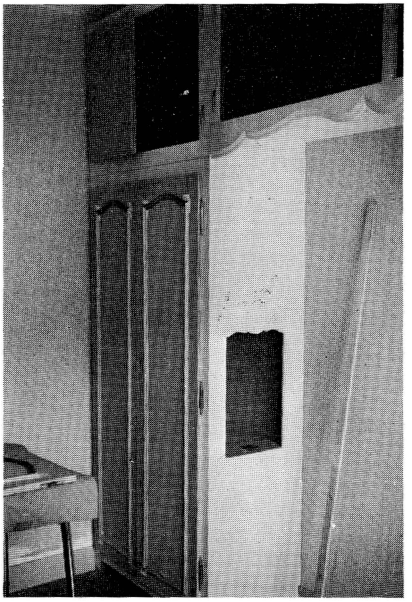

Côté gauche du meuble, recouvrement achevé. Remarquez la niche, découpée selon le dessin prévu, mais sans cadre. Vous pouvez également procéder de cette façon, et renoncer à l'encadrement décrit dans l'article.

La niche

Le panneau extérieur E *(fig. 5)* sera posé sur le côté de l'armoire, dans la feuillure prévue à cet effet, à droite pour l'armoire de gauche.

Notez que l'on prendra pour cela un panneau de 2 m de long sur 47 cm de

large, celui-ci devant dépasser dans le haut pour assurer la jonction avec le panneau de dessous de l'élément central. Le bord du contre-plaqué dans le sens de la longueur, sera ajusté à la varlope, pour que la jonction avec le bord de la feuillure soit parfaite.

La niche doit se situer entre les troisième et quatrième entretoises, écartées de 57 cm. Vous repèrerez soigneusement cette hauteur sur le contre-plaqué, en enfonçant au besoin quelques pointes pour vous assurer de l'exactitude du repérage, puis vous découperez à la scie sauteuse un rectangle tracé soigneusement, et mesurant 34 cm de largeur pour 50 de hauteur à partir de 5 cm du montant A *(fig. 12)*. C'est autour de ce trou que sera appliqué l'encadrement de la niche, le coffrage de cette dernière venant s'appliquer, par-derrière, contre la fenêtre.

Ce côté extérieur ne sera pointé et collé qu'après la pose de la niche. Les pointes à plaquer que l'on emploiera éventuellement seront enfoncées à l'aide d'un chasse-pointes, pour que leurs têtes ne dépassent pas. Chaque niche se compose d'un coffrage en forme de boîte *(fig. 13)* mesurant 52 × 36 cm, et 16 cm de profondeur, les côtés étant pointés et collés sur le fond. On utilisera du contre-plaqué une face acajou, cette dernière étant tournée vers *l'extérieur,* puisque l'intérieur du coffrage sera recouvert de papier-velours adhésif. On pourra assembler en onglet l'angle de la boîte qui sera visible à l'intérieur de l'armoire, lorsqu'on ouvrira la porte.

Un cadre en bois de 4 × 1,5 de section mesurant 52 × 34 cm *(fig. 14)* assemblé comme le montrent les détails, sera façonné avec de la moulure pour les montants, le dessus pouvant être trouvé tout fait dans le commerce, à moins qu'on ne veuille l'exécuter soi-même. Dans ce cas, on tracera une latte en se guidant sur la figure, puis on la découpera à la scie, en terminant à la gouge pour former le rebord arrondi. Ce cadre viendra s'appliquer sur la fenêtre percée dans le panneau formant le côté extérieur de l'armoire, contre lequel il sera collé *(fig. 15)*.

Le panneau de recouvrement intérieur de l'armoire sera alors percé d'une fenêtre, comme le panneau extérieur, mais, après repérage exact de la hauteur à laquelle doit se faire le travail, on effectuera le tracé d'après le coffrage de la niche, de façon qu'il s'emboîte très exactement dans la fenêtre du panneau intérieur. Le coffrage sera ainsi soutenu par ce panneau, mais il sera en même temps assujetti et collé entre les entretoises D qui en limitent la hauteur. On emploiera des cales collées à cet effet.

Un trou sera percé dans le haut du coffrage, du côté le plus proche de la porte de l'armoire, pour le montage d'une douille « mignonnette » à vis qui supportera une ampoule d'éclairage. La douille pourra être montée directement sur l'épaisseur du bois, ou, si on préfère que l'ampoule se trouve au milieu de la niche, on la montera sur une équerre en laiton *(fig. 16)*.

La niche mise en place, et le fil électrique étant raccordé d'une part à la douille, d'autre part à un petit interrupteur traversant le panneau extérieur

(fig. 1), on prévoiera une deuxième prise de courant pour l'alimentation d'une applique, si on désire en monter une, comme on peut le voir sur la photo. L'allumage de la niche et de l'applique pourra être séparé ou simultané. C'est à vous de choisir.

Vous pourrez alors achever le recouvrement de l'armoire, intérieur et extérieur comme on l'a déjà indiqué, mais seulement après le perçage des trous d'assemblage. Notez que le panneau formant le « plafond » de l'armoire sera posé en dernier, et appuiera sur le haut des panneaux du fond et de côté *(fig. 17)*. Il pourra venir s'engager dans une feuillure pratiquée derrière la traverse B du

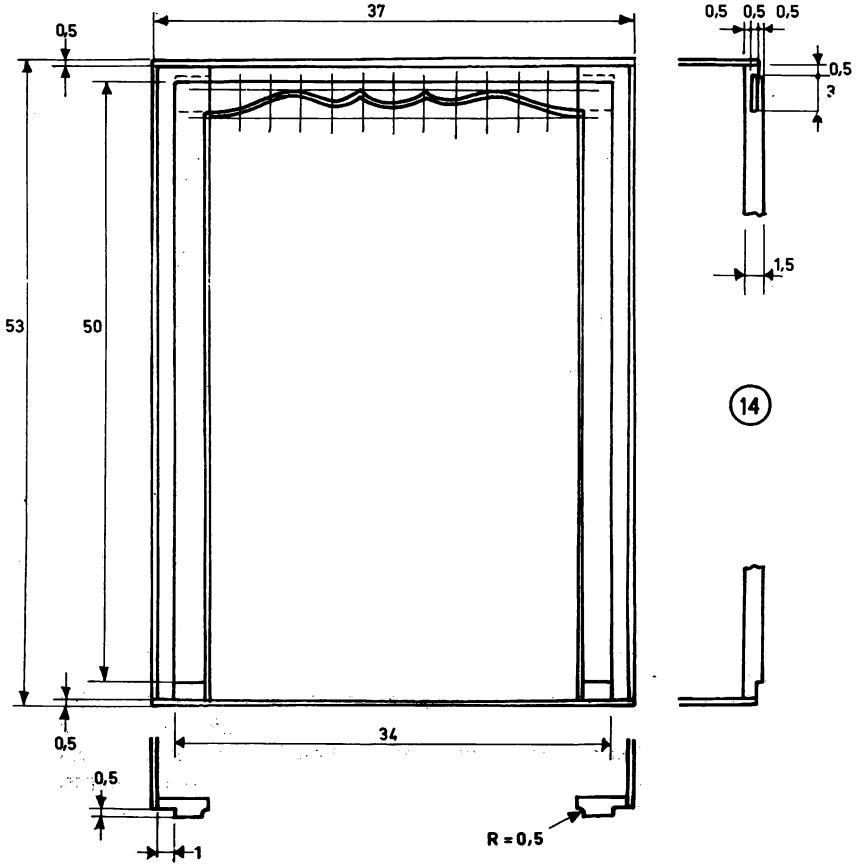

haut, ou s'appuyer sur un tasseau collé et cloué comme on l'a fait pour le reste de l'armature.

Les deux armoires sont, bien entendu, identiques, à cela près qu'elles sont inversées. Tenez-en compte pour le montage des niches.

Les éléments supérieurs

Le principe de construction des armatures des éléments du dessus est le même que celui des armoires.

Les faces des armatures seront donc faites en sapin de 6,5 x 2 cm de section, côtés et arrière étant en bois de 4 x 2 cm de section *(fig. 17)*. Comme pour les

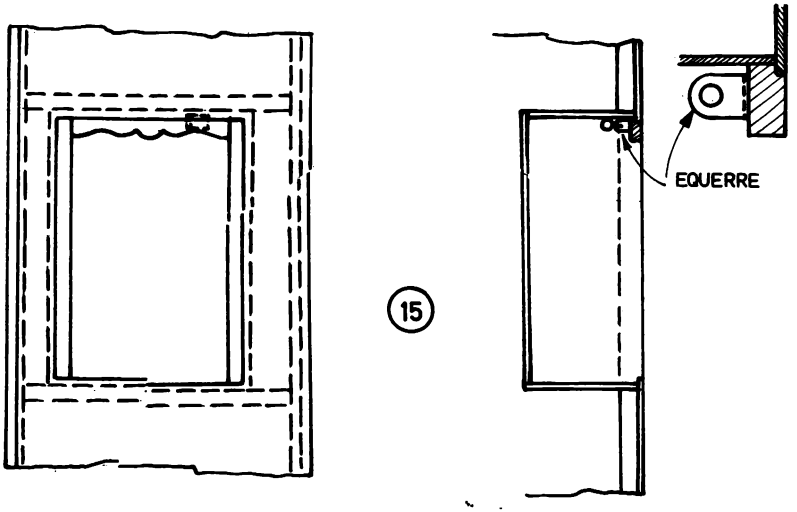

armoires, un côté dépassera de 5 mm, sur le devant, à droite ou à gauche, selon les éléments, pour le montage du panneau de recouvrement extérieur de côté. C'est pourquoi le cadre avant mesurera 91,5 cm, alors que l'arrière ne mesurera que 91 cm, cette dernière mesure correspondant également à l'écartement des côtés formés par les entretoises.

Des trous E et E' seront percés sur les entretoises du haut et du bas, du côté formant feuillure, un trou F sera percé sur le montant arrière, du même côté, deux trous G et G' sur les entretoises du bas, à gauche et à droite, et un trou I au milieu de la traverse arrière *(fig. 17)*. Tous ces trous sont percés à 7 mm de diamètre, et servent au passage des boulons d'assemblage entre divers éléments.

Comme les armoires, les éléments du dessus, de gauche et de droite, seront

symétriques, et inversés, aussi bien pour la feuillure que pour les divers trous qui viennent d'être énumérés.

Fixation de l'élément du dessus sur l'armoire

Chacune des armatures des éléments du dessus sera posée sur l'armoire

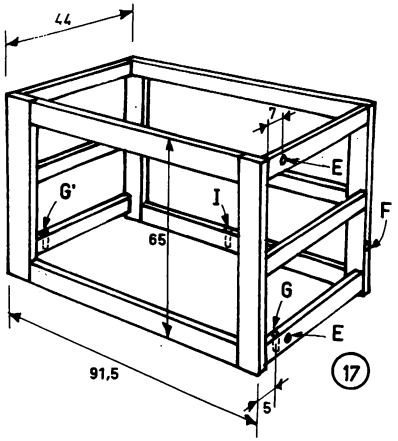

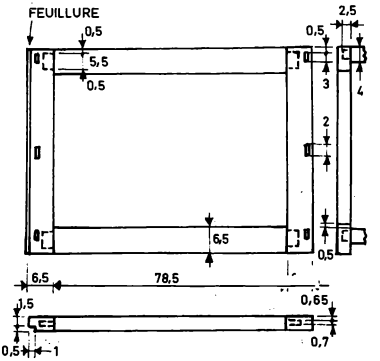

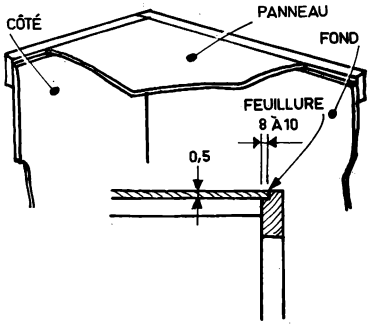

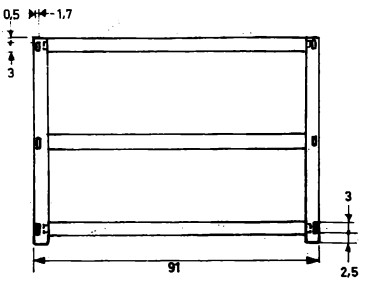

correspondante (avant la pose des panneaux de recouvrement, répétons-le) et maintenue solidement en place à l'aide de serre-joints, le tout étant bien aligné dans les deux sens. On percera alors dans les traverses et entretoises de l'armoire les trous correspondants à ceux des éléments du dessus. La figure 18 montre comment les boulons d'assemblage passeront dans les trous se faisant face, et se visseront dans ces écrous, brasés sur plaquettes en tôle visées *(fig. 19)*. On utilisera des boulons et écrous de 6 mm de diamètre. Les trous de fixation par

vis des plaquettes auront de 4 à 5 mm de diamètre, selon les vis de fixation que l'on utilisera.

Recouvrement

Il se fera exactement de la même façon que pour les armoires et dans le même ordre.

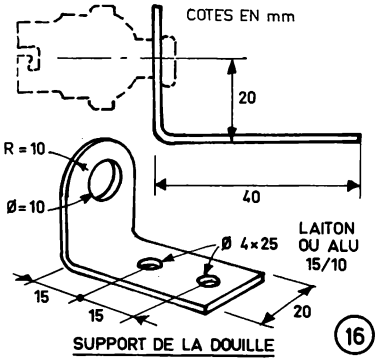

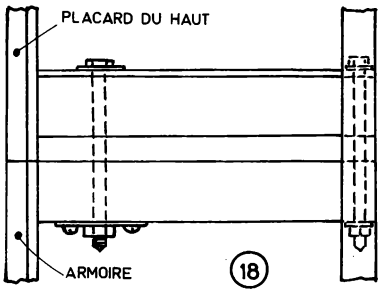

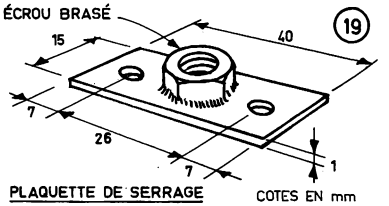

Elément du milieu

Cet élément réunira les deux parties, gauche et droite, constituées par l'assemblage des armoires et des éléments du dessus, et se trouvera pris entre ces deux derniers, formant un pont qui constituera le « plafond » de l'alcôve.

L'armature sera confectionnée comme les précédentes, aux mesures indiquées figure 20, mais la traverse inférieure devra être découpée suivant le dessin, qui rappelle celui du cadre de la niche. Si vous pouvez trouver cette pièce dans le commerce, toupillée le long du contour, aux dimensions voulues, cela n'en vaudra que mieux. Sinon, vous établirez un gabarit en carton ou papier fort, en vous guidant sur la figure 20 pour le dessiner convenablement, et vous découperez une planche de sapin de 2 cm d'épaisseur, 13 cm de largeur selon le gabarit, en utilisant une scie sauteuse à lame fine. Vous ferez toupiller le contour, si vous le pouvez *(fig. 22)*.

A noter que cette armature ne comporte que deux traverses dans le bas, pour soutenir le « plafond » en contre-plaqué, et deux montants intermédiaires pour le cadre arrière, un seul, au milieu, pour le cadre avant. La figure 21 donne le détail des assemblages pour le cadre avant. Comme tous les autres, les assemblages seront collés et chevillés.

Des trous K et L *(fig. 20)* seront percés, et munis ou non de plaquettes à écrous en correspondance avec les trous E, E' et F des éléments du dessus *(fig. 17)*.

On remarquera figure 20 les deux cales vissées sur les traverses latérales du haut de l'armature. Elles ne sont posées que provisoirement, pour permettre la mise au point de l'assemblage de cette partie médiane avec le reste. En effet, on placera les deux armoires, surmontées des éléments du haut montés provisoirement, à la distance voulue l'une de l'autre, puis on présentera l'élément du milieu. Vous vous ferez aider pour cela, parce que la pose doit être bien faite. La partie médiane sera soutenue précisément par les deux cales provisoires, qui poseront sur les entretoises des éléments du dessus. On posera des serre-joints, et l'on percera les trous mentionnés plus haut, percés dans les montants et

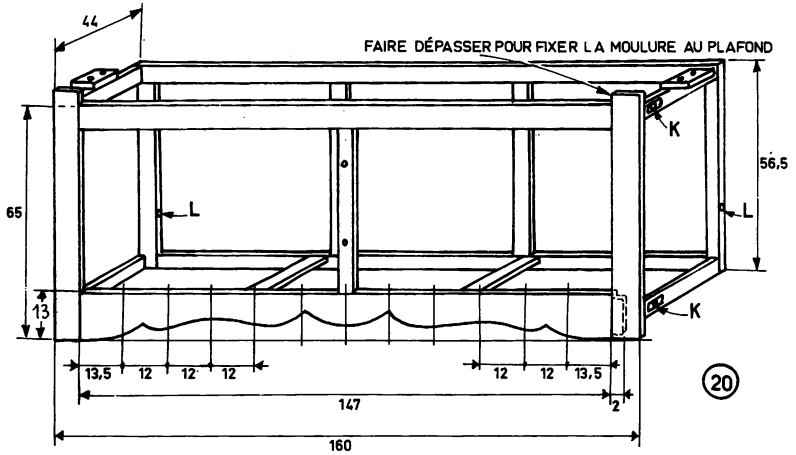

traverses en correspondance avec les trous K et L de la figure 20 *(voir détail fig. 23)*. Des plaquettes à écrous seront vissées en place là où il le faudra. Elles seront noyées dans la partie supérieure, en regard de l'élément du haut, et seront recouvertes, par la suite, par le contre-plaqué. Des mortaises devant être creusées pour cela, il sera inutile de visser la plaquette, qui se trouvera immobilisée au fond de la mortaise. La plaquette du bas sera fixée normalement ; elle sera cachée entre les deux panneaux du bas, formant fond de la partie médiane, et « plafond » de l'alcôve *(fig. 23)*.

Comme pour le reste, il restera à poser les cloisons intérieures en contre-plaqué une face acajou.

Les portes

Elles se font avec des panneaux de contre-plaqué de 19 mm d'épaisseur une face acajou, pour l'intérieur, la partie extérieure devant être peinte. La figure 24 donne le détail du découpage du panneau 250 × 153, qui fournit les portes des armoires et des éléments du haut. On peut aussi utiliser du latté.

Chaque porte, haut et bas, sera garnie d'une moulure en hêtre, toupillée spécialement A et B, aux cotes indiquées figure 25, et d'une baguette plate C. Les portes seront rainurées d'un côté, gauche ou droit suivant la place qu'elles occuperont *(fig. 25)* pour recevoir la languette de la moulure A ou B. Cet assemblage se fera par collage sous presse, en même temps que celui de la baguette plate C, qui sera collée et pointée de l'autre côté de chaque porte.

Il vous faudra donc, en profil A, deux longueurs de 167 cm, et deux longueurs de 60 cm ; en profil B deux longueurs de 167 cm et deux de 60 cm, et en profil C quatre longueurs de 167 cm, et quatre de 60 cm, les portes de la partie médiane n'en comportant pas.

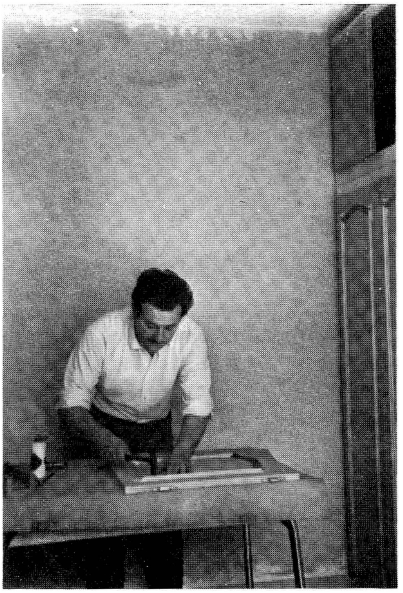

Pointage du cadre sur la porte après peinture.

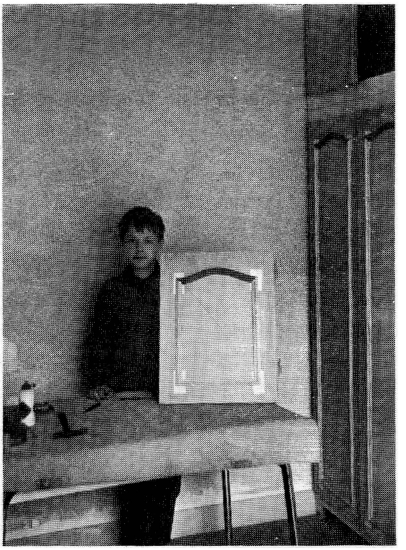

Montage du cadre en moulure dorée sur une petite porte. Remarquez les carrés de papier utilisés pendant le collage.

Pour les trois portes de l'élément du milieu, on utilisera du novopan de 18 mm d'épaisseur. A droite des charnières *(Fig. 26)* on creusera des mortaises dans les panneaux, dans lesquelles seront noyés et collés des morceaux de bois dur en queue d'aronde *(Fig. 26)* pour que les vis de fixation puissent tenir solidement. Ces portes mesurent 50 × 51 cm. Comme les autres, elles verront leurs dimensions extérieures légèrement réduites, de 1 ou 2 mm, au moment de l'ajustage, à la mise en place, ajustage qui se fera au rabot.

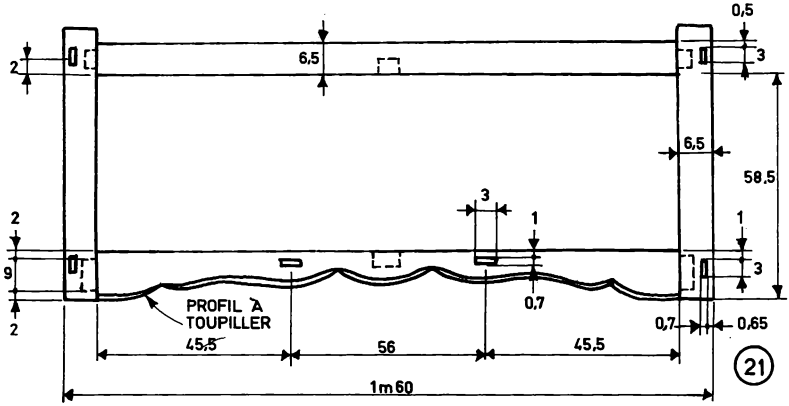

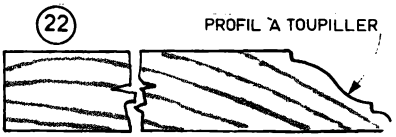

Les côtés des portes gauche et droite portant les tasseaux en bois dur collés seront naturellement inversés pour la pose. La porte du milieu de la partie médiane qui est fixe, sera montée bien au milieu, sur le montant du milieu *(Fig. 20),* percé à cet effet au moyen de deux vis à métaux, à tête noyée dans l'épaisseur du panneau *(Fig. 26).* Le trou nécessaire pour cela sera bouché à l'aide de pâte de bois, ou d'une rondelle de novopan collée.

Le chant des portes devra être recouvert d'une bande de bois de placage acajou. Cette bande sera collée, et mise sous presse. Les portes se faisant face pourront simplement être fermées l'une contre l'autre, pour faire pression. Il suffira de prendre une bande de papier assez épais entre les tranches se faisant face, au moment de fermer pour faire pression, et éviter que des traces de colle puissent faire adhérer l'une à l'autre les bandes de placage.

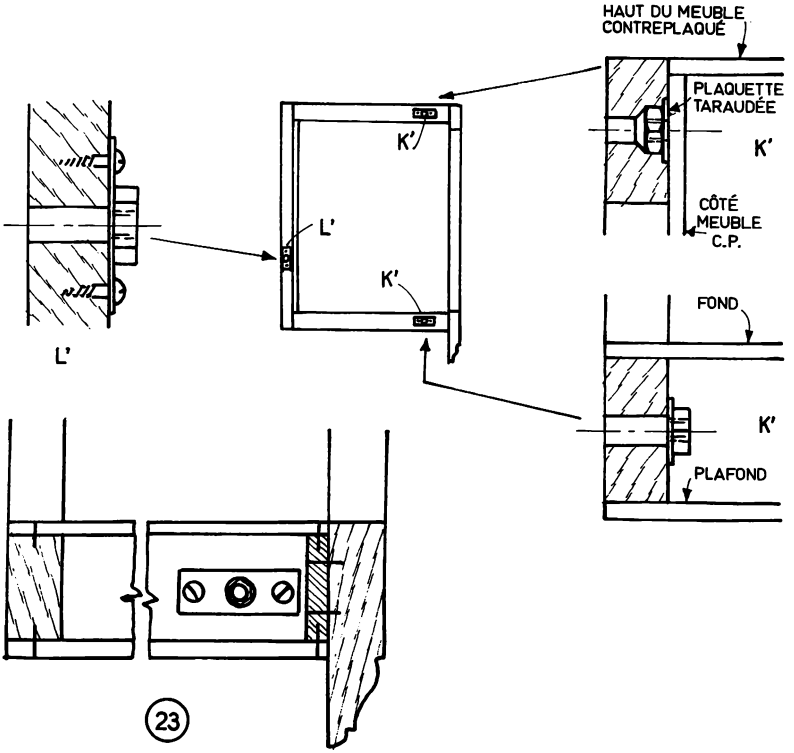

23

Ferrage des portes

Pour mettre en place les charnières, il sera bon de poser les meubles couchés à plat, pour que les portes occupent exactement la place voulue. Des taquets posés provisoirement maintiendront les portes entre les côtés. L'emplacement des charnières sera soigneusement marqué. Ces charnières, du type « à paumelle » seront de style Louis XV, en laiton, polies et vernies, pour qu'elles ne ternissent pas rapidement après la construction.

Les portes des armoires seront pourvues d'une serrure avec clé, de chaque côté, avec entrée de serrure de même style que le reste, en laiton verni. Sur la porte fixe (celle de gauche, en haut et en bas, pour chaque côté) une entrée de serrure sera également posée, mais sans serrure, cette porte étant maintenue fermée par un loqueteau.

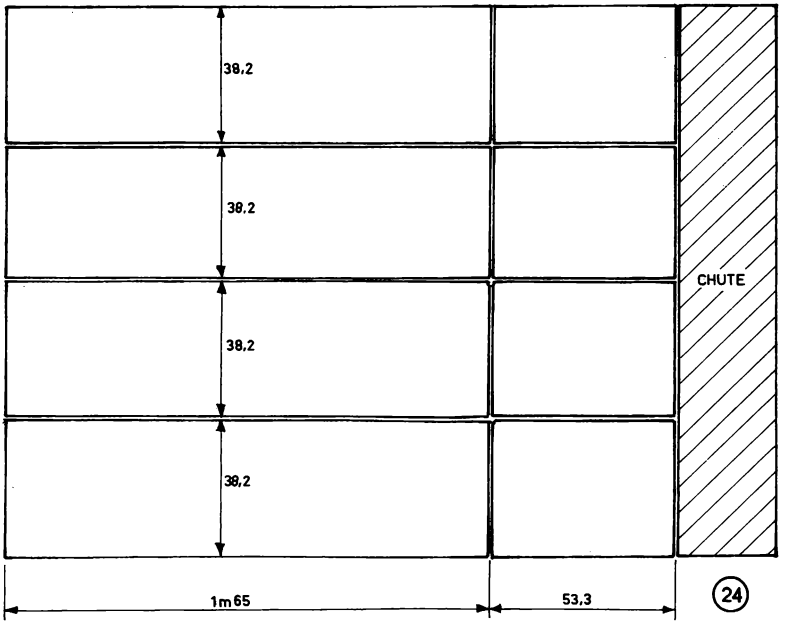
38,2
38,2
38,2
38,2
CHUTE
1m65
53,3
24

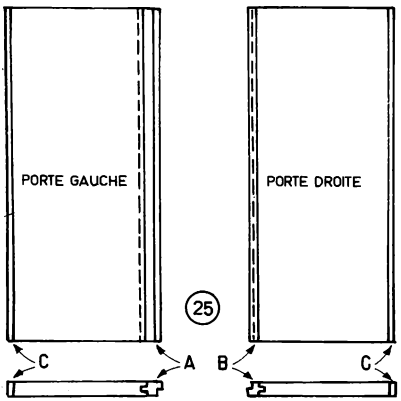
PORTE GAUCHE
PORTE DROITE
C
A
B
C
25

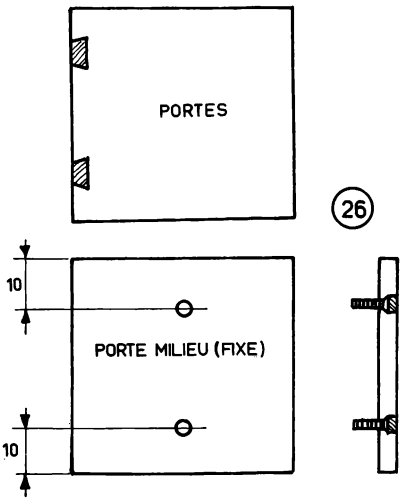
PORTES
26
10
PORTE MILIEU (FIXE)
10

Garniture intérieure

L'armoire de gauche sera aménagée en armoire de rangement, et comportera rayons et tiroirs. Les rayons seront posés à la hauteur des entretoises, et seront supportés par des taquets vissés sur ces entretoises. Les cloisons verticales *(Fig. 27)* seront immobilisées par des tourillons noyés dans l'épaisseur des rayons, sans être collés dans ces rayons, ce qui permettra le démontage de l'assemblage. Les rayons intermédiaires, c'est-à-dire ceux posés entre côtés du meuble et cloisons intermédiaires pourront également être montés sur tourillons, ces derniers n'étant collés que dans les trous percés à cet effet en bout des panneaux, c'est-à-dire dans la tranche.

Les rayons seront en novopan de 15 mm d'épaisseur, plaqué acajou sur les deux faces, de même que sur le chant avant.

Les tiroirs seront en sapin ou en hêtre, face avant plaquée acajou. La figure 28 en donne le détail coté. L'avant pourra être en novopan et sera pourvu d'un bouton ou poignée de manœuvre.

L'armoire de droite sera pourvue d'une tringle, posée sur taquets entre les entretoises du haut, et pourra être munie d'un tiroir-débarras dans le bas, mais cela n'est pas indispensable.

Décoration des portes

Les portes étant ferrées, et l'ensemble du meuble étant toujours à plat sur le sol, on posera les baguettes moulurées (voir dessins et photos) dans la position qu'elles doivent occuper. Les extrémités de ces baguettes seront sciées à angle de 45°, au moyen d'une boîte à onglets, et le cadre formé ainsi devra être posé à 5 cm des bords de la porte, le sommet du « chapeau de gendarme » en moulure se trouvant également à 5 cm du bord du haut des portes.

Les cadres ainsi formés seront pointés et collés aux angles. Pour faciliter cette opération, elle se fera sur la porte, des carrés de papier (voir photo) étant placés sous les angles à coller, pour pouvoir retirer le cadre une fois la colle séchée. En effet, il sera beaucoup plus facile de peindre la porte et de dorer le cadre en moulure séparément, avant pose définitive de ce dernier.

Il vous faudra au total 38 m de moulure de 25 style Louis XV et 11 « chapeaux de gendarme », également de 25, de 30 cm de long.

Assemblage de l'ensemble du meuble

Pour procéder au montage de l'ensemble des cinq éléments constituant le meuble, il faudra :

1° Assembler l'élément du haut sur l'armoire de gauche avec 3 vis ;

2° Faire de même pour le second élément sur l'armoire de droite ;

3° Placer ces deux ensembles en les éloignant un peu plus que la largeur

de la partie médiane (ou cinquième élément du meuble) et introduire cette dernière, en posant les cales vissées sur les entretoises supérieures des deux éléments du haut se faisant face. Rapprochez ensuite les ensembles de part et d'autre, pour coincer entre eux la partie médiane, et poser les boulons d'assemblage, trois de chaque côté.

Après cet ajustage final, on placera une moulure M *(Fig. 29)* entre armoires et éléments du haut, pour cacher le joint, et on raccordera cette moulure à la traverse moulurée du bas de l'élément du milieu. On pointera sans coller, si on désire garder un meuble démontable.

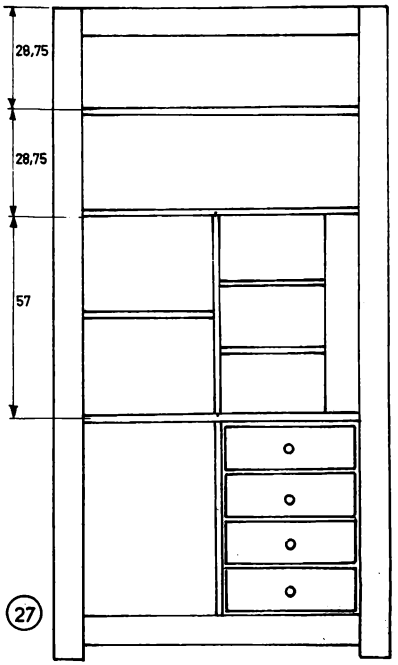

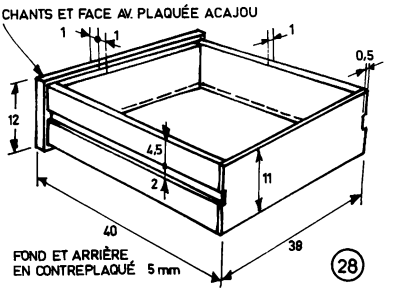

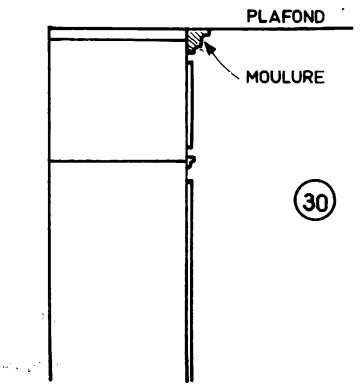

Peinture

Si vous êtes un peintre habile, vous pourrez peindre le meuble monté. Sinon, il conviendra de démonter les pentures et les entrées de serrure, pour ne pas les souiller.

Les panneaux seront poncés au papier de verre fin, puis vous appliquerez une première couche d'impression.

Vous passerez ensuite à l'application d'une couche d'enduit maigre, à la spatule de peintre, et vous laisserez sécher complètement, avant de poncer à sec, ou avec un papier abrasif (carborundum) à l'eau, en procédant avec soin pour ne pas mettre le bois à nu. Dans ce cas, il faudrait réenduire les parties abîmées, et reponcer après séchage.

Vous passerez ensuite une nouvelle couche d'impression (le cas échéant, spéciale pour peinture glycérophtalique). Vous poncerez de nouveau après séchage de cette nouvelle couche, vous essuierez soigneusement au chiffon pour faire disparaître toute trace de poussière, et enfin vous passerez une couche de peinture mate, du blanc très légèrement « cassé » d'ocre ou de gris, suivant la teinte recherchée. Préparez tout de suite 2 kg de peinture de la teinte voulue, pour pouvoir appliquer deux couches identiques.

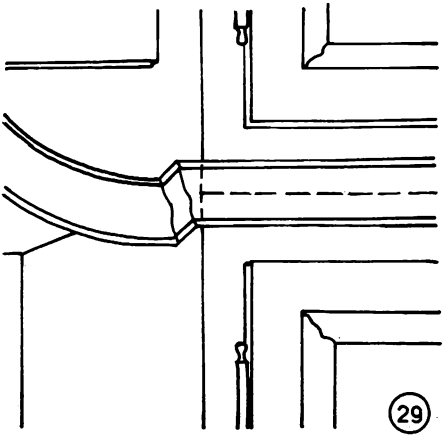

La peinture sera appliquée au rouleau de mousse plastique. Vous obtiendrez les meilleurs résultats en appliquant la peinture au pinceau, puis en égalisant au rouleau, ce dernier n'étant imbibé que très légèrement. La seconde couche ne sera appliquée qu'après séchage complet de la première.

Montage définitif des cinq éléments

Ce montage a été décrit au début de cette description. Eventuellement, remontez paumelles et entrées de portes, si vous les avez démontées pour peindre, et posez les moulures, peintes vieil or (teinte que l'on trouve dans le commerce, dans les bonnes marques de peinture). Cette pose se fera par collage ou simplement par pointes à plaquer.

Finition

Les fils alimentant les ampoules éclairant les niches et éventuellement les appliques seront reliés à des interrupteurs individuels, et pourront aussi être connectés à l'interrupteur commandant l'éclairage de la pièce elle-même. Ce sera à vous de choisir le système que vous préférez.

En dehors de la fixation définitive des ferrures, vous aurez à vernir ou cirer les parois intérieures en acajou.

Le haut des éléments sera raccordé au plafond avec des bandes de contre-plaqué, si l'écart entre le haut de ces éléments et le plafond est assez fort. Sinon, on se contentera de poser une moulure assez large, peinte, bien entendu, avec la même peinture que le reste *(Fig. 30)*.

Dans le premier cas, la bande de contre-plaqué supportera la moulure, ou ne comportera pas de moulure du tout. Mais, bien entendu, elle sera peinte comme le reste.

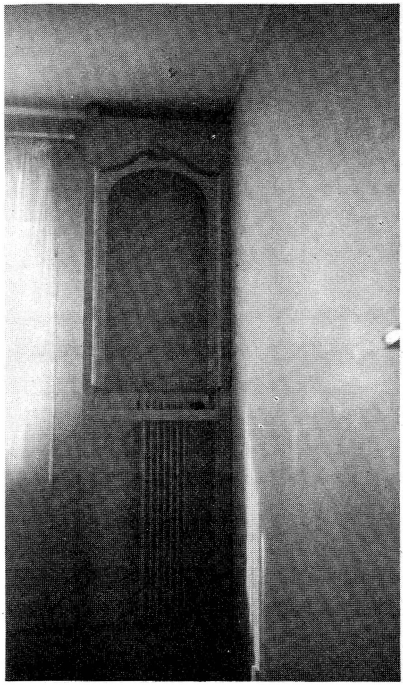

UNE NICHE

CACHE-RADIATEUR

Cet aménagement a été conçu pour dissimuler un radiateur de chauffage central situé dans une chambre meublée en style Louis XV. Il comporte une partie supérieure surmontant le radiateur formant une niche. Cette partie est fixée au mur tandis que l'élément inférieur dissimulant le radiateur reste amovible. Bien entendu la présentation de cet ensemble peut être modifiée pour l'adapter à d'autres styles. L'intérieur de la niche est pourvu de trois tablettes : l'une, inférieure, en bois et deux en verre destinées à recevoir divers bibelots. La façade de l'élément inférieur est garnie d'un grillage en laiton doré qui dissimule le radiateur sans en entraver le fonctionnement (fig. 1 et 2).

Réalisation de la niche

Elle forme un bloc supporté par deux équerres fixées derrière le radiateur. Les tuyaux de chauffage courant le long du mur latéral, il a fallu aménager une niche pour leur réserver l'espace nécessaire. Pour obtenir un ensemble parfaitement symétrique on a aménagé du côté opposé un corps creux tel qu'on peut le voir sur la figure 3 en coupe. Cet ensemble est constitué par des panneaux séparés qu'on a ensuite assemblés entre eux.

Le côté extérieur A *(fig. 4)* est pris dans du contre-plaqué de 5 mm d'épaisseur et mesure 1 275 × 215 mm. Bien entendu les cotes ne sont données qu'à titre d'exemple car elles peuvent varier en fonction de la hauteur de la pièce. Avec des lattes d'une section de 30 × 10 mm on constitue un encadrement B de même

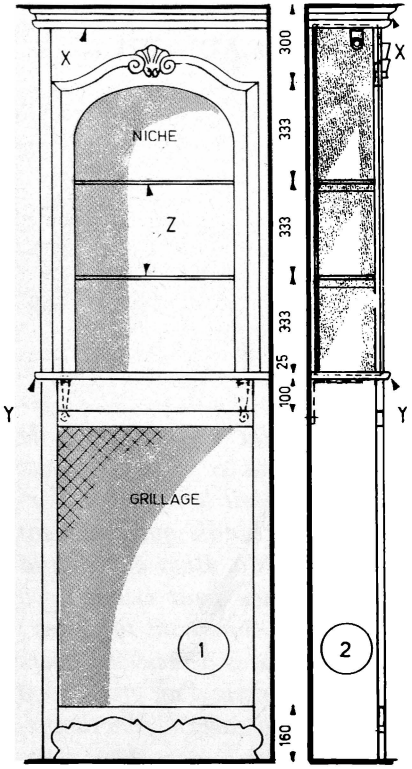

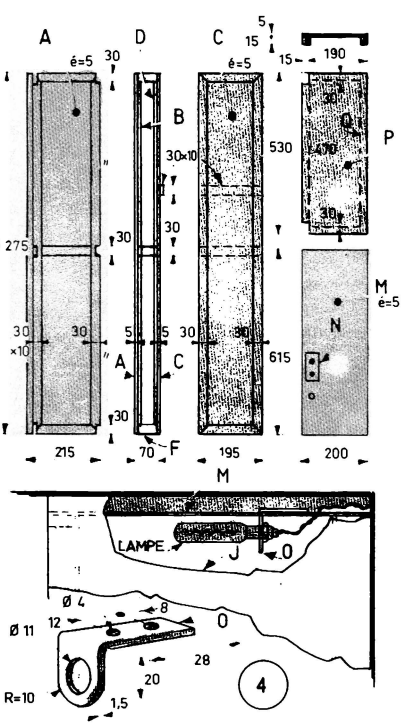

longueur que le panneau A mais dont la largeur est inférieure de 20 mm. Les lattes sont collées à plat et clouées sur le contre-plaqué, les angles étant assemblés en coupes d'onglets.

On découpe d'abord des encoches de 30 × 10 mm pour le montage des entretoises. Bien entendu ces encoches ne sont faites que dans les pièces du cadre. Le panneau intérieur C formant l'autre face du corps creux à la même longueur que le panneau A mais sa largeur est limitée à 195 mm. Il comporte également un cadre D réalisé aux mêmes dimensions que le cadre B, avec les mêmes encoches. De plus deux taquets E dont la section peut être la même que celle du cadre sont collés et cloués sur la face opposée du contre-plaqué.

Ces taquets étant destinés à supporter les tablettes en verre, on en déterminera l'emplacement selon les besoins. On prépare également six entretoises F *(fig. 4)* qui sont prises dans des tasseaux de 30 × 10 mm de section, leur longueur étant de 60 mm.

L'assemblage est simple à réaliser puisqu'il suffit de coller et de clouer les entretoises dans les encoches et de maintenir l'ensemble sous presse. La paroi de la niche E du côté du mur latéral, est réalisée exactement comme le panneau C et aux mêmes cotes avec la seule différence qu'elle ne comporte aucune encoche.

Le fond I est un panneau de contre-plaqué de 5 mm d'épaisseur mesurant 1,275 m de hauteur et 610 mm de largeur.

La façade *(fig. 5)* est également en contre-plaqué de 5 mm. Sa hauteur est la même que celle du fond mais la largeur est portée à 670 mm. l'ouverture de la niche n'est pas en demi-cercle à sa partie supérieure mais en « anse de panier ». On trace d'abord l'axe longitudinal du panneau puis un axe transversal situé à 830 mm de l'un des petits côtés. Avec une ouverture de compas de 156 mm, correspondant au 1/3 de la largeur que doit avoir l'ouverture, soit 470 mm, on trace deux circonférences centrées sur l'axe transversal et tangentes aux bords verticaux de l'ouverture. En prenant comme centre l'un des points où les deux circonférences se croisent sur l'axe longitudinal du panneau et avec une ouverture de compas correspondant au diamètre des circonférences (312 mm) on mène un arc de cercle tangent aux deux circonférences.

Ce traçage est repéré à l'envers du panneau et avant de procéder au découpage on colle et on cloue des tasseaux destinés à renforcer les bords de l'ouverture.

Les tasseaux ont une section de 50 × 10 mm et sont collés et cloués à plat sur le panneau. Deux sont disposés obliquement, le troisième transversalement. On procède alors au découpage en sciant en même temps le contre-plaqué et les tasseaux. Le long des bords rectilignes de l'ouverture on colle des tasseaux K de renfort d'une section de 30 × 10 millimètres.

Le plafond N de la niche *(fig. 4)* est constitué par un panneau M en contre-plaqué de 5 mm mesurant 615 × 200 mm. Sur sa face supérieure on colle un taquet N de 50 × 30 × 10 mm destiné à servir de renfort pour la fixation du dispositif d'éclairage. La douille de la lampe est fixée sur une équerre O vissée

sur le taquet au travers du contre-plaqué. L'une des branches de cette équerre prise dans de la tôle de 1,5 mm d'épaisseur est percée de deux trous pour les vis de fixation et l'autre d'un trou de 10 mm pour la fixation de la douille. Un trou est percé dans le contre-plaqué M à proximité de l'équerre pour le passage du fil d'alimentation.

Le plancher P de la niche *(fig. 4)* est découpé dans du contre-plaqué de 5 mm et mesure 530 × 200 mm. Sous sa face inférieure il est pourvu d'un encadrement Q réalisé avec des tasseaux de 15 × 15 mm de section destinés à le renforcer. Les deux angles avant sont encochés à 30 × 10 mm.

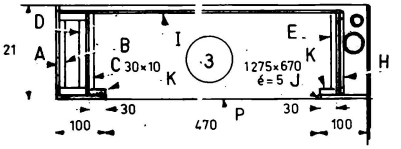

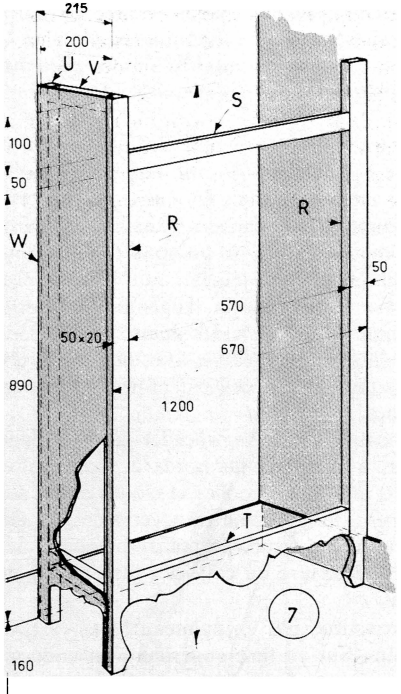

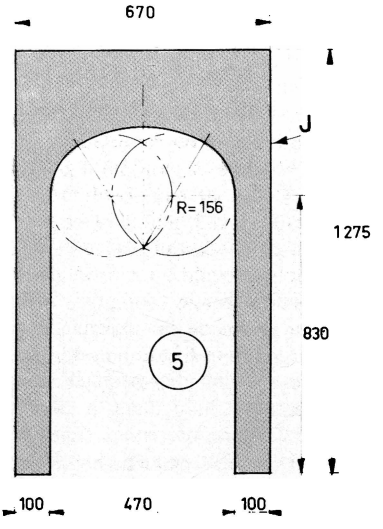

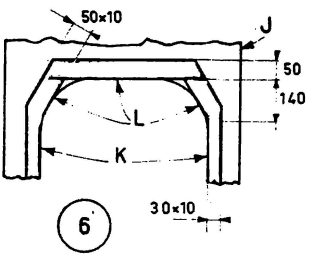

Pour le montage on fixe en premier lieu le fond I sur le chant arrière des cadres B et D du corps creux constitué précédemment. Le panneau est collé et cloué sur l'épaisseur des encadrements, le panneau de côté A dépassant vers l'arrière.

Le panneau opposé E formant le côté droit de la niche est monté de la même façon, le bord vertical du fond coïncidant avec la face externe du cadre H. On monte ensuite le plancher P à l'intérieur des trois côtés de la niche, le dessous du cadre Q coïncidant avec celui des panneaux.

La façade J est ensuite installée, collée et clouée sur le chant avant du corps creux et de la paroi de droite. Le plafond M est posé en dernier lieu, collé et cloué sur le chant supérieur des autres panneaux verticaux. La décoration de la façade se fait à l'aide de moulures droites et chantournées ainsi que d'une coquille achetée dans le commerce. Bien entendu ces éléments seront choisis dans le style. Les deux angles supérieurs des moulures seront assemblés en coupes d'onglets.

L'ensemble ainsi obtenu est monté sur deux consoles *(fig. 1)* installées sur le mur de chaque côté du radiateur. Les consoles étant installées bien de niveau, on présente la niche et, comme il est probable que les murs avec lesquels elle vient en contact ne sont pas absolument plats, on procède à une ajustage des bords des panneaux A et J, qui, dans ce but, ont été prévus trop larges.

Pour procéder au traçage exact il suffit de passer un crayon bien à plat sur le mur dont le profil est reproduit par la mine se déplaçant sur les panneaux.

Après ajustage la niche doit coller absolument partout de façon parfaite. La largeur finale de la console et du cache-radiateur étant en moyenne de 210 à 215 mm. On la fixe dans cette position par des vis traversant la branche horizontale des équerres s'enfonçant dans les tasseaux de la planche P. Il doit exister un jour entre le haut de la niche et le plafond pour permettre une mise en place facile. Ce vide est ensuite fermé par une moulure X en deux éléments assemblés en coupes d'onglets, collés et cloués sur le haut des panneaux.

Eventuellement cette moulure devra subir un ajustage de manière qu'elle s'applique parfaitement au plafond. Une moulure Y identique à la précédente mais moins large assure la jonction avec le cache-radiateur amovible, au niveau du plancher de la niche. Les deux tablettes Z sont découpées dans de la glace ou du verre triple et reposent sur les taquets E fixés préalablement à l'intérieur de la niche.

Le cache-radiateur

Il comporte une carcasse réalisée en bois de 50 × 20 mm de section *(fig. 7)*. Les deux montants R situés en façade sont réunis entre eux par une traverse haute S et une traverse basse T. Cette dernière a une section de 80 × 20 mm, pour permettre le découpage d'un motif de même style que celui du reste.

Les assemblages sont réalisés par tenons et mortaises. Le motif inférieur est découpé selon les indications des figures 1 et 7. On notera que le montant gauche possède, sur la face arrière du cadre, une feuillure de 5 × 5 mm pour l'encastrement du panneau fermant le côté du cache-radiateur.

La carcasse est complétée, sur le côté, par un montant U de 50 × 20 mm assemblé par deux traverses V sur le cadre de façade. Là encore tous les assemblages sont réalisés par tenons et mortaises. Le montant U et les deux traverses V sont en retrait de 5 mm du bord du cadre frontal pour permettre le montage du panneau W en contre-plaqué de 5 mm d'épaisseur, c'est-à-dire que V vient effleurer la feuillure R. Sous l'entretoise V inférieure le bord du panneau est découpé dans le même style que la façade.

La carcasse à deux côtés ainsi constitués doit pouvoir prendre place dans l'angle et masquer le radiateur. Elle doit s'appliquer comme le haut aux deux murs, après une découpe dans le bas de deux des montants une encoche ayant la section des plinthes. Pour pouvoir être monté et démonté facilement afin d'accéder éventuellement au radiateur, le cache-radiateur sera fixé aux deux murs par quatre crochets et quatre pitons chevillés dans les murs.

La façade est garnie, à l'intérieur, d'un grillage de laiton ou de métal déployé, à petite mailles. Il existe différents modèles de grillage dans le commerce. Il suffit de le découper à des cotes excédant d'environ 30 mm les dimensions de l'ouverture de la carcasse. Sa fixation à l'intérieur se fait par clouage.

LISTE DE MATERIEL :

— 1 feuille de contre-plaqué de 5 mm : 1,22 × 2,44 ;
— 5 m de lattes de 50 × 20 mm en hêtre ;
— 1 planchette de hêtre largeur 90 mm sur une longueur de 0,630 m et épaisseur 20 mm ;
— 10 m de lattes de 30 × 10 mm en sapin ;
— 1 m 500 de litteaux de 15 × 15 mm en sapin ;
— 100 g de pointes à moulure tête d'homme ;
— 8 chevilles cruciforme de 15 mm de large ;
— 2 équerres de 150 mm ;
— 4 vis T.R. de 4 × 25 (fixation au mur) ;
— 4 chevilles Rawl ;
— 2 vis T.R. de 4 × 15 (fixation lampe) ;
— 4 crochets de 40 ;
— 4 pitons de 3 mm de diamètre ;
— 2 chevilles (les deux autres pitons seront fixés dans les plinthes) ;
— grillage en laiton.

UN CACHE-RADIATEUR EN BOIS

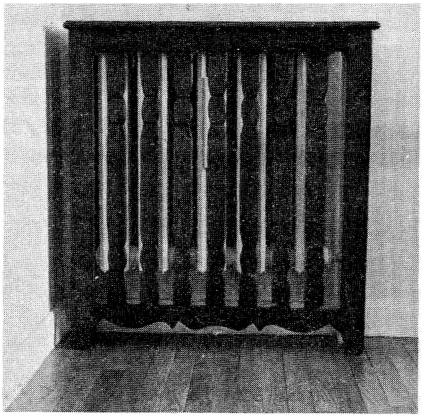

Un radiateur de chauffage central est souvent choquant au milieu de meubles anciens ou rustiques. Le cache-radiateur en bois qui va être décrit ci-dessous est justement fait pour éviter cette dissonance entre styles. Il est donné à titre d'exemple, et on pourra facilement en modifier le dessin, si besoin est.

Tracé des gabarits

Il sera bon de commencer le travail par l'établissement de gabarits qui permettront le débit de pièces identiques, barreaux, traverses latérales, ou symétrique, telle la traverse de parement du bas du meuble.

Vous choisirez l'un des modèles de barreaux proposés *(fig. 1)* ou vous en dessinerez un de votre choix. Vous en reporterez le dessin à l'échelle sur un carton ou un papier fort de la taille voulue. Pour être sûr de la parfaite symétrie du tracé, la feuille sera pliée en deux dans le sens de la longueur, suivant une ligne droite tracée au crayon. Le tracé d'un côté du barreau sera reproduit à droite ou à gauche de cette ligne, puis, le papier étant replié, on le découpera aux ciseaux suivant le tracé. On obtiendra ainsi un gabarit aux profils droit et gauche absolument identiques.

Un petit gabarit sera établi suivant les mêmes principes pour la traverse latérale inférieure *(fig. 2)* et un autre pour la traverse de parement *(fig. 3)*.

Débit des pièces

Les barreaux seront soit en chêne de 11 mm d'épaisseur, 6 cm de largeur (lambris) soit en contre-plaqué chêne de 10 mm d'épaisseur. Pour les découper suivant le gabarit choisi, vous en réunirez trois ou quatre en les superposant et en les clouant ensemble, puis vous tracerez le contour du gabarit. Le découpage se fera soit à la scie à ruban, si vous en possédez une, soit à la sauteuse, soit encore à la main, avec une scie à chantourner.

La traverse de parement et les petites traverses latérales seront tracées et découpées de même.

Il vous restera à débiter les montants de devant A *(fig. 4)*, les montants arrière B, le parement avant haut C, et à confectionner le dessus D, dont on verra le détail plus loin. Les longueurs à donner à ces différentes pièces, dont les sections sont indiquées sur les figures, dépendront des dimensions du radiateur, et devront, bien entendu, être mesurées avec soin avant débit, et en tenant compte des longueurs des tenons d'assemblage *(voir fig. 5 et 6)*. Les montants de devant A seront découpés à leur extrémité inférieure, pour former un pied, suivant le dessin de la figure 7, ou tout autre dessin qui vous conviendra.

Montants et traverses seront pourvus de tenons ou de mortaises corres-

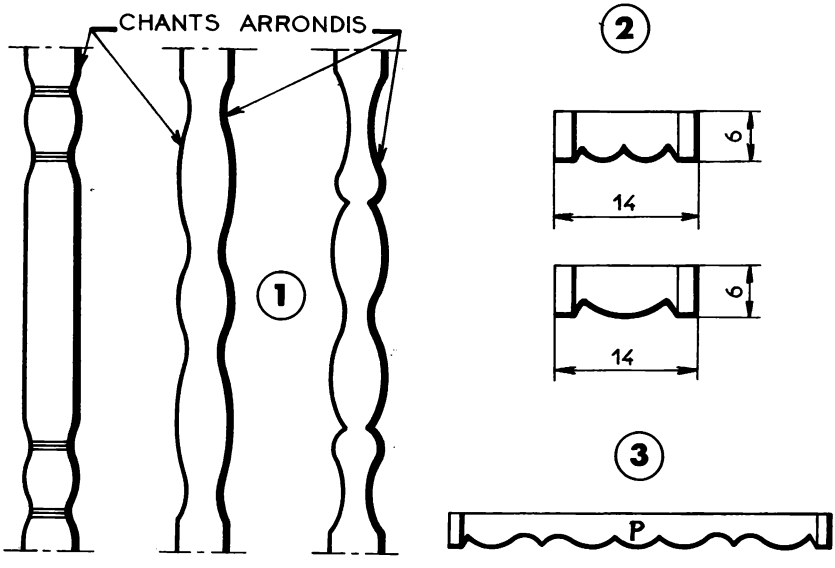

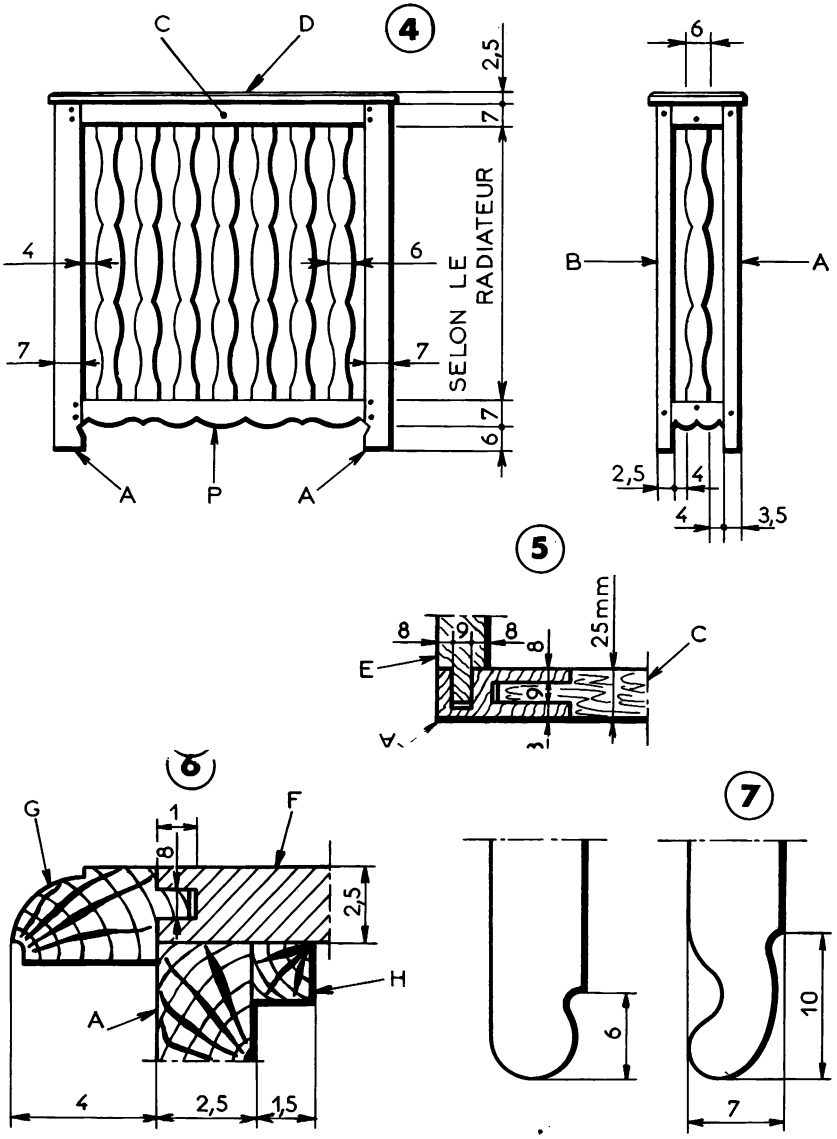
4
C
D
2,5
7
SELON LE RADIATEUR
4
6
7
7
6
7
A
P
A
6
B
A
2,5
4
4
3,5
5
8
8
8
25mm
C
E
A
6
3
6
G
1
F
8
2,5
H
A
4
2,5
1,5
7
6
7
10
7

pondantes suivant le détail de la figure 5. C'est-à-dire que les traverses latérales E *(fig. 4 et 5)* se terminent en tenons qui pénètrent dans les mortaises pratiquées en bout des montants A et B, la traverse avant C, se terminant également par des tenons, pénétrant dans les mortaises correspondantes, pratiquées sur l'autre chant des montants A *(fig. 5)*.

En outre, toutes les traverses, y compris la traverse parement du bas P, seront creusées de mortaises pour recevoir les extrémités haute et basse des barreaux. La longueur de ces derniers, comme pour les autres pièces, devra donc tenir compte de la partie formant tenon. D'autre part, pour exécuter toutes les mortaises assez rapidement, on aura tout intérêt à procéder par perçage de trous successifs alignés, et finition au ciseau et au bédane.

Avant de procéder à l'assemblage, on finira les barreaux, en arrondissant, au papier de verre, les arêtes qui seront à l'avant. On poncera également traverses et montants, puis on assemblera le tout provisoirement, pour s'assurer

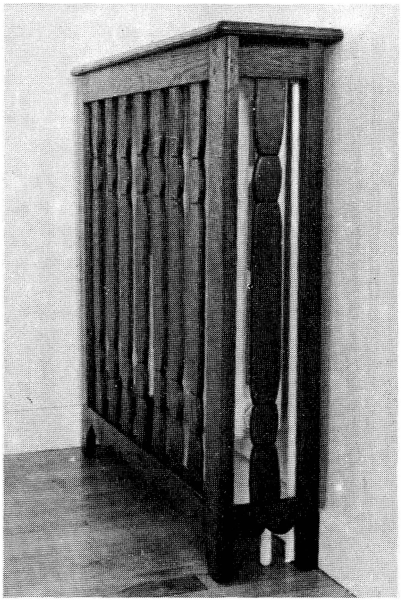

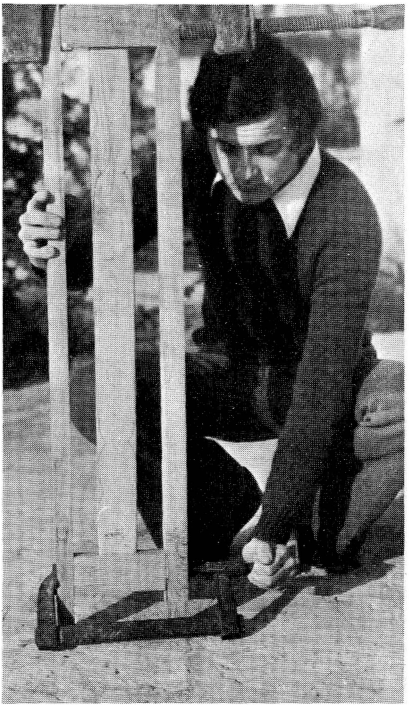

que toutes les pièces ont été bien exécutées, et au besoin on procédera aux modifications nécessaires. Vous pourrez ensuite assembler définitivement toutes les pièces constituant le cache-radiateur, en collant tous les assemblages, et en en chevillant les principaux *(fig. 4)*. Pour cela, on perce un trou de 4 mm de diamètre, on enfonce un tourillon du même diamètre au moment où l'assemblage vient d'être exécuté, et on arase le tourillon avec une scie à araser. Cette dernière opération sera faite de préférence après séchage de la colle.

Le dessus

Il vous reste à exécuter le dessus, ou tablette, du cache-radiateur. La figure 6 en donne le détail : une planche de 25 mm d'épaisseur F, de la largeur et la longueur voulues (une ou deux lames de parquet, en chêne, conviendront parfaitement, à moins que vous ne préfériez du contre-plaqué ou du panneau de particules) est rainurée, et entourée d'une moulure G pourvue d'une languette. Les angles seront assemblés à onglet, et un tasseau H collé sous la planche F maintiendra la tablette entre les traverses C et E.

Finition

Le meuble pourra être teint, puis il sera ciré ou verni, suivant le reste du mobilier.

TRANSFORMEZ UN VIEUX PIANO EN SECRETAIRE BIBLIOTHEQUE

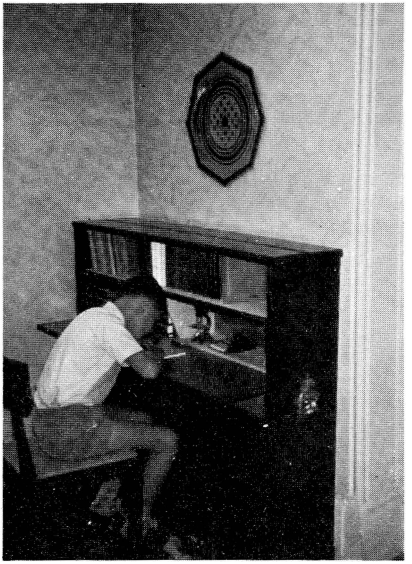

Il est assez facile de se procurer à très bas prix ou même pour rien un piano hors d'usage sur le plan musical. Après avoir démonté le clavier et l'intérieur, ce qui est assez long mais ne présente pas de difficultés particulières, il est facile de transformer le piano en secrétaire bibliothèque.

Il y a au passage quantité de matériel à récupérer pour un bricoleur : corde à piano, vis à bois de toutes dimensions, ivoire des touches, jambes de côté pour faire une console, etc.

Pour les finitions, on récupère toutes les parties plaquées inutilisées dont on décolle le placage à la chaleur humide (fer chaud et linge mouillé) au fur et à mesure des besoins.

Le fond du meuble est reconstitué avec des planches provenant de l'intérieur et avec du contre-plaqué.

Le couvercle est collé et vissé. C'est sur lui qu'est fixée la glissière supérieure de la partie vitrée.

Le tablier supérieur devient la partie médiane, il est transformé en abattant, qui basculera pour constituer la tablette du secrétaire et le tablier inférieur

reste en place. Dans le haut, on réalise la partie bibliothèque grâce à deux glaces coulissantes taillées à la demande et comportant des onglets pour les manœuvrer. Les glissières sont en matière plastique dorée (*détails* A *et* B).

La hauteur des glaces doit être inférieure de 2 à 3 mm à la distance entre le fond de la glissière supérieure et le bord supérieur de la glissière inférieure pour permettre la pose et l'enlèvement desdites glaces. La glissière supérieure est encastrée dans le couvercle dans une feuillure correspondant à ses dimensions, de manière qu'elle n'apparaisse pas ; elle est collée au néoprène et clouée par endroits.

La glissière inférieure est encastrée également dans une étagère qui supportera les livres *(voir détail* A).

Une baguette de palissandre est collée à l'avant pour cacher la glissière.

Cette étagère supérieure est réalisée en novopan. Son bord inférieur est fixé à une hauteur égale à la somme des hauteurs des deux panneaux amovibles du piano. A 73 cm du sol, on fixe une deuxième étagère en novopan entre deux

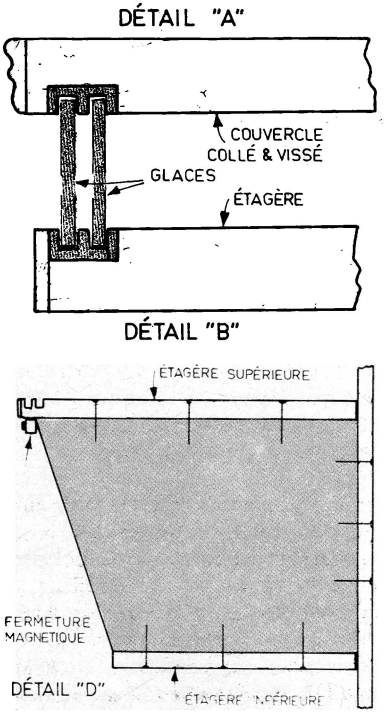

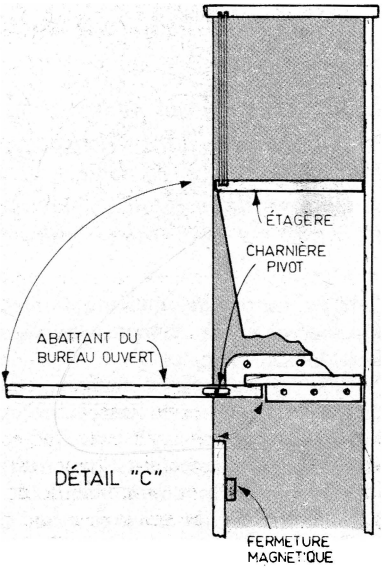

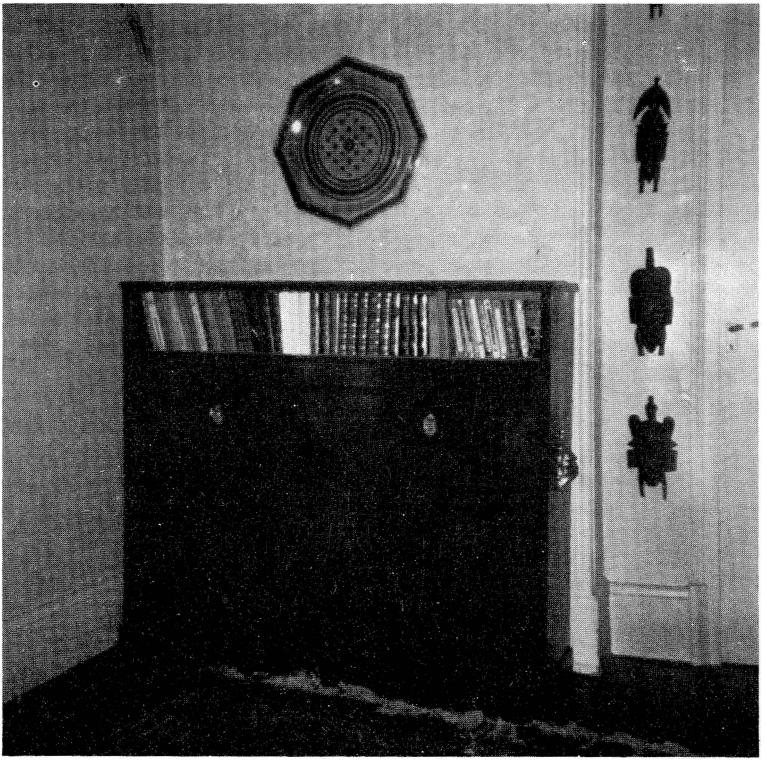

tasseaux courts en bas et deux pièces en palissandre venant du clavier et découpées de manière à faire butée pour l'arrière de l'abattant (*voir détail* C), qui est formé par le panneau supérieur amovible du piano qui pivote autour de deux charnières pivot fixées dans les montants gauche et droit entaillés pour qu'elles ne fassent pas saillie.

Les charnières sont posées à 23 cm du bord supérieur de la tablette de manière que sa partie supérieure vienne buter sous la deuxième étagère, lorsqu'on veut utiliser le secrétaire. Pour augmenter la largeur utilisable de la table, la deuxième étagère est moins large de 10 cm que la première. Pour améliorer la présentation, on pourra coller une bande de contre-plaqué de 5 cm de large, recouverte d'un placage pour dissimuler les trous d'où sortaient les pédales.

Entre les deux étagères on fixe au milieu une pièce trapézoïdale en novopan pour renforcer la résistance de l'ensemble (*détail* D), une fermeture magnétique Y

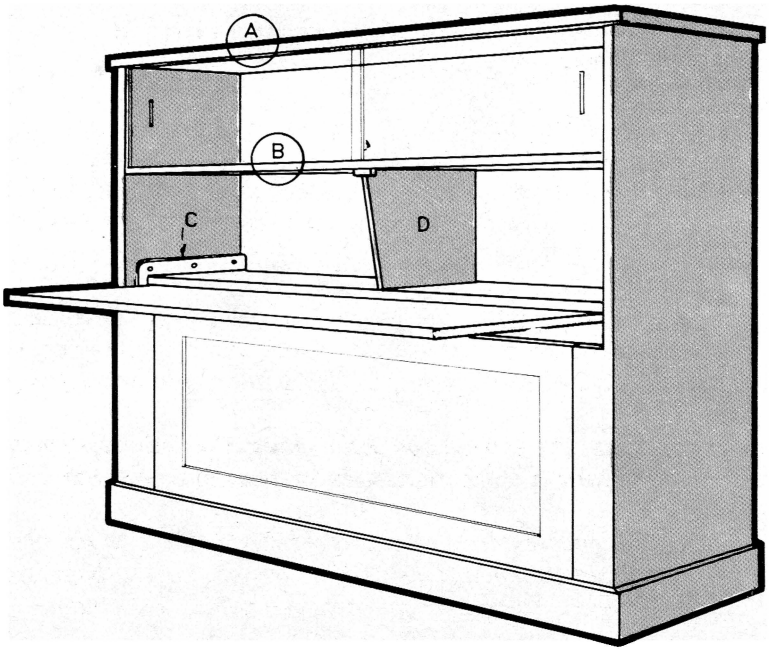

est fixée pour maintenir l'abattant en position verticale : deux vis à bois remplacent la plaque métallique habituelle sur le contre-plaqué. De même, deux fermetures magnétiques fixées à gauche et à droite en haut du panneau inférieur le maintiennent en place.

Dans cette partie basse un rayon est posé sur deux tasseaux pour utiliser au mieux le volume intérieur.

Le résultat de cette transformation est un meuble vaste et très pratique, comme on peut le voir sur les photos.

DEUX PETITS MEUBLES RUSTIQUES QUI NE COUTENT PAS CHER

Vous connaissez ces vieux bahuts à deux portes et deux tiroirs qu'utilisaient nos grand-mères ? On les trouve à bon marché chez les brocanteurs car ils ne sont plus à la mode. Peut-être même en avez-vous dans un coin de votre grenier. Vous avez la possibilité de les transformer en meubles rustiques ayant un certain cachet et qui vous seront en tout cas fort utiles.

La première photo montre un bahut assez délabré, sans portes et sans tiroirs. Nous en avons fait une petite vitrine pour ranger des verres, des faïences et dans le bas des bouteilles d'apéritifs ou de liqueurs.

Le second bahut un peu plus complet nous a permis une transformation en placard à linge d'une très intéressante capacité de rangement.

Les matériaux nécessaires pour ces réalisations sont du contre-plaqué en plusieurs épaisseurs, des tasseaux, de la baguette et quelques ferrures. Outillage courant du menuisier amateur.

La vitrine

Le vieux bahut est entièrement déshabillé des accessoires qui restent : charnières, butées des portes, pitons intérieurs, etc., puis nettoyé sur toutes les faces à l'essence de térébenthine, gratté, recollé si nécessaire.

Les pieds sont rehaussés de quelques centimètres et le bandeau de façade du bas est découpé de larges festons qui donnent au meuble une allure plus élégante *(v. plus loin, placard à linge, fig. 2).*

Le dessus du bahut abîmé et brûlé par places ne pouvait rester dans cet état. Il a été recouvert d'un grand damier constitué par douze carrés en contre-plaqué de 3 mm d'épaisseur collés jointivement et placés sous charge pendant le séchage. En choisissant six carreaux placages chêne et six carreaux placage érable par exemple et en croisant les veines des bois on obtient un damier suffisamment contrasté pour être plaisant à l'œil *(V. photo).* Le dessus est agrandi de quelques centimètres, ce qui le fait déborder davantage, en clouant sur les trois chants visibles avec des pointes fines une moulure quart-de-rond sciée en onglet aux angles.

La traverse portant les tiroirs est supprimée et les mortaises d'assemblage sont bouchées par des morceaux de bois collés. L'intérieur est tapissé d'un papier à fleurs de teinte très claire pour l'égayer. Deux tablettes y sont installées : une vers le milieu presque aussi large que le bahut, reposant sur deux tasseaux 15 × 15 mm cloués, une plus haute et moins large supportée par deux équerres vissées. Avant mise en place, les tablettes sont habillées d'un papier adhésif reproduisant un bois clair.

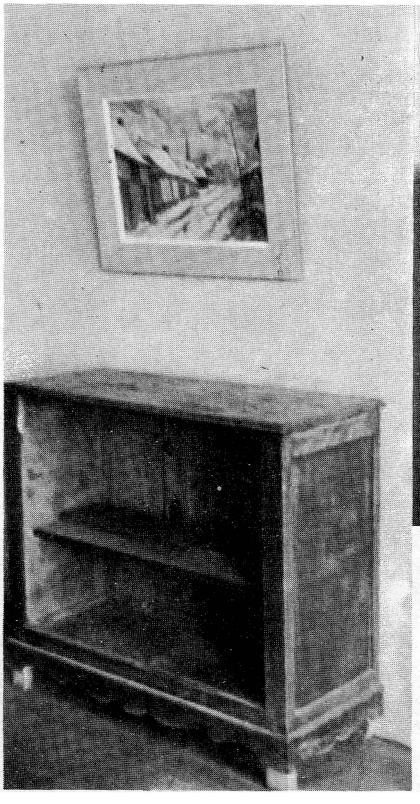

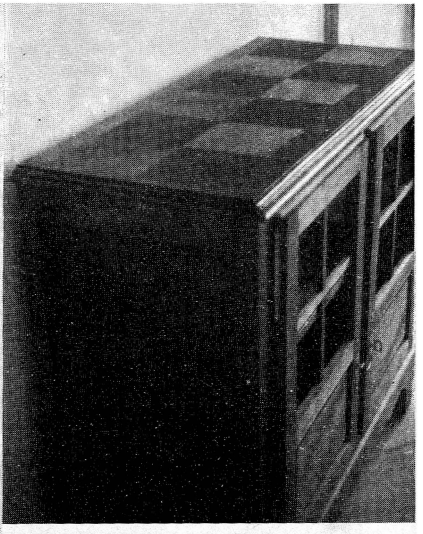

La vitrine terminée. Remarquer le damier décoratif recouvrant le dessus.

Etat d'un des bahuts avant transformation. Le bas est découpé et les pieds restaurés.

En dernier on fixe au milieu du bahut le montant sur lequel les portes fermées vont plaquer. C'est une planche sans nœuds de 6 cm environ de largeur et de même épaisseur que les encadrements. Elle est tenue à chaque extrémité au moyen d'une plaquette en tôle (qui doit être invisible) vissée par derrière.

Les portes sont fabriquées de toutes pièces avec des bois neufs. Elles sont construites pour plaquer sur les bords des ouvertures et cela sans assemblages compliqués. Par mesure de simplification, elles ne portent qu'une vitre mais donnent l'impression d'avoir quatre carreaux plus petits.

Chaque porte se compose d'un cadre A *(fig. 1)* en planches 10 × 40 mm ayant les dimensions de l'ouverture avec un jeu de fonctionnement de quelques millimètres doublé par un cadre B en tasseaux 20 × 20 mm collé et vissé sur le cadre. Les deux cadres forment un tout. Une traverse intermédiaire A_1 en 10 × 40 mm solidaire d'un tasseau B_1 en 20 × 20 mm coupe le grand cadre de porte en deux à hauteur de la tablette la plus large. La partie supérieure de la porte est vitrée, tandis que celle inférieure comporte un panneau en contre-plaqué de 10 mm vissé intérieurement sur A, A_1. Le croisillon assemblé à mi-épaisseur au centre est en lattes 10 × 20 mm vissées sur A. Des goussets d'angle de 10 mm d'épaisseur sont cloués sur A non comme renforts mais pour supporter les angles de la vitre posée contre le croisillon, pointée sur B et ensuite mastiquée. Une moulure en quart-de-rond C est clouée tout autour de B pour servir de butée à la porte.

Les portes sont montées sur deux paumelles imitation fer ancien. Elles sont complétées par une serrure avec ferrure découpée comme entrée de clé.

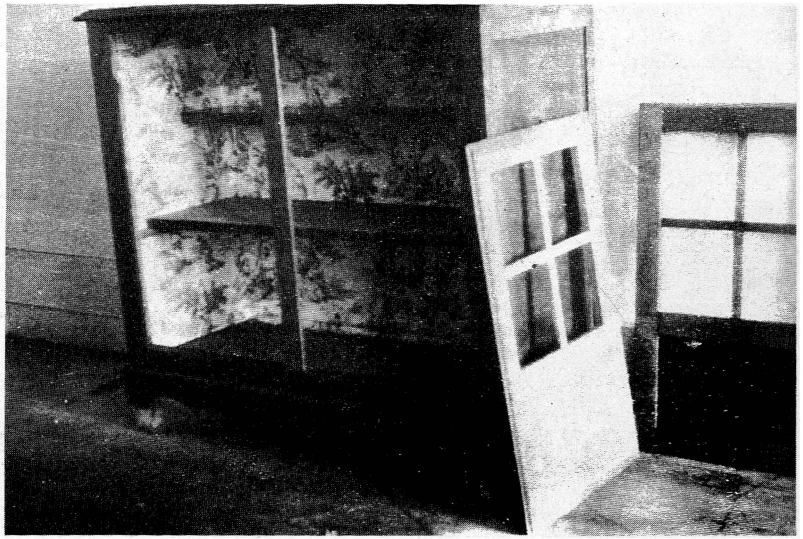

Le même meuble tapissé intérieurement et muni d'une seconde tablette. Les portes terminées vont être ajustées.

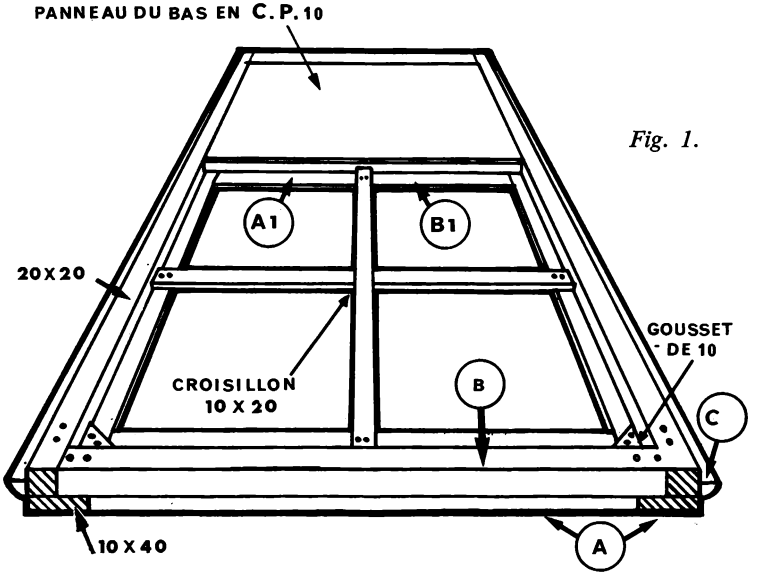
PANNEAU DU BAS EN C.P.10
A1
B1
20X20
GOUSSET
DE 10
CROISILLON
10 X 20
B
C
10 X 40
A

Fig. 1.

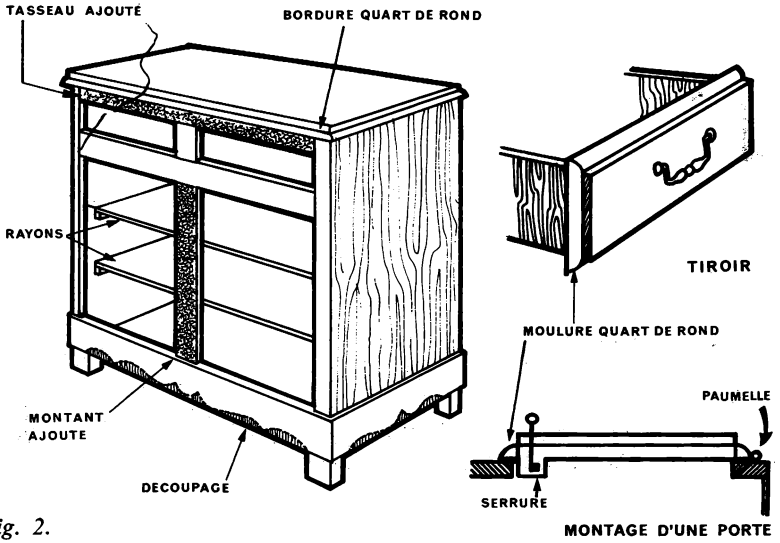
TASSEAU AJOUTÉ
BORDURE QUART DE ROND
RAYONS
MONTANT
AJOUTÉ
DECOUPAGE
TIROIR
MOULURE QUART DE ROND
PAUMELLE
SERRURE
MONTAGE D'UNE PORTE

Fig. 2.

Le meuble terminé et poncé est teinté vieux bois (sauf le damier) puis passé à la cire liquide pour briller quand on le frottera.

Le placard à linge

Le corps de bahut est déshabillé, nettoyé, tapissé intérieurement comme celui qui vient d'être décrit. Le bandeau du bas est découpé *(fig. 2)*, deux rayons sont fixés à l'intérieur et une moulure quart-de-rond clouée, contre les trois bords visibles du dessus du meuble.

Les tiroirs encore en bon état sont conservés pour être modifiés. Ils s'encastraient dans la façade. Les portes s'encastraient aussi et de plus se fermaient

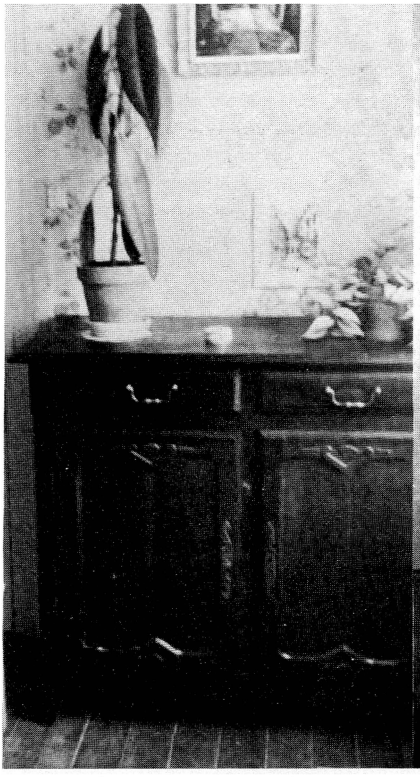

Le placard à linge. Remarquer les ferrures des tiroirs, des portes, les paumelles ainsi que les sculptures collées.

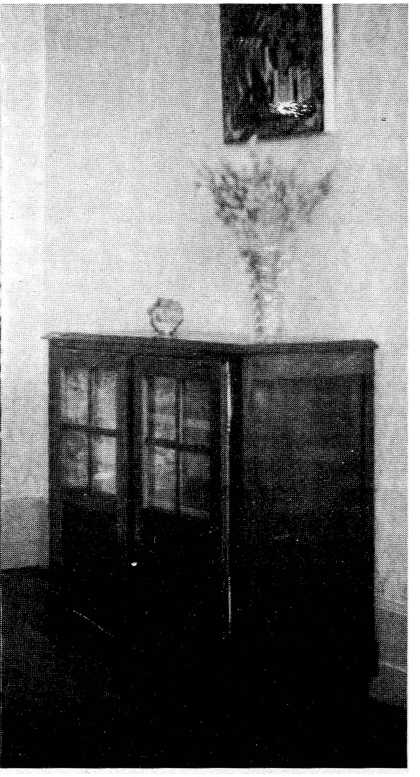

Aspect de la vitrine terminée.

bord à bord avec une moulure plate sur celle de droite pour masquer la ligne de joint.

Tiroirs. Ils ont été diminués en hauteur et la planche avant a été encadrée d'une moulure quart-de-rond. Les deux ouvertures dans la façade du bahut ont été réduites en hauteur par un tasseau rapporté *(hachuré sur la fig. 2).* Une poignée rustique complète chaque tiroir.

Portes. Les portes sont entièrement démontées et réduites en largeur pour tenir compte du montant ajouté *(hachuré)* qui les sépare. Elles sont également entourées d'une moulure en quart de rond servant de butée de fermeture. On ajoute sur la face extérieure une ferrure découpée comme entrée de clé et quelques sculptures à coller de style rustique *(v. photo).* Les portes sont montées sur deux paumelles en fer semblables à celles de la vitrine.

La finition adoptée est la même que celle de ce dernier meuble.

TRANSFORMATION D'UN SOUFFLET DE FORGE EN BAR

Si vous avez la chance de posséder un vieux soufflet de forge, ou si vous en trouvez un à bon compte chez un brocanteur, vous pourrez le transformer facilement en bar original et commode. Il vous suffira pour cela de quelques chutes de contre-plaqué, de quelques tasseaux, et d'autres accessoires que vous avez certainement sous la main.

Perçage

Le soufflet devra, en premier lieu, être percé d'une fenêtre rectangulaire, qui constituera l'entrée du bar. Pour cela, lorsque vous aurez déterminé l'endroit le plus convenable pour son emplacement — guidez-vous sur la fig. 1 —, tracez le rectangle à la craie, puis percez quatre trous aux points A, B, C et D *(fig. 1)* aussi petits que possible, permettant cependant le passage d'une

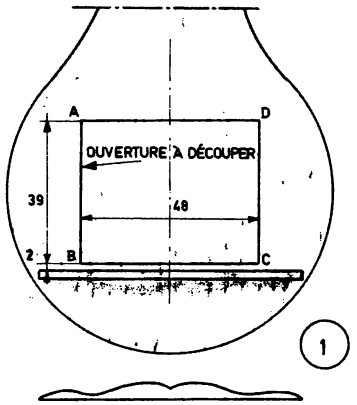

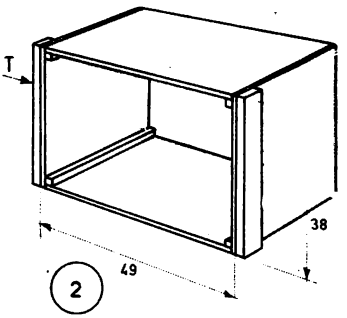

petite scie « à guichet ». Découpez ensuite la paroi du soufflet, aussi droit que possible, en utilisant une égoïne normale, dès que la scie à guichet aura avancé suffisamment pour permettre le passage de l'égoïne à moins de disposer d'une sauteuse.

Appliquez-vous à ne pas détériorer le rectangle de bois que vous enlevez : il constituera la porte-abattante du bar.

Le compartiment

L'ouverture dégagée, il s'agira de garnir l'intérieur du soufflet avec un compartiment, dans lequel on pourra mettre ensuite bouteilles et verres.

Deux solutions : une boîte ouverte, qui sera introduite dans le trou, puis vissée en place, ou la pose de tasseaux entre parois avant et arrière du souffet, entre lesquels on collera des panneaux de contre-plaqué qui formeront les parois.

Dans le premier cas, on confectionnera une boîte solide, en contre-plaqué de 6 à 8 mm d'épaisseur, à angles collés et renforcés par des baguettes et dont les bords des petits côtés seront garnis d'un tasseau T de 2 × 4 cm de section, colles *(fig. 2)*.

La profondeur de cette boîte devra être inférieure à la distance séparant l'avant de l'arrière du soufflet, pour qu'il vous soit possible de l'introduire. Il vous faudra donc bien prendre vos dimensions avant de confectionner cette caissette. Sa longueur (non comprise l'épaisseur des tasseaux T) et sa largeur devront être les mêmes que celles de l'ouverture pratiquée dans le devant du soufflet.

Cette caissette sera introduite « en biais », de gauche à droite, ou de droite à gauche dans le soufflet, et une fois dedans, elle sera ramenée contre l'ouverture. Quelques vis passant à travers le bois du soufflet iront s'enfoncer dans les tasseaux T, fixant définitivement le compartiment en place.

Si vous optez pour cette solution, solide et simple à la fois, la ou les lampes d'éclairage devront être pourvues de petits abat-jour. Mais, en général, vous pourrez aussi bien augmenter la longueur de la boîte-compartiment, et monter une lampe de chaque côté, derrière les bords de la paroi du soufflet.

Si vous préférez la deuxième solution, vous commencerez par débiter quatre tasseaux d'une longueur égale à la distance séparant l'avant de l'arrière du soufflet, en mesurant à partir des points A, B, C et D *(fig. 1 et 4)*.

Vous réunirez ensuite ces tasseaux deux par deux par des plaquettes M et M' de contre-plaqué de 6 mm d'épaisseur, clouées et collées ayant la même longueur que les tasseaux (attention : les tasseaux A et D peuvent être plus courts que les tasseaux B et C), puis vous introduirez chaque plaquette dans l'ouverture, plaquettes vers l'intérieur, tasseaux vers l'ouverture *(fig. 4)*. Des vis ou des clous, traversant l'avant et l'arrière du soufflet, iront s'enfoncer en bout des tasseaux, les fixant solidement. Les tasseaux devront se trouver alignés sur le bas de l'ouverture, mais pour le haut, ils seront alignés plus haut que l'ouverture, ceci afin de ménager une place aux lampes d'éclairage *(fig. 4)*.

Vous débiterez ensuite deux panneaux N et N' aux mesures voulues et vous les introduirez successivement, en les collant sur le chant des tasseaux A et D pour le haut, B et C pour le bas. Utilisez pour cela du contre-plaqué de 6 mm d'épaisseur pour le haut, de 8 ou 10 mm pour le bas, qui devra supporter

le poids des bouteilles.Vous pourrez même, pour éviter l'affaissement de ce panneau sous le poids, coller à l'intérieur du soufflet, entre les tasseaux B et C, un tasseau qui supportera ce panneau N. Un autre tasseau pourra également être collé à l'arrière dans le même but, entre les tasseaux B et C.

Eclairage

Une ou deux lampes H seront posées derrière l'avant du soufflet *(fig. 4)*. La figure 3 donne un exemple de montage possible de la douille, qui sera fixée à l'équerre à l'aide d'un embout fileté. Une ou deux lampes L et L' seront commandées par un interrupteur K, selon le schéma de la figure 3. Cet interrupteur sera soit un petit interrupteur à poussoir, que l'on commandera à la main, soit un interrupteur à ressort de rappel, comme ceux que l'on utilise dans les réfrigérateurs ou les portières de voiture, si l'on désire voir la lampe s'allumer lorsqu'on ouvrira la porte-abattant du bar. Dans ce cas, l'interrupteur devra être monté sur l'ouverture, en un point quelconque, selon la position la plus commode.

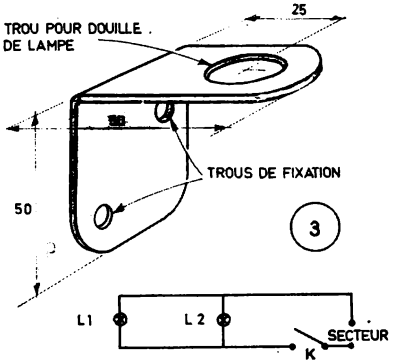

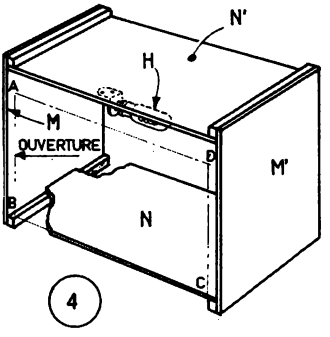

La porte-abattant

C'est, comme on l'a vu, la partie de l'avant qui a été détachée à la scie au début du travail. Vous égaliserez les bords, soit au rabot, en procédant avec beaucoup de délicatesse, soit au papier de verre (collé sur une plaquette de bois, pour ne pas arrondir le chant du panneau). Vous pourrez la doubler et la renforcer par collage d'un panneau de contre-plaqué.

La porte sera montée sur charnières de petit modèle, et sera retenue soit par deux chaînettes, une de chaque côté, soit par une petite console en bois découpé *(fig. 1 et photos)*, collée et clouée au ras de l'ouverture, sur laquelle elle viendra s'appuyer.

La fermeture de cette porte sera assurée soit par une petite serrure, soit par deux loqueteaux magnétiques, fixés de part et d'autre de l'ouverture par exemple.

Finition

L'intérieur du bar sera recouvert de tissu d'ameublement, ou même de plastique adhésif, à motif décoratif ou velouté uni. L'intérieur de la porte pourra également être recouvert, mais il pourra aussi être poncé et verni pour servir de plateau aux verres et bouteilles.

Vous pourrez aussi, si vous le désirez et si vous en avez la place, poser un rayon au fond du compartiment, pour supporter les verres à liqueur, par exemple. Tout cela dépendra de vous, et surtout des dimensions du soufflet que vous aurez trouvé.

L'extérieur sera verni également. Il va sans dire qu'avant d'entreprendre la transformation, vous aurez soigneusement décapé le soufflet, si cela n'a pas déjà été fait.

Enfin, si le soufflet est en mauvais état, et manque de garnitures, vous pourrez facilement le réparer, tout au moins du point de vue décoratif, avec des chutes d'isorel. découpées en forme de ferrures ou de garnitures de cuir. Les bandes d'isorel, clouées sur le bois, seront peintes ensuite en noir, ou en marron foncé, selon les cas.

BANQUETTE RUSTIQUE

Elle est réalisée avec deux têtes de vieux lit de 90 cm et une table en mauvais état puisque deux pieds seulement seront utilisés.

Les têtes de lit seront coupées à 80 cm du haut environ puis assemblées côté à côté *(fig. 1 et 2)* en ayant supprimé le montant de l'une d'elles. On aura ainsi trois montants de même épaisseur, également espacés.

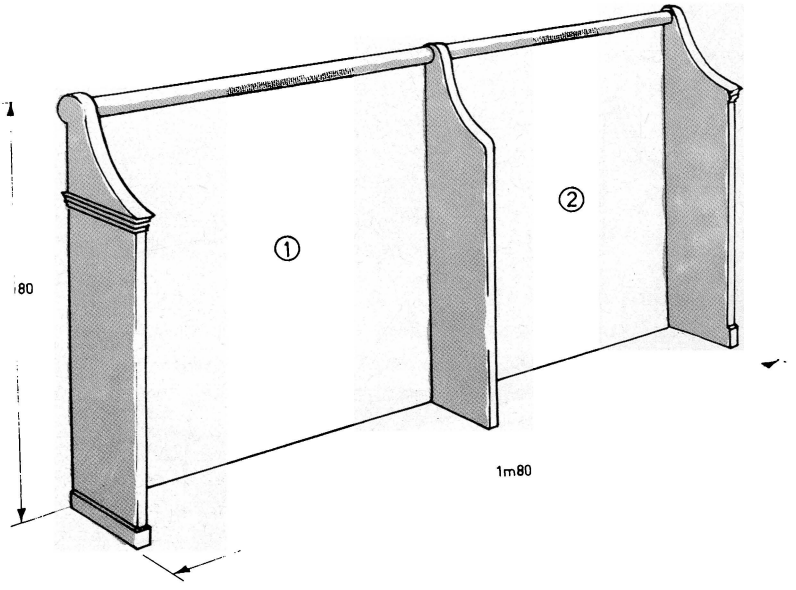

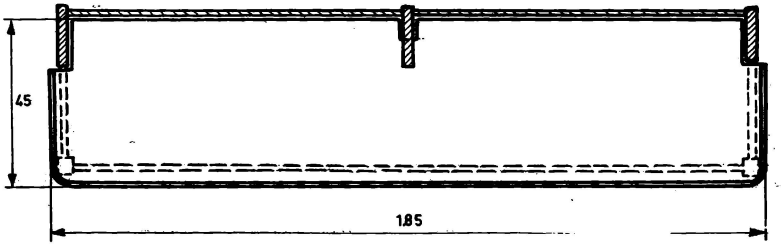

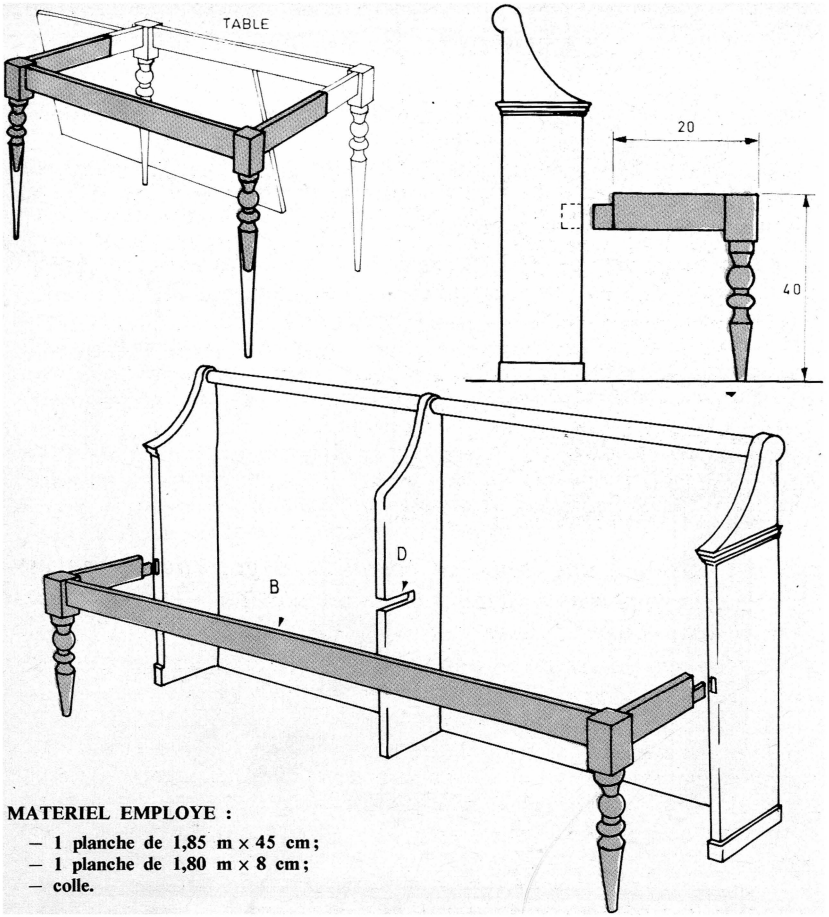

MATERIEL EMPLOYE :

- **1 planche de 1,85 m x 45 cm ;**
- **1 planche de 1,80 m x 8 cm ;**
- **colle.**

Deux mortaises seront faites à 40 cm du sol pour pouvoir emboîter les traverses des pieds coupés dans la table (une gauche, une droite) à 40 cm.

Une traverse B de 1,75 m environ (suivant largeur des têtes de lit) raccordera les deux pieds.

On collera le tout sur les montants, puis on fera une découpe D sur le montant du milieu pour laisser poser le dessus supportant les coussins.

On teintera le bois neuf, puis on fera deux coussins à la dimension voulue.

Cette banquette simple et facile à réaliser sera d'un bel aspect.

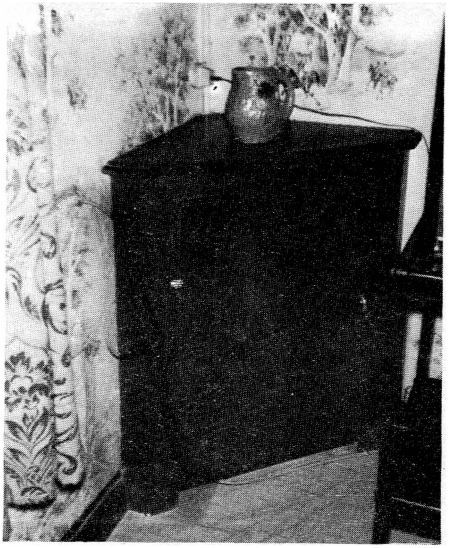

CACHE-COMPTEUR

A GAZ

avec un vieux bahut

Dans les maisons anciennes, le compteur à gaz (ou autre), est généralement apparent, et dépare la pièce dans laquelle il se trouve. Généralement, aussi, le compteur est placé dans un angle, et il est relativement facile de le cacher à l'aide d'un meuble spécialement construit dans ce but.

Si vous disposez d'un vieux buffet de cuisine rustique, comme on en trouve souvent encore dans les greniers, à la campagne, vous aurez sous la main le matériel rêvé pour confectionner un meuble d'angle.

A partir d'un buffet-bahut de ce genre *(Fig. 1),* vous pourrez faire un meuble d'angle pourvu d'une porte, en sorte que ce meuble pourra être posé à demeure sur le compteur qu'il doit dissimuler, la porte permettant à tout instant d'y avoir accès. Il va sans dire qu'il n'est pas possible de donner de mesures, puisqu'il s'agit d'adapter une porte et un chambranle — principalement — à un compteur déjà existant. Il faudra donc adapter les deux choses au mieux, en utilisant ce dont on dispose.

Le buffet sera démonté, en premier lieu. Ce démontage est facile, ce genre de meuble étant généralement assemblé par tenons et mortaises chevillés. On repousse les chevilles, à l'aide d'un chasse-goupilles ou d'un morceau de bois dur, pour ne garder que la porte *(Fig. 1),* ses traverses E et F, ses montants C

et D, ainsi que deux montants A et B. A noter que souvent les montants B et C n'en font qu'un.

Le dessus du buffet et le dessous seront ensuite sciés suivant un angle de 90°, à partir du bord extérieur *(Fig. 1)*, ce qui facilitera le remontage des pièces que l'on a conservées.

Pour réunir ces pièces en meuble d'angle, on remettra les assemblages et leurs

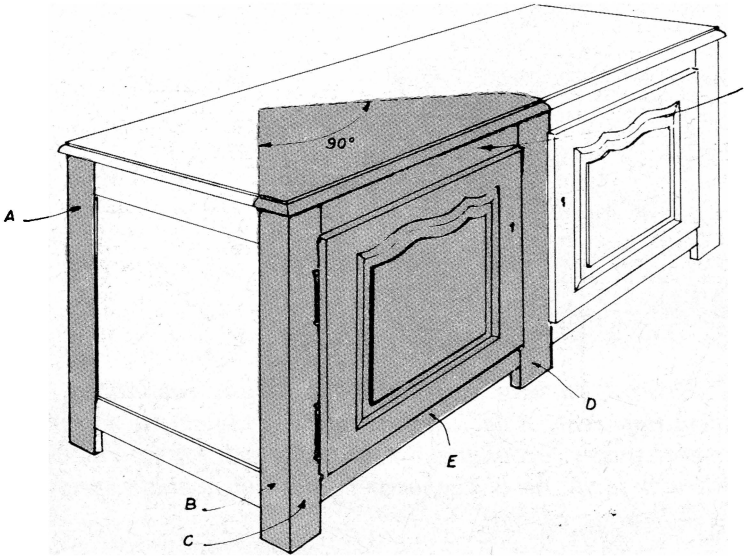

1

chevilles en place, au besoin en collant et consolidant, de l'intérieur, avec quelques tasseaux et lattes, et l'on appliquera contre le mur le chambranle de la porte, avec son dessus et son dessous taillés en équerre, le tout étant fixé à la paroi, à l'aide de deux ou quatre crampons, enfoncés ou scellés. La porte est ensuite remise sur ses gonds et fermée à l'aide de la serrure d'origine, ou d'une serrure posée à cet effet.

La figure 2 montre le meuble d'angle et la position occupée par les diverses pièces récupérées au démontage. C'est, répétons-le, un exemple basé sur le meuble réalisé *(voir photo)*, mais vous pourrez le modifier suivant le matériel dont vous pourrez disposer.

De plus, si vous avez trouvé un buffet à deux portes *(Fig. 1)* pour faire votre construction, vous pourrez utiliser la deuxième porte et les traverses et montants qui subsistent pour faire un deuxième meuble d'angle, qui trouvera sa place dans

un autre coin de la pièce, et fera pendant au premier. Si la forme placard ne vous convient pas pour ce deuxième meuble, vous pourrez en garnir l'intérieur de tiroirs tournants *(Fig. 3)*, exécutés en contre-plaqué de 8 mm d'épaisseur (fond en 5 mm), qui seront de nombre variable suivant la hauteur que vous leur donnerez, et seront tous articulés sur l'intérieur du montant par une charnière de la longueur

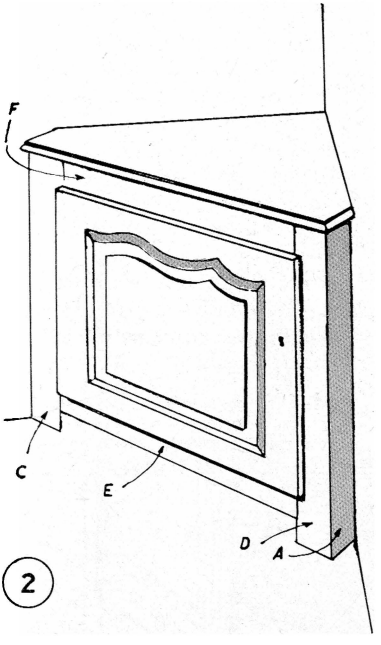

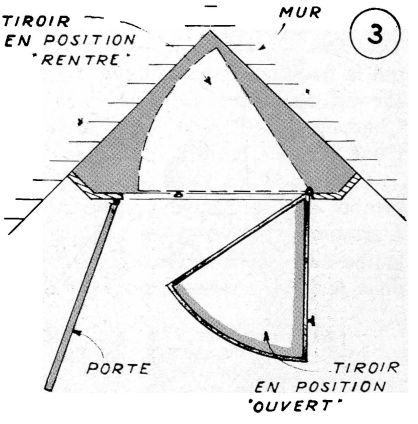

53

voulue. Des tiroirs de cette conception sont particulièrement commodes, tiennent peu de place, et sont très maniables.

Pour les deux meubles, il faudra, bien entendu, après les avoir reconstruits comme on vient de l'indiquer, revoir les assemblages, ébarber s'il y a lieu, poncer et faire quelques raccords au brou de noix, avant de cirer le tout.

ARMOIRE CACHE-LAVABO

Une vieille armoire à linge, peut-être un peu branlante que vous hésitez à faire restaurer, vous offre la possibilité de masquer le lavabo supplémentaire que vous venez de faire installer dans une chambre.

Le fond de l'armoire est entièrement démonté ainsi que la traverse arrière du bas, celle du haut étant conservée. La façade avec ses portes est conservée. Toutefois la traverse inférieure est retirée après extraction des chevilles en bois qui la fixent dans les montants d'angle. Les tenons des extrémités sont sciés et elle est elle-même sciée par le milieu pour prolonger les portes vers le bas. Chacune des demi-traverses est fixée à demeure sous les portes au moyen d'une planche renfort vissée par derrière *(v. coupe* AB *sur la figure).*

Ainsi modifiée l'armoire est fixée par quatre pattes scellées au mur du lavabo qui se trouve complètement caché quand les portes sont fermées. L'armoire est devenue un véritable petit cabinet de toilette avec glace, tablette, lampe tube, sèche-serviette, tapis en mousse de caoutchouc et même une étagère dans le haut, très utile pour y ranger du linge.

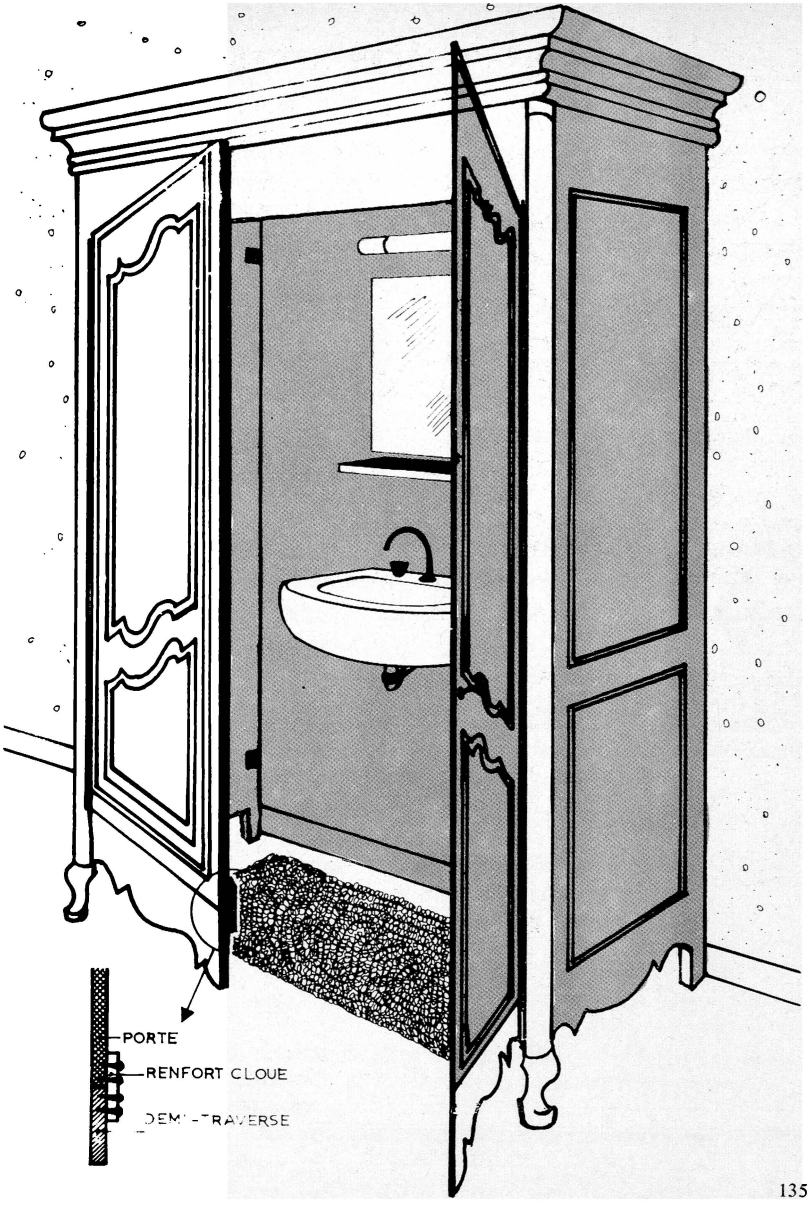
PORTE
RENFORT CLOUE
DEMI-TRAVERSE

POUR HABILLER UN TELEVISEUR : CE COFFRE ANCIEN

La seule partie un peu délicate de cette réalisation est la mise en forme du couvercle de la malle. On y arrive sans difficulté par immersion du contre-plaqué dans une baignoire pleine d'eau, pendant vingt-quatre heures.

Selon le téléviseur à dissimuler, les dimensions données pourront varier.

Après montage dans la malle, l'accessibilité des réglages courants doit rester entière.

On débite dans du contre-plaqué de 10 mm :

- 2 panneaux 320 × 370 pour les portes B ;
- 2 panneaux 370 × 80 pour les bandeaux latéraux D ;
- 1 panneau 810 × 80 pour le bandeau inférieur C ;
- 1 panneau 810 × 70 pour le bandeau supérieur E ;
- 1 panneau 620 × 380 pour les côtés F ;
- 1 panneau 810 × 380 pour le fond G.

On découpe dans du contre-plaqué de 3 mm un panneau de 810 × 470 mm pour le couvercle A.

D'autre part, dans du tasseau de 20 × 20 on débite :

- 4 longueurs de 510 mm ;
- 3 longueurs de 790 mm ;
- 4 longueurs de 370 mm, pour constituer le cadre intérieur de la malle, représenté à la figure 3.

On commence la construction par le montage du cadre, à l'aide des tasseaux de 20 x 20 découpés précédemment.

L'assemblage effectué par tenons et mortaises peut cependant être fait par enfourchement en bout et collage, ou même à l'aide de petites ferrures en équerre.

En effet, le cadre intérieur étant surtout prévu pour éviter le clouage sur chant des plaques de contre-plaqué, et obtenir des renforcements d'angles, il est inutile d'essayer de lui donner une grande rigidité qui sera apportée par l'assemblage des panneaux de 10 mm.

On remarque sur la figure 3 l'absence d'une entretoise inférieure, de manière à faciliter le glissement du récepteur par l'arrière de la malle démunie de panneau.

On procède ensuite au découpage de l'arrondi supérieur des deux panneaux latéraux à l'aide d'une scie sauteuse, suivant les indications de la figure 2.

Chacun des panneaux est ensuite soigneusement dressé à la lime et au papier de verre avant de procéder à l'assemblage sur le cadre.

Le clouage des différents panneaux est alors effectué sur le cadre à l'aide

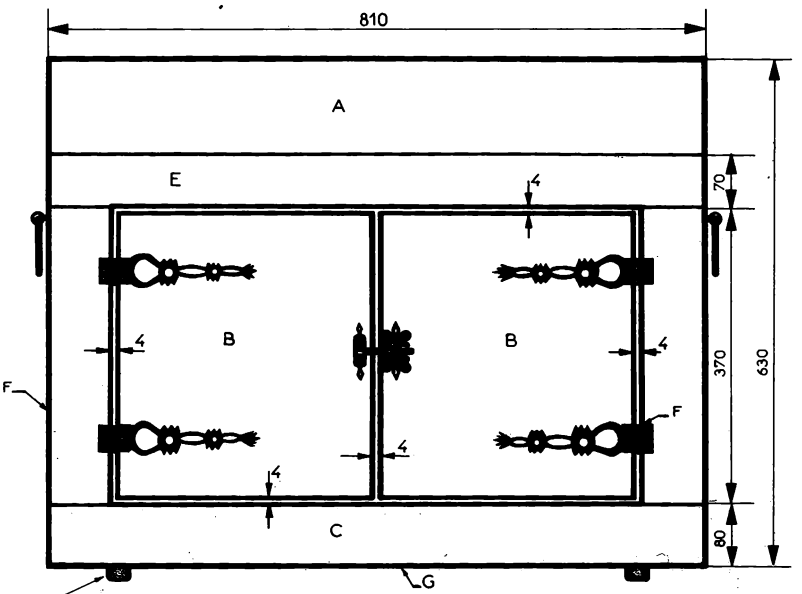

VUE DE FACE (1)

COFFRE NON HABILLE - PORTE FERMEES

de pointes à tête d'homme en appliquant une masse métallique derrière chaque pointe de façon à amortir le coup de marteau et à faciliter la pénétration.

On commence par fixer le panneau inférieur, puis les deux panneaux latéraux et finalement les quatre bandeaux avant.

Arrivé à ce stade, on procède au cintrage du couvercle en immergeant la plaque de contre-plaqué de 3 mm de 810 × 470 dans une baignoire pleine d'eau, pendant 24 heures.

Avant l'immersion, on amorce le cintrage à l'aide de quatre cordelettes bien

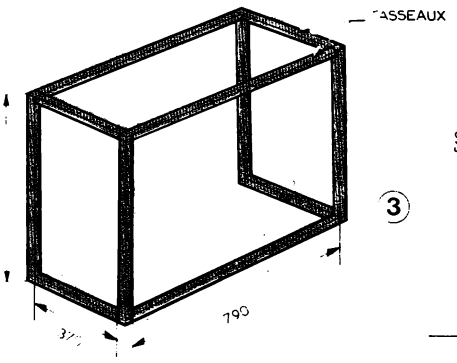

③

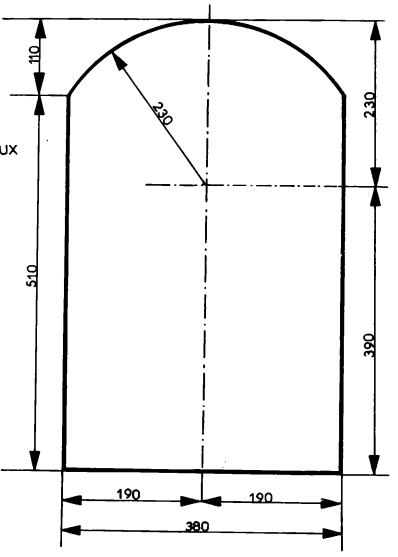

②

tendues, serrées en bracelets dans le sens de la largeur.

Toutes les six heures environ, on retend les cordelettes pour accentuer petit à petit la courbure, jusqu'à obtenir la forme définitive.

Le séchage de la plaque doit être ensuite prolongé plusieurs jours, les cordelettes étant en place pour éviter une remise à plat du couvercle.

On procède finalement au clouage à l'aide de pointes fines.

Avant de procéder à la garniture du coffre, on ajuste les deux portes en laissant un jeu d'environ 4 mm pour le passage du tissu ; la pose n'en sera d'ailleurs effectuée qu'après garniture complète de l'ensemble.

Le tissu de garniture doit être assorti à la couleur des papiers aussi bien qu'au style de l'ameublement.

On commence par en effectuer la pose par collage, en rabattant les différentes coupes vers l'intérieur de façon à bien garnir les chants de l'ouverture frontale.

On garnit de la même façon les deux portes aussi bien sur l'endroit que sur l'envers.

On termine finalement par la pose de clous tapissier à tête dorée de 10 mm, le long des arêtes et au niveau des différents assemblages ; il faut environ 550 clous posés en ligne continue.

Les différentes pièces de serrurerie, comprenant poignées, targette, charnières, seront choisies en ferronnerie noir mat et posées à l'aide de clous assortis ou plus simplement à l'aide de vis à bois peintes en noir.

Avant d'introduire le récepteur dans la malle, on passe une couche de brou de noix à l'intérieur et on laisse sécher quelques heures.

On introduit finalement le téléviseur dans la malle en le glissant par l'arrière sur deux petites réglettes de 3 mm d'épaisseur clouées dans le fond.

On notera, d'autre part, que l'arrière étant démuni de panneau, le refroidissement du téléviseur reste absolument normal grâce aux ouies d'aération prévues à cet effet.

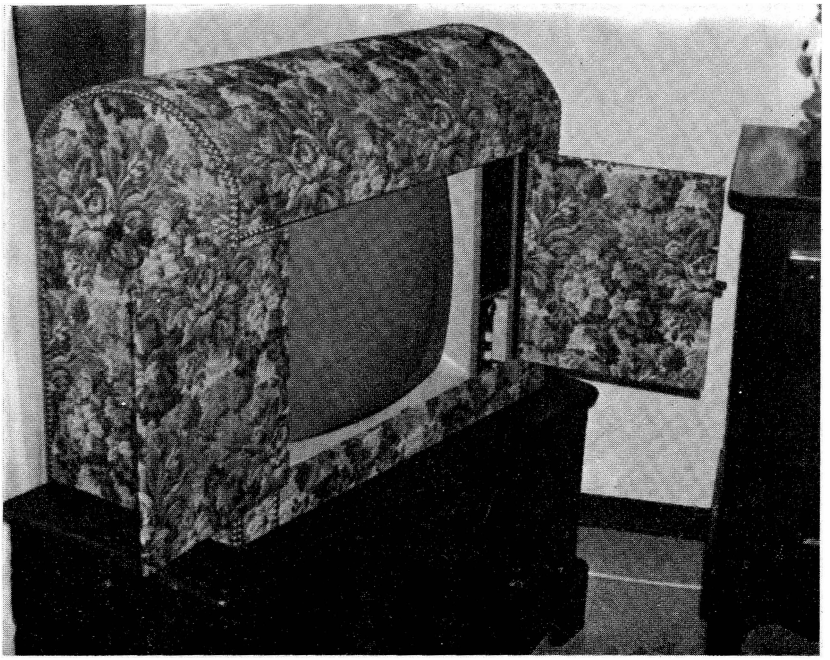

POUR METTRE A UNE TABLE DES RALLONGES A L'ITALIENNE

Lorsqu'une table est trop petite, on lui adapte des rallonges, mobiles de préférence, pour pouvoir disposer de dimensions variables. Les rallonges peuvent être des panneaux qui s'intercalent entre les deux moitiés du dessus de la table, qui est alors coupé en deux et muni de glissières. Cette solution ne peut pratiquement être adoptée qu'au moment de la construction de la table, le panneau formant le dessus devant alors être fait en deux pièces, et les glissières devant être très ajustées.

Les rallonges peuvent être aussi construites « à l'italienne », c'est-à-dire en deux panneaux coulissant sous le panneau de la table sur des glissières passant dans des mortaises, et venant s'ajuster au bout du panneau. Dans ce cas, une table peut être facilement transformée, puisqu'il suffit de détacher le panneau, les modifications qu'il faudra lui faire subir étant insignifiantes.

La description qui suit correspond à une table pourvue d'un plateau de 130 × 90 cm, constitué par un cadre garni de contre-plaqué.

Les rallonges

Comme le panneau de la table, si on a adopté cette construction, elles comporteront un encadrement dans lequel sera collé sur feuillure un panneau de contre-plaqué, arasant l'encadrement. Pour 90 cm de longueur, elles auront une largeur de 35 à 40 cm.

Chacune d'elles sera munie de deux barres de bois formant glissières, vissées parallèlement sous le panneau, à l'encadrement.

Ces barres se feront avec du bois de 3 × 5 cm de côtés, et mesureront, dans le cas de panneaux de 40 cm, 97 cm de long, la table mesurant 130 cm *(Fig. 1 et 2)*. Les barres *a* ou *b* sont assez délicates à travailler et on fera bien d'établir un gabarit avant de les façonner par sciage, les angles devant être très précis *(Fig. 1* bis*)*.

Comme on peut le voir, en effet, sur les dessins, ces barres comportent une face taillée en biais, correspondant au-dessous du panneau rallonge. Mais une partie de ce biais (5 cm de longueur) devra venir s'appuyer contre l'envers du dessus de la table *(Fig. 2)*, et avoir l'inclinaison convenable pour que le bout de la barre vienne appuyer contre la planche *p*, fixée au milieu de l'encadrement du pied de la table.

Une encoche *e* sera prévue, pour que la barre puisse se loger contre cette même planche lorsque la rallonge sera repliée sous la table. Si un panneau rallonge de 35 cm de largeur seulement est employé, la barre de bois aura égale-

ment 5 cm de moins de longueur, et cette encoche sera inutile, la barre ayant suffisamment de place pour se loger sous la planche.

Les barres devant coulisser les unes contre les autres, deux par deux, mais sans se toucher, l'écartement des unes sera de 46 cm (mesurés extérieurement), celui des autres étant de 55 cm, leur distance des extrémités, pour chaque panneau, sera la même.

La table

Elle sera démontée, si le dessus est collé. Ce dessus sera simplement muni de deux tasseaux *t (Fig. 2* et *3)* de 40 ou 50 cm de longueur, suivant que les panneaux seront de 40 ou 35 cm de largeur, et aura 3 × 3 cm de côté. Ce tasseau sera collé ou vissé en arasant l'encadrement du dessus de la table, au milieu de sa longueur.

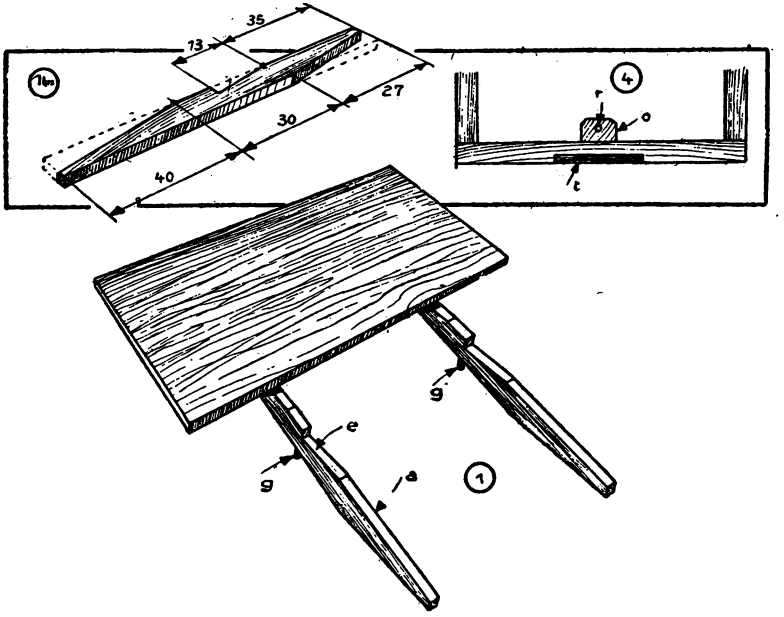

En outre, une planchette *o (Fig. 4)* sera collée sur le panneau, portant collé en son milieu un tourillon *r* en bois dur, de 20 mm de diamètre, qui maintiendra le dessus de la table dans la bonne position, en coulissant dans un trou fait dans la planche *p (Fig. 3).*

L'encadrement du pied de la table

Il sera modifié comme le montrent les figures 2 et 3. C'est-à-dire qu'une fois le dessus enlevé, l'encadrement sera d'abord muni d'une planche *p*, de 10 cm de largeur, 1 cm d'épaisseur, encastrée dans une entaille faite très soigneusement dans le haut de la planche traverse d'encadrement.

Cette planche *p* sera percée de quatre trous, les deux extrêmes pour le passage des tourillons *r* du dessus de la table, les deux autres recevant des tourillons collés, qui serviront de guides pour les barres glissières des rallonges.

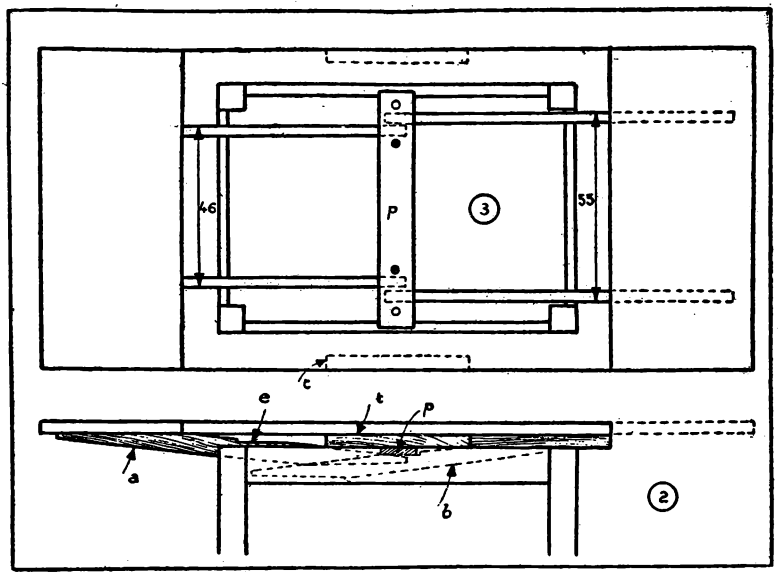

Les deux petits côtés de l'encadrement du pied seront également entaillés de mortaises pour le passage des glissières. Les entailles, comme le reste, devront être mesurées avec le plus grand soin, pour que les rallonges s'ajustent parfaitement avec le panneau formant le dessus de la table.

Le montage des rallonges

Il ne présente aucune difficulté. Le dessus de la table étant enlevé, les barres glissières des rallonges sont mises en place, coulissant dans les mortaises qui leur correspondent, et venant s'engager sous la planche *p*, l'encoche *e* s'y arrêtant. Le bout de la glissière doit presque toucher l'intérieur de l'encadrement du pied *b (Fig. 2)*.

Le dessus est remis en place, les tourillons *r* passant dans les trous correspondants de la planche du milieu.

Pour sortir les rallonges, il n'y a qu'à tirer dessus. On pourra d'ailleurs creuser deux petites saignées sous le panneau, au milieu, qui permettront d'agripper la rallonge du bout des doigts. La table se soulèvera, et la rallonge viendra s'appuyer contre elle. Des butées *g*, prévues à cet effet, pourront être collées à la distance voulue, sous les barres glissières (voir *fig. 1*). Elles devront venir s'appuyer contre les planches de l'encadrement du pied.

Pour les rentrer, au contraire, il faudra soulever la table et les repousser en place.

A noter qu'une seule rallonge peut être sortie. Avec le système décrit, la table restera de niveau, la rallonge rentrée représentant la même hauteur que la rallonge sortie.

LISTE DES MATERIAUX

– 4 planches de 80 cm de long, 10 cm de large, 3 cm d'épaisseur.
– 4 planches de 40 cm de long, 10 cm de large, 3 cm d'épaisseur.
– 2 panneaux contre-plaqués de 66 x 26 cm, 5 mm d'épaisseur.
– 4 barres de 97 centimètres de long, 5 x 3 cm de section.
– Tourillons, colle, etc.

D'UNE VIEILLE TABLE DE NUIT FAITES UN GUERIDON EN MARQUETERIE

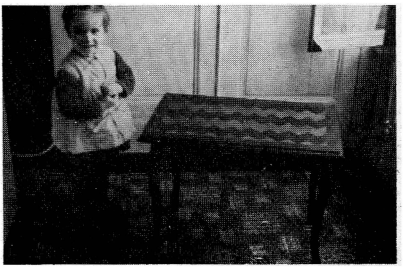

C'est à l'aide d'une vieille table de nuit et d'une porte d'armoire qu'a été réalisé le petit meuble qu'on peut voir ci-dessus.

Pour cette transformation la table de nuit *(fig. 1)* est soigneusement démontée, ce qui permet de récupérer les quatre pieds galbés A, et d'éviter la confection des pieds qui est toujours assez compliquée, surtout en ce qui concerne la forme galbée et les rainures d'assemblage.

Les pieds sont tous sectionnés dans leur partie droite à la même longueur en prévoyant le montage de traverses de 6 à 8 cm de hauteur. Ces traverses *(fig. 2)* sont prises dans l'encadrement d'une porte d'armoire hors d'usage. C'est ainsi que l'on confectionne deux traverses B destinées à former les grands côtés de l'encadrement *(fig. 3)* et deux traverses C plus courtes.

Les extrémités de ces pièces sont travaillées à la scie et au ciseau à bois, de manière à former un tenon sur toute leur hauteur s'engageant sans jeu à l'intérieur des rainures existant dans les pieds.

On remarquera que seules les deux faces arrière des pieds ont été travaillées, les faces avant restant intactes. Les pièces sont assemblées par collage et maintenues sous presse pendant toute la durée du séchage. Après seulement on pourra procéder au montage du dessus D, qui est pris dans du contre-plaqué

de 10 à 15 mm d'épaisseur et dont les dimensions sont légèrement supérieures à celles du piétement.

Le dessus du panneau est doublé d'un encadrement E *(fig. 4)* constitué par des bandes de 20 à 30 mm de largeur découpées dans du contre-plaqué une face acajou, de 5 mm d'épaisseur. Les bandes sont soigneusement découpées en veillant au parallélisme des côtés et assemblées en coupe d'onglet dans les

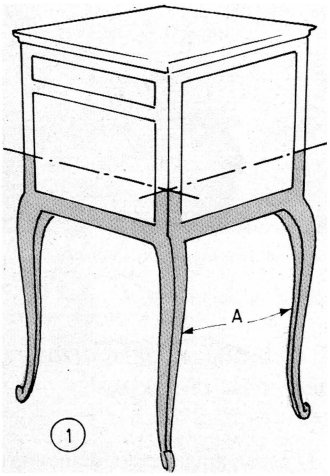

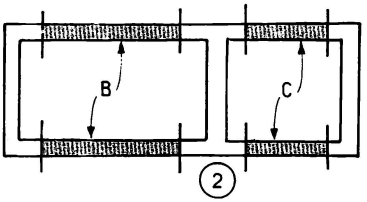

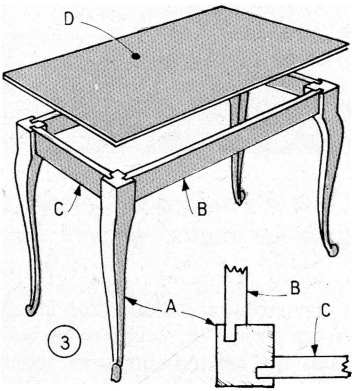

angles. Elles sont collées à plat sur le panneau D. Une baguette quart de rond F, si possible en acajou, fait le tour du dessus.

Les quatre éléments sont assemblés en coupe d'onglet dans les angles. Bien entendu, la section de la baguette F doit être en rapport avec l'épaisseur du panneau D et des baguettes E. Le centre du panneau est décoré d'une marqueterie en chevrons *(fig. 5)*.

Pour déterminer les dimensions exactes des plaquettes G, H et I, on procédera au traçage d'un quadrillage dans la partie centrale du panneau. En réalité ce quadrillage devra avoir été prévu dès le début, car il conditionne les dimensions du dessus du guéridon. Le nombre de carrés par côté sera déterminé de la façon suivante : pour la largeur, au départ trois carrés puis deux plus deux, etc. On obtient ainsi un nombre impair qui peut être cinq ou sept ou neuf, etc.

Pour la longueur, au départ cinq carrés puis quatre plus quatre, etc. Le nombre impair peut donc être neuf ou treize ou dix-sept, etc. Il ne reste plus qu'à reproduire ce quadrillage sur une feuille de papier en suivant les indications de la figure 5 et à tracer l'emplacement exact des plaquettes G, H, I et J.

On procède alors au traçage et au découpage des plaquettes dans le même contre-plaqué acajou qui a servi à confectionner la bordure E. Les plaquettes sont soigneusement découpées toutes dans le même sens dans le panneau de

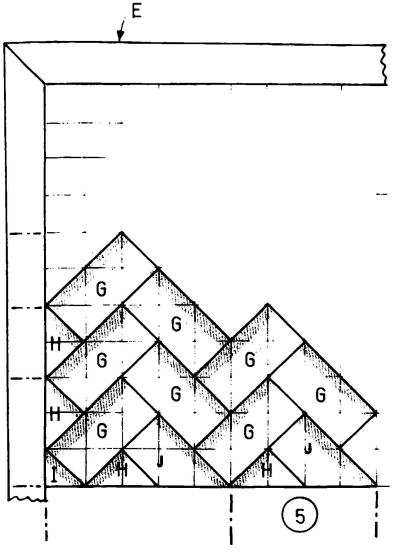

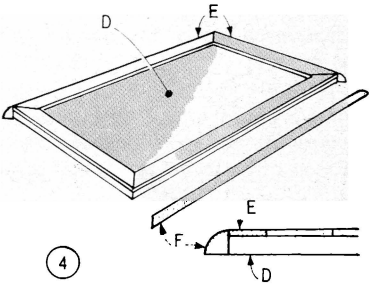

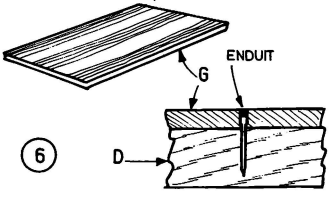

contre-plaqué. Le dessin en chevron fera que le fil du bois sera contrarié, ce qui produira l'effet décoratif recherché.

Les plaquettes sont soigneusement collées sur le panneau D et maintenues par une pointe légèrement enfoncée, le trou étant masqué à la cire teintée. L'ensemble est minutieusement poncé et on peut ensuite le cirer ou le vernir.

AVEC UN VIEUX LIT :

... UNE COMMODE

On peut confectionner un bahut ou une commode de style paysan ou rustique avec un vieux lit en bois, comme on en trouve encore couramment dans les campagnes, et même à la ville. Ce genre de lit est souvent remisé au grenier, et forme un matériau qui dort, inutilisé. Voici comment il faudra s'y prendre pour le transformer.

Les deux montants des côtés arrondis du bahut seront faits *(voir figure)* avec le haut, ou corniche, des panneaux de tête et de pied du lit. On prendra les côtés dans le panneau horizontal avant, coupé par le milieu, les traverses haut et bas

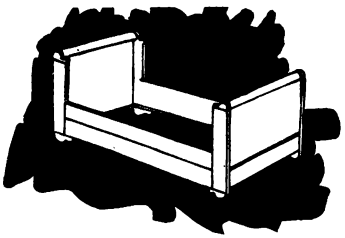

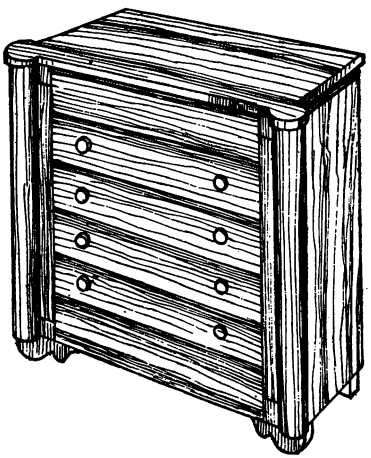

de l'avant avec les montants avant, les devants des tiroirs avec la traverse horizontale arrière.

Le dessus sera fait avec le panneau de la tête ou du pied.

Les pieds avant du bahut peuvent être pris, si leur dessin s'y prête, dans le haut des montants du lit, ou avec les pieds du lit.

Le tout est assemblé soit à tenons et mortaises, si le lit n'est pas trop vieux, soit vissé, si quelques pièces sont trop vermoulues pour pouvoir être travaillées convenablement. Les tiroirs seront munis de ferrures ou de poignées en bois.

Les tiroirs et le fond du meuble pourront être réalisés, de même que les glissières, avec du bois de caisse, si l'on ne veut pas faire la dépense de l'achat de quelques planches.

Une fois terminé, le meuble peut être poncé légèrement, ou même décapé, s'il en a besoin, puis teinté et encaustiqué. Il aura, en moyenne, les dimensions suivantes : hauteur 0,95 m, largeur 0,85 m, profondeur 0,35 m.
fondeur 0,35 m.

Et avec les morceaux de bois qui vous resteront, vous pourrez encore façonner un guéridon et d'autres objets en bois.

...UNE TABLE DE SALLE A MANGER

Voici une réalisation originale : la transformation d'un vieux lit en table démontable de salle à manger.

Pour l'exécuter, il faudra :

Un vieux lit en forme, dont la tête et le pied suffisent avec les deux traverses qui supporteront le sommier ;

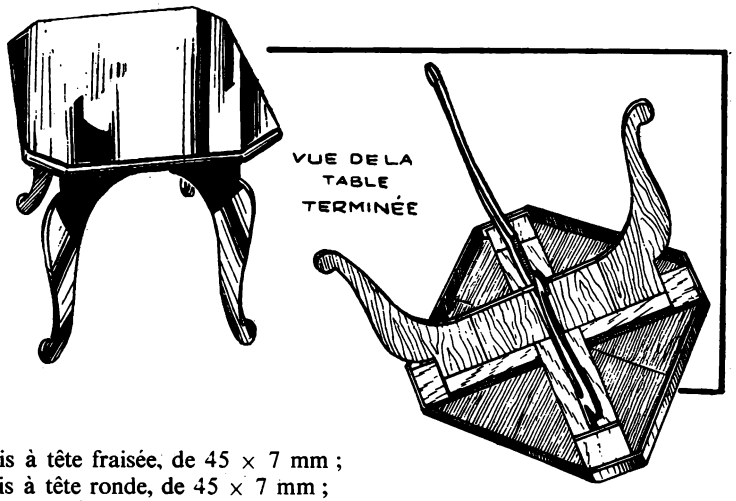

8 vis à tête fraisée, de 45 × 7 mm ;
8 vis à tête ronde, de 45 × 7 mm ;
Colle forte, vernis au tampon, papier de verre, etc.

Démontez le lit, retirez proprement les panneaux de tête et de pied. Assemblez les panneaux par leur plus grande dimension, par une double feuillure et une

baguette, en soignant particulièrement ce travail. A titre d'indication, vous devrez obtenir un carré de 1 m de côté, dont les angles seront abattus sur une longueur de 10 cm.

Refendez en deux les pièces du haut, réunissant les pieds du lit et supportant les panneaux. Ajustez et collez les tasseaux obtenus ainsi, autour de la table, pour former ceinture et donner l'illusion de l'épaisseur. Pour les pans coupés, ajustez à l'onglet.

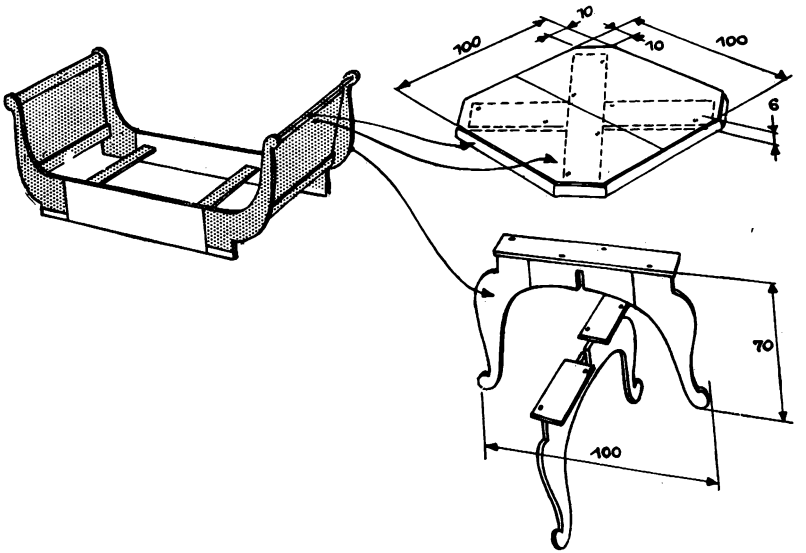

Renforcez le plateau par-dessous, en collant en diagonale les traverses du sommier.

Coupez les pieds du lit à environ 70 cm de hauteur. Cette mesure sera réglée par l'épaisseur des traverses, et la hauteur que la table devra avoir en définitive.

Bouchez les mortaises longitudinales des pieds avec le restant des panneaux, l'épaisseur de ces derniers correspondant à la largeur des mortaises. Ajustez une pièce à l'emplacement de la pièce de tête en ayant soin de faire concorder les fibres de bois. Bien entendu, tous ces « rebouchages » seront collés.

Servez-vous de la traverse qui relie les pieds par le bas et porte le panneau pour réunir par tenons et mortaises les pieds ainsi obtenus. Profitez de la mortaise d'assemblage du lit.

Pour obtenir un ensemble harmonieux, il y a lieu d'agir par tâtonnements pour déterminer les mesures à donner à l'écartement. Les cotes données sur les

dessins ci-dessus donnent une bonne moyenne, quoiqu'il est bien entendu qu'elles ne sont données qu'à titre indicatif, les mesures étant variables suivant les dimensions du lit dont on pourra disposer.

Les pieds, enfin, sont assemblés en croix. Ils demeurent, de ce fait, démontables, 6 à 8 vis suffisant à l'assemblage. L'angle droit parfait est obtenu en se basant, au moment de l'assemblage définitif, sur les traverses de renfort du plateau de la table.

Vissez une planche à plat sur le champ de l'assemblage des pieds. Elle viendra au contact du renfort de plateau, et c'est par accouplement vissé de ces deux pièces que l'on obtient un démontage facile et rapide, allié à une grande solidité.

Vous terminerez le travail par un ponçage et un finissage très soignés, puis par vernissage au tampon, ou encaustiquage, si le lit original était ciré et non verni.

...UN BAR RUSTIQUE

Avec un vieux lit en bois, vous pourrez construire un bar rustique et élégant, qui ne vous coûtera presque rien.

Sa forme définitive dépendra, évidemment, du lit dont vous pourrez disposer. Mais, si la forme du lit est analogue à celle représentée par le dessin ci-contre, l'aspect final du bar sera sensiblement celui qui est également représenté, et qui est donné à titre d'exemple.

De toute façon, quel que soit le lit que vous aurez trouvé, et qui devra, bien entendu, se rapprocher de l'exemple donné, vous commencerez par le démonter, de façon à obtenir les panneaux de tête et de pied 1 et 2 et les panneaux longerons 3 et 4. Ce n'est qu'après démontage que vous pourrez décider s'il y a lieu de modifier la forme d'ensemble du bar, par rapport à notre modèle, si les différentes pièces obtenues ne se prêtent pas à l'ensemble prévu.

Vous prendrez ensuite les panneaux 1 et 2, et vous déboîterez, à l'aide d'un maillet, les montants-façades 1 *bis* et 2 *bis*, qui généralement ne sont pas collés, et sortent assez facilement de leur logement.

Le bas de ces montants sera scié au ras des longerons (voir *fig.* 1, pointillé *a*). Les panneaux seront ensuite posés verticalement, de façon que le rouleau qui les surmonte horizontalement se trouve transformé en colonne (voir *fig. 3*, vue d'ensemble). La partie déboîtée se trouvera tournée vers le haut. Les deux panneaux seront réunis par 2 ou 3 planchettes en bois dur, vissées de l'intérieur *(Fig. 2)*, en haut et en bas, et, éventuellement, au milieu. Les barres de bois destinées à supporter le sommier vous fourniront le matériel nécessaire.

Vous aurez ainsi obtenu le devant du bar.

Prenez ensuite les deux montants-façades 1 et 2 *bis*, sciez-les au niveau de la moulure supérieure *(b, fig. 1)*, et assemblez-les bout à bout, à l'aide de goujons

se logeant dans des trous percés dans l'épaisseur du bois, et collés. Cet assemblage formera le panneau en pan coupé du bar à réaliser. Sa hauteur totale sera au besoin modifiée par des coups de scie supplémentaires donnés en haut et en bas, mais il vaudra mieux les diminuer par le milieu, avant assemblage.

Ce dernier panneau sera assemblé avec le premier à l'aide de deux ou trois pièces de bois, taillées à l'angle voulu, et vissées contre les panneaux (voir plan, *fig. 2*).

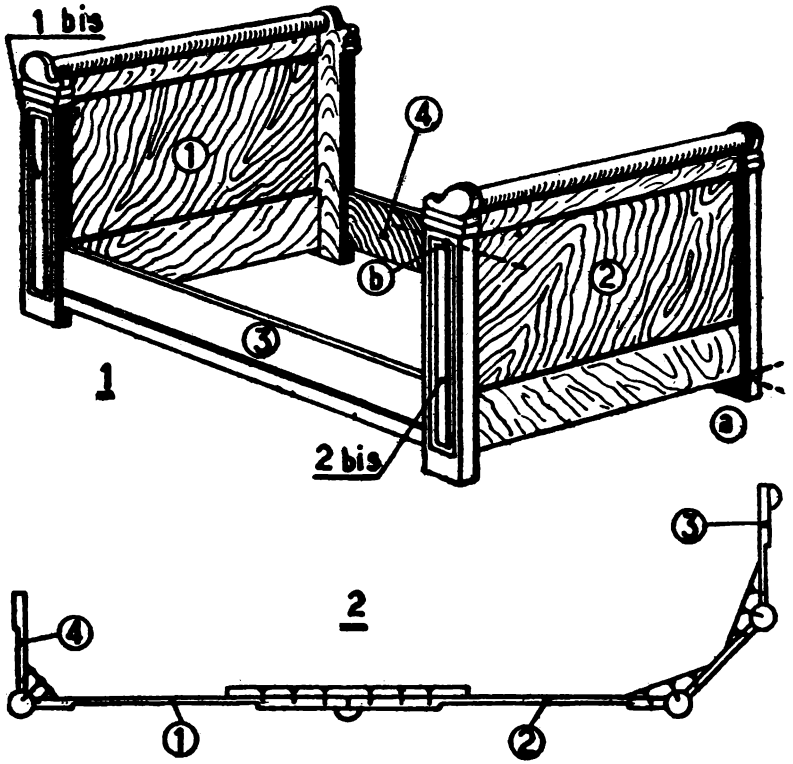

Le troisième panneau, enfin, formant le côté du « comptoir », sera fait avec le panneau-longeron 3, coupé en deux et assemblé, le quatrième petit panneau fermant l'autre bout du bar, étant fourni par le panneau 4, assemblé au panneau de devant par des pièces de bois taillées en équerre et vissées comme les précédentes de l'intérieur.

Jusqu'ici, l'ensemble ne comportera donc que deux colonnes, de part et d'autre du grand panneau. Si vous voulez le compléter par d'autres colonnes *(Fig. 3)*, il faudra vous procurer une barre de bois à section ronde, du même diamètre que les colonnes. Une vieille tringle à rideaux en bois, fera généralement l'affaire. Coupez-en un morceau de la longueur voulue, que vous placerez et collerez entre le pan coupé et le panneau de côté 3, un deuxième morceau de même longueur étant scié par le milieu dans le sens de la longueur formant deux

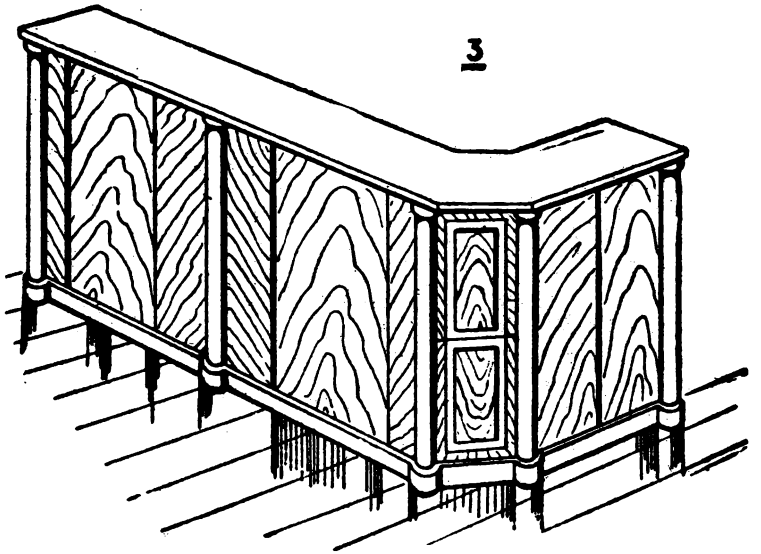

baguettes demi-rondes, qui collées aux deux bouts du bar, figureront les deux dernières colonnes. Bien entendu, ces bois rapportés devront être teintés et vernis (ou cirés) de façon à se confondre avec le reste.

Il ne vous restera plus qu'à poser les trois planches qui formeront le dessus du bar. Suivant la largeur de ces planches et la disposition que vous adopterez, vous pourrez employer deux planches seulement, assemblées en onglet, cet assemblage étant renforcé en dessous soit par un montant placé à l'angle, soit simplement par une entretoise vissée. Le montant est à conseiller, si l'on veut pouvoir s'accouder au bar sans risquer de le démolir.

Le dessus pourra être recouvert de plastique, ou de métal, ou encore verni, ou laqué à la peinture cellulosique. La tranche sera protégée par un ruban de métal vissé, aluminium ou cuivre, si cela ne dépare pas l'ensemble.

... UN BANC CANAPE

Un vieux lit pourra vous servir à établir un banc canapé original.

Les deux montants de face du lit A et B servent encore de montants au canapé.

Les deux montants de tête C et D, coupés à la demande, forment les rebords du siège. L'assemblage dans A et B, qui doit être très solide, se fait par tenon et mortaise chevillés et collés.

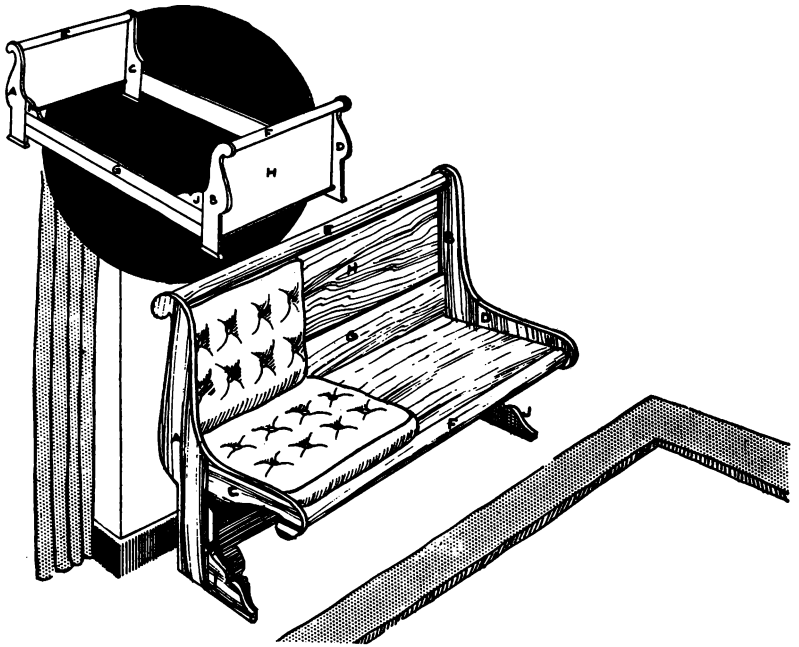

Les mains courantes E et F donnent la largeur du banc. Elles sont conservées ainsi que les panneaux H avant et arrière.

La pièce horizontale G, supportant le sommier, est sciée à la longueur de E et s'emboîte dans A et B pour supporter le dossier H.

Enfin, les équerres d'embellissement I et J servent à former les pieds.

Il sera prudent de consolider les assemblages de bois par des fers plats vissés dans les parties cachées.

Pour que le siège soit moins dur, on le complète par un jeu de coussins.

UN LIT ESCAMOTABLE DANS UN BUFFET

Voici une nouvelle variante de lit escamotable et rabattant. Le meuble qui le dissimule est en forme de buffet et peut se placer dans une salle à manger. La partie supérieure du meuble peut servir de vaisselier ou de vitrine. Enfin le sommier présente l'avantage d'être monté sur berceau pliant, ce qui facilite beaucoup les manipulations.

Pour un lit normal à deux places, de 1,20 m de largeur, 1,80 m de long, les dimensions indiquées sur les dessins ci-contre conviendront.

On voit que les panneaux de devant, imitant portes et tiroirs de buffet, forment une sorte de paravent qui, ouvert, dissimulera une partie du lit, quand celui-ci sera abaissé. Les panneaux du haut, qui pourront être vitrés, constitueront un véritable haut de buffet.

Les panneaux de devant, au nombre de quatre, sont articulés par charnières, deux par deux, chacun des deux panneaux extrêmes étant en outre également montés par charnières sur les montants extérieurs. Le procédé de montage des

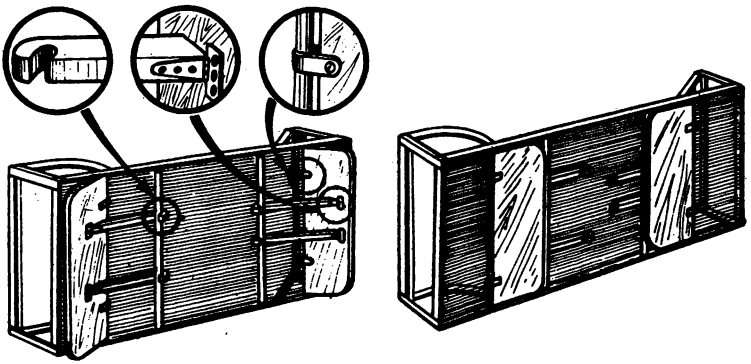

portes se voit comme le reste : un cadre en tasseaux, aux dimensions indiquées, est recouvert d'un panneau de contre-plaqué, maintenu par des tasseaux quart-de-rond, sur lequel seront collées et clouées des lattes découpées suivant le motif rustique classique représenté. Ces décorations pourront se faire avec du contre-plaqué, facile à travailler, ou avec des planches de bois mince.

Les montants du milieu et des côtés sont faits avec des planchettes sur lesquelles sont cloués des tasseaux demi-ronds, afin de donner du relief. Celui du milieu sera cloué sur deux tasseaux, dont l'un sera solidaire de l'une des portes, pour s'ouvrir en même temps qu'elle.

Cet ensemble de portes et faux tiroirs se monte sur un bâti comportant des montants et des traverses constitués par des voliges aux dimensions indiquées, solidement assemblées et collées selon les procédés habituels. Les côtés se garnissent comme les portes, une grosse moulure ceinturant le tout entre portes et tiroirs. Pour compléter la décoration, deux autres moulures de même épaisseur garnissent haut et bas. Des traits de scie sont donnés aux endroits voulus pour pouvoir ouvrir les panneaux.

Un système de verrouillage quelconque est prévu pour maintenir l'ensemble fermé quand la literie sera en place.

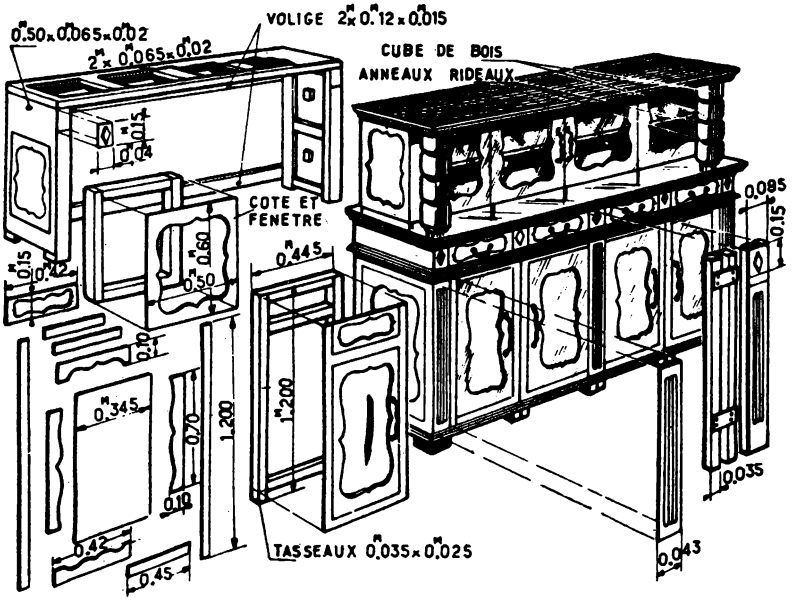

Le dessus du « buffet » se fait comme le bas, et comporte un bâti ou armature en tasseau, recouvert de contre-plaqué, ornementé comme le bas. Les panneaux de contre-plaqué des portes peuvent être remplacés par des carreaux de verre ou de glace, et il suffira d'articuler les deux portes du milieu sur charnières, un rayon ou deux étant posés à l'intérieur au moment du montage.

Vous pourrez reproduire le modèle représenté ci-contre, et dans ce cas, le haut du dessus aura la même largeur que le dessus du corps de buffet. Il posera aux deux angles sur deux piliers tournés, ou constitués par des bois à section ronde réunis entre eux par des anneaux de rideau, l'assemblage se faisant par collage.

Le haut sera également ceinturé par une grosse moulure, pour s'harmoniser avec le reste du meuble.

Le fond est constitué par un panneau de contre-plaqué.

Le lit lui-même emploie un sommier en fer, sous lequel sont articulées deux planches, arrondies aux deux angles inférieurs, de façon à former berceau, sur lequel pivotera facilement le lit pour se relever ou s'abaisser.

L'articulation se fait par des colliers maintenant les planches contre les traverses tubulaires du sommier, et par des tendeurs en bois dur, montés sur charnière, et venant s'accrocher aux autres traverses par une encoche faite comme le montre le dessin. Si le sommier dont vous disposez ne vous permet pas d'adopter ce système d'articulation et d'immobilisation, il vous sera facile d'en adopter un du même genre, qui permettra aux planches de se rabattre contre le sommier, puis d'être maintenues verticalement.

Il vous faudra également prévoir des sangles qui vous permettront de maintenir matelas et literie contre le sommier, lorsqu'il faudra relever le lit, dans la journée.

Bien entendu, lorsque la menuiserie sera terminée, on finira le meuble comme d'habitude, par ponçage, teinture et vernissage ou encaustiquage.

UN GUERIDON MODERNISE

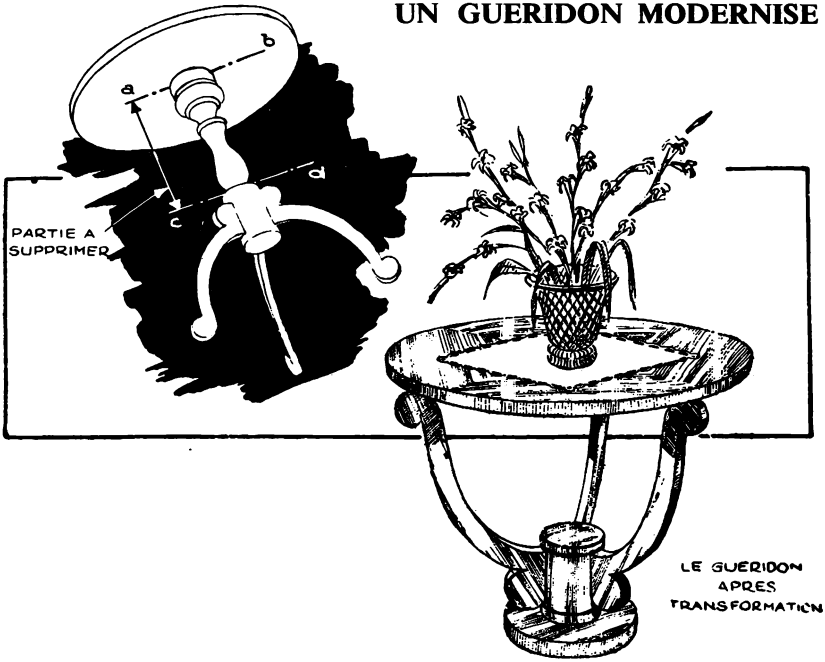

Un vieux guéridon démodé peut facilement être transformé en un joli meuble moderne.

Supposons donc que vous possédiez un vieux guéridon, du genre de ceux que l'on fabriquait à la fin du siècle dernier, d'un style assez disgracieux.

Commencez par donner deux traits de scie, suivant les pointillés *a-b* et *c-d*. La partie comprise entre ces deux traits, pièce en bois tournée, est à supprimer. Par contre, vous garderez le plateau et le trépied.

Ce dernier, renversé, sera collé et vissé sur un disque de bois tourné, de 30 à 40 mm d'épaisseur, 30 cm de diamètre, qui formera le pied du nouveau meuble.

Le plateau sera collé et chevillé sur les trois extrémités du trépied renversé. Pour le chevillage, l'emplacement des trois pieds étant marqué sous le plateau, on percera trois trous borgnes à l'aide d'un foret hélicoïdal, et on collera trois chevilles cylindriques dans ces trous. Correspondant à ces derniers, d'autres trous seront percés dans les pieds, qui recevront le bout libre des chevilles collées dans la table. Le tout sera également collé.

Ce travail terminé, corrigez les imperfections s'il y a lieu et, si le meuble est en trop mauvais état, décapez-le, poncez-le, revernissez-le, ou cirez-le.

COMMENT REPARER DES MEUBLES ANCIENS

La réparation des meubles anciens n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le penser. C'est, bien sûr, un travail d'ébéniste, mais si vous avez l'habitude de travailler le bois, et que vous disposez d'un petit outillage assez complet, il vous suffira de procéder avec soin, patience et adresse pour réussir de nombreuses réparations, remettant ainsi en parfait état un meuble ancien.

Réparation d'une table « Rognon » de style

Pour commencer, voici un exemple de réparation assez simple. Il s'agit d'une table « rognon » de style, à pieds cannelés, dont le piètement, en bois découpé réunissant les pieds était brisé, et le dessous du plateau, soutenant le tiroir, fendu en longueur. L'assemblage du plateau sur le haut des pieds était en outre décollé et élargi par la vétusté.

Le piètement a été réparé par collage de simples baguettes de bois dur D

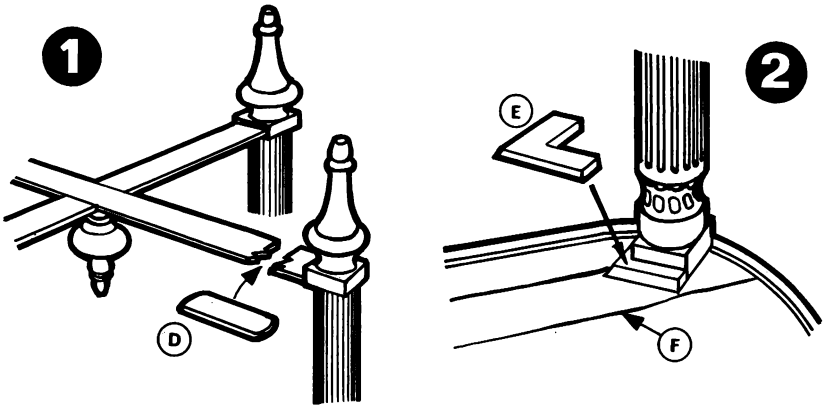

(fig. 1) taillées à la longueur voulue et découpées éventuellement suivant la forme de la pièce brisée.

Pour effectuer ce genre de travail, vous retournerez la table, que vous poserez par terre ou sur une autre table. Vous rapprocherez les deux lèvres de la brisure du piètement en vous assurant qu'elles se raccordent bien, au besoin en faisant

sauter avec la pointe d'un couteau bien affûté les échardes qui peuvent exister. Enduisez de colle les lèvres et la surface des pièces à raccorder de part et d'autre de la brisure sur la longueur correspondant à celle de la pièce de bois à coller, soit, en l'espèce, une dizaine de centimètres.

Encollez légèrement la pièce D, laissez sécher la colle quelques minutes pour

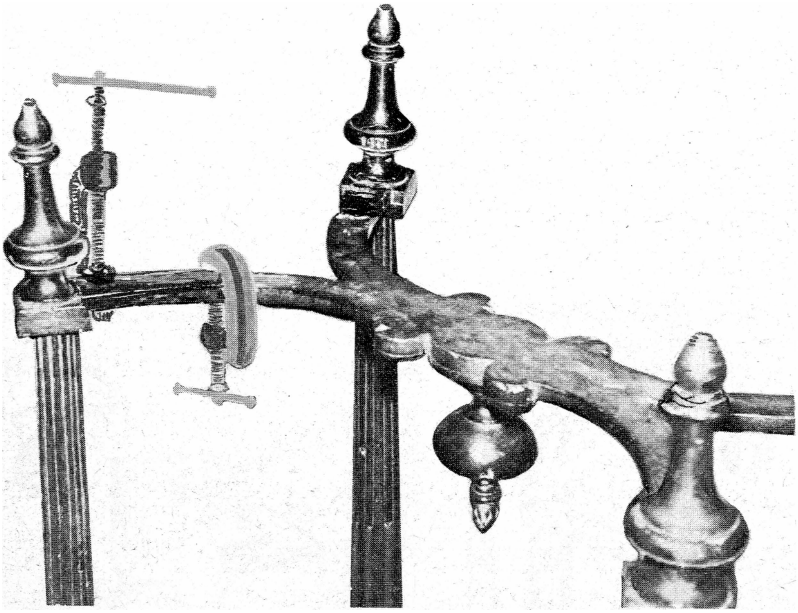

que la prise soit meilleure, puis posez D sur la partie à coller et tenez-la en place à l'aide d'une petite presse métallique. Rapprochez l'autre partie, assurez-vous qu'elle est bien en place, maintenez en serrant dans la main et posez une deuxième petite presse. Les deux presses ne seront vraiment serrées qu'à ce moment-là et laissées en place jusqu'à séchage complet *(voir fig. 1)*.

Comme colle, employez de préférence une colle à bois liquide, comme on en trouve couramment dans le commerce. Grattez, avant de les encoller, les surfaces des pièces à réunir, par exemple avec un morceau de lame de scie à métaux, pour donner une bonne adhérence à la colle. Placez sous la mâchoire de la presse qui appuie sur le bois ancien une rondelle de caoutchouc dur, ou de liège, à la rigueur de bois blanc, pour éviter de marquer le meuble.

Pour le haut de la table, bien entendu débarrassé de son tiroir, on commencera

après avoir bien époussеté et nettoyé — ce qui est toujours nécessaire avec des meubles anciens — par rapprocher les bords du panneau fendu. Selon les cas, et l'épaisseur de ce bois, vous collerez les lèvres de la fente F *(fig. 2),* en les rapprochant et en soutenant ce collage soit avec une bande de tissu, collé en même temps, soit avec une bande de bois mince — du contre-plaqué de 3 mm d'épaisseur au maximum, par exemple. Maintenez serré avec des presses ou un serre-joint, selon la nature de la table et les possibilités.

Ce premier collage achevé et sec, vous renforcerez les angles d'assemblage du panneau sur le haut des pieds *(voir aussi fig. 2)* en collant une pièce de bois E. Vous pourrez, comme dans l'exemple donné, et si cela est nécessaire, tailler en équerre la pièce de bois rapportée pour qu'elle vienne coiffer solidement l'assemblage, en étant collée à la fois sur le panneau et contre le pied. Cette pièce E pourra être taillée dans du contre-plaqué de 6 à 8 mm d'épaisseur, ou dans une planchette de bois dur. Ici aussi, trouvez une solution, presses ou autre, pour maintenir le collage serré jusqu'à séchage complet.

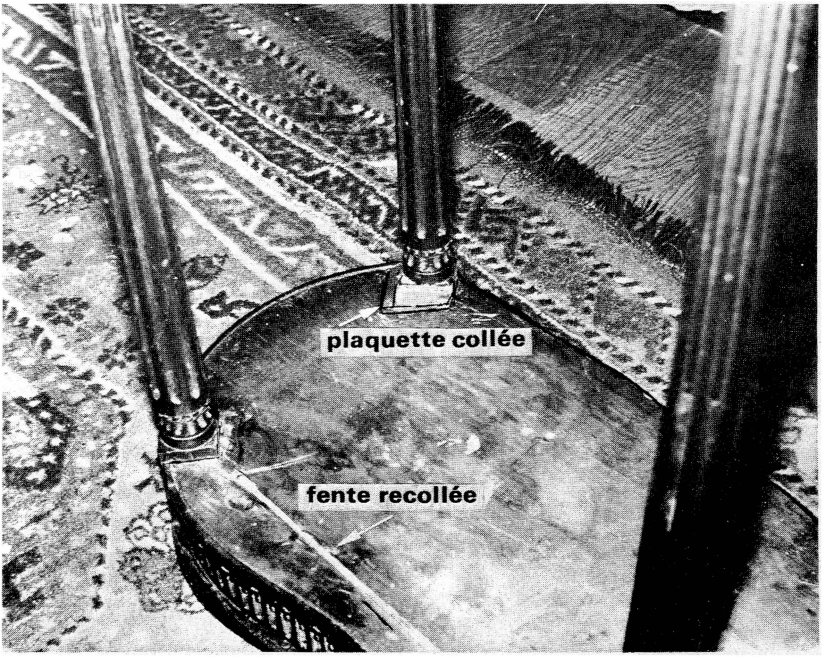

Réparation d'un pied de meuble cassé

Il arrive souvent que le pied d'un vieux meuble se casse ou soit vermoulu. Dans ce cas, la meilleure solution est d'amputer la partie malade, pour la remplacer par une nouvelle.

Si c'est le cas d'un pied arrière d'armoire normande, par exemple — ce sont généralement les pieds arrière, proches des murs, qui sont atteints — vous tracerez au crayon un trait suivant lequel il faudra scier pour enlever la partie détériorée. Sondez au besoin, avec un mince fil de fer, les trous de vers, pour vous rendre compte jusqu'à quelle profondeur ils vont. Mesurez bien et placez un trait en oblique, sur le pied B *(fig. 3)* : ainsi vous obtiendrez une plus grande surface de collage, en même temps que la possibilité de cheviller la pièce rapportée A.

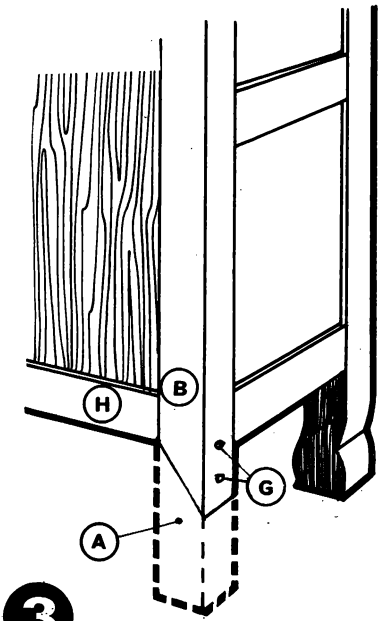

3

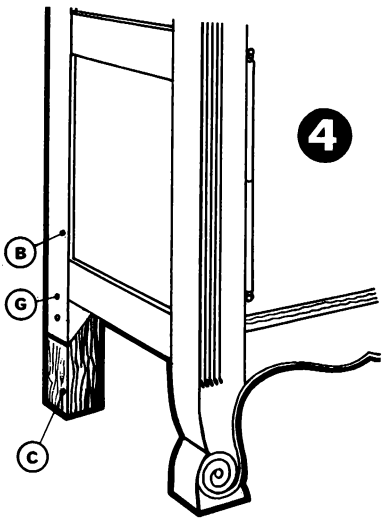

4

Ceci fait, démontez les portes de l'armoire (que vous aurez vidée), enlevez le tiroir du bas si elle en comporte un, et renversez-la sur le sol pour faciliter le travail. Munissez-vous d'une scie à denture fine, surtout s'il s'agit d'une armoire en chêne, comme c'est généralement le cas, et sciez suivant le trait. Vous aurez

intérêt à tracer un autre trait à l'équerre, perpendiculaire à la longueur du montant B, pour être sûr de scier sans dévier.

Il est très important de réussir ce sciage et d'avoir une coupure nette et absolument droite. On ne saurait trop insister sur ce point, parce qu'il sera indispensable de scier avec la même exactitude la pièce C *(fig. 4)* destinée à remplacer le bout du pied A éliminé par le trait de scie.

Si vous êtes obligé de tracer assez haut le trait déterminant la hauteur de coupe de A *(fig. 3)*, vous tomberez probablement, en cours de sciage, sur le tenon de la traverse H. Il ne faudra pas, bien entendu, entamer le tenon s'il est en bon état, et il faudra par conséquent bien suivre la scie en cours de travail.

La partie A enlevée vous servira à établir le « patron » de la pièce C à préparer pour remplacer le pied abîmé. Cette pièce C *(fig. 4)* sera tirée d'un morceau de chêne ayant la même section que A, sciée à angle droit pour le bas, au même biseau que A pour le haut, et ayant exactement la même hauteur.

L'autre opération difficile est le perçage des trous dans lesquels passeront les chevilles G. Pour cela, vous assemblerez la pièce C contre le bas du montant B provisoirement, par exemple avec des baguettes de bois posées contre les chants de ces pièces, qui vous permettront de les serrer avec des presses dans la position exacte qu'elles doivent avoir. Vous percerez ensuite les trous des chevilles – deux suffisent en général – soit au vilebrequin, avec une mèche hélicoïdale de 4 à 5 mm de diamètre, soit à la perceuse électrique, avec une mèche *à bois* du diamètre voulu. Les chevilles seront tirées de tourillons de 4 à 5 mm de diamètre.

Après perçage des trous, vous retirerez l'assemblage provisoire pour procéder au définitif. Pour cela, vous encollerez les deux faces à réunir, celle de la pièce C et celle du montant B, vous les rapprocherez et vous les serrerez de nouveau entre une ou deux presses, en même temps que vous commencerez à enfoncer au maillet les chevilles.

Si votre travail préparatoire a été bien fait, la pièce rapportée se trouvera bien en place après la pose des chevilles, et vous n'aurez plus qu'à laisser sécher la colle.

Après séchage, il vous restera à ébarber la colle, et éventuellement le bois, ce que vous ferez au ciseau, de façon à faire disparaître les légères dénivellations qui pourront exister entre B et C. Après quoi, il faudra poncer et teinter la pièce rapportée, pour assortir sa couleur à celle du meuble. C'est au brou de noix que cela se fera, en fonçant plus ou moins, et en tenant compte que la teinte foncera encore après encaustiquage.

Réparation d'un dossier de fauteuil cassé

Il s'agit ici d'un fauteuil Louis XV d'époque, en chêne, dont le dossier *(fig. 1)* était fendu en deux endroits, A et B, fentes d'autant plus gênantes que ce genre de meuble est canné et qu'en conséquence le cannage était menacé en même temps que le bois.

Voici comment il faudra procéder pour obtenir une réparation aussi solide — parce qu'il est indispensable qu'elle soit très robuste — que durable. Si cela est indispensable, rapprochez les fentes et maintenez-les serrées à l'aide d'une petite presse métallique, de façon que les lèvres soient jointes. Si les fentes ne sont pas trop écartées, ce serrage sera inutile, tout au moins pour commencer.

Tracez ensuite au crayon deux traits parallèles, écartés de 10 à 12 mm entre eux, pour délimiter la rainure R *(fig. 1)* que vous allez creuser jusqu'à une pro-

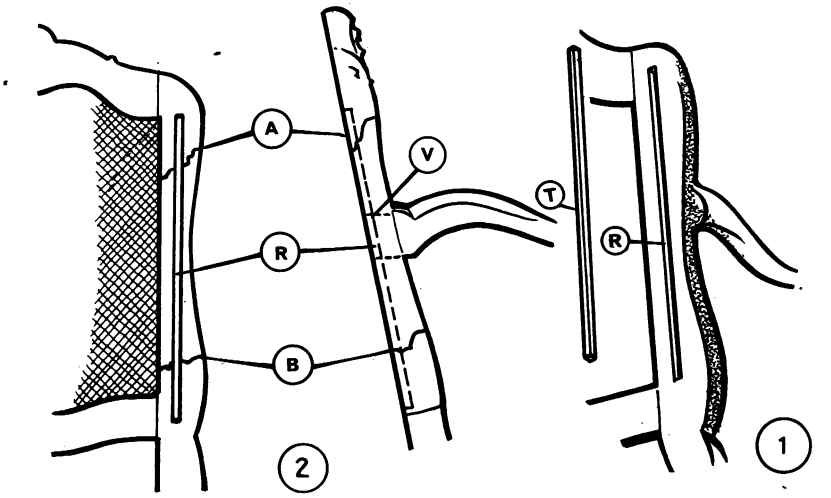

fondeur de 8 à 10 mm, suivant l'épaisseur du montant à réparer. Si vous le pouvez, prévoyez une rainure droite. Si le montant a une trop faible largeur, vous serez forcé de lui donner, le cas échéant, une légère courbure.

Après avoir effectué, très soigneusement, ce tracé, qui devra dépasser suffisamment la ou les fentes, vous pourrez commencer à creuser la rainure R. Comme dans le cas précédent, c'est là un travail d'ébéniste qu'il faudra mener à bien avec la plus grande précision. Vous pourrez l'effectuer à la toupie, si vous possédez un outil adaptable à une perceuse, par exemple, à condition d'avoir l'expérience de ce travail et d'avoir la main très sûre, faute de quoi vous risquez de détériorer le meuble définitivement.

Si vous ne disposez pas de toupie, vous effectuerez le travail au ciseau et au rédane, ce qui est, en tout cas, préférable. Efforcez-vous de faire un travail très soigné, sans dévier, et sans arracher d'échardes, et aussi en suivant très exactement les traits de repère tracés en premier lieu.

Lorsque vous aurez terminé la rainure, prenez une baguette de bois — du

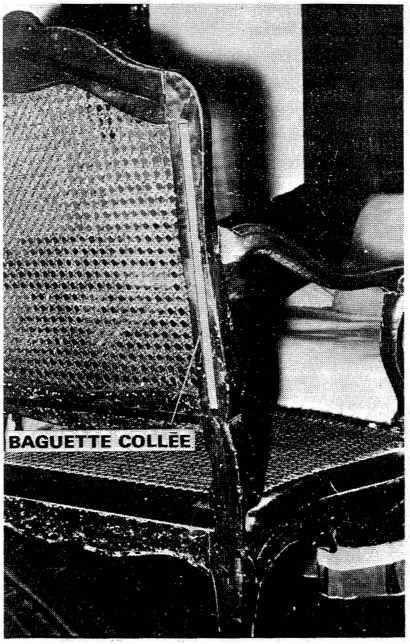

I. La baguette rapportée est collée dans sa rainure.

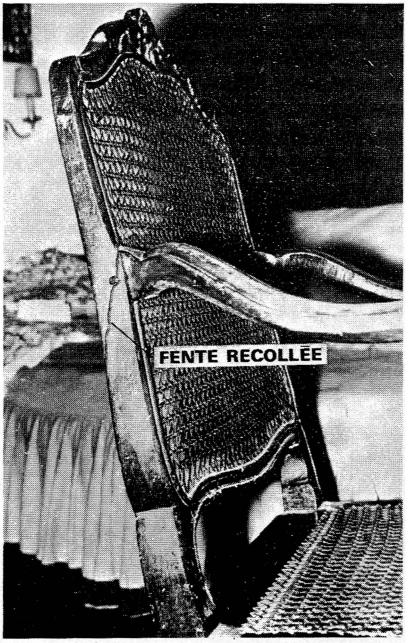

II. La fente recollée. La partie éclaircie par le ponçage sera teintée avant d'être cirée.

chêne, si le fauteuil est en chêne — de la longueur voulue et d'une section correspondant à celle de la rainure. Ajustez au rabot, et au besoin par ponçage au papier de verre, la baguette T *(fig. 2)* qui devra s'encastrer exactement, et avec le moins de jeu possible, dans la rainure R.

Ceci fait, vous collerez (soigneusement) la baguette dans la rainure, en la faisant bien pénétrer *(voir photo 1)* à l'aide d'un petit maillet, et vous serrerez le tout avec deux petites presses, placées à hauteur des fentes, qui auront été encollées en même temps. Faites pénétrer la colle entre les lèvres des fentes, si le bois n'est pas complètement détaché, à l'aide d'un fétu de paille, ou d'une allumette, émincée au besoin, avant de procéder au serrage.

Si le tenon *(voir fig. 1)* du bras du fauteuil dépasse dans la rainure, vous serez peut-être obligé de faire sortir la cheville qui le retient pour réussir le collage en retirant le tenon, ou bien encore vous pourrez « raboter » au ciseau l'extrémité du tenon dépassant dans la rainure, pour qu'il ne gêne pas.

Au moment du serrage sous presse, assurez-vous que les fentes sont bien réunies, sans avoir joué, pour qu'elles soient bien dans l'alignement du montant.

Et placez sous les mâchoires des presses des rondelles de liège ou de carton pour ne pas marquer le bois du meuble.

Laissez sécher complètement le collage avant d'enlever les presses. Egalisez alors la réparation, d'abord avec un ciseau bien affûté, tenu à la main, puis au papier de verre fin. Faites disparaître en même temps les traces de colle qui ont pu se produire *(voir photo II)*. Enfin, teintez les parties claires du bois, s'il y a lieu, pour que la réparation ne se voie pas.

Un dossier de chaise du même genre se réparera, bien entendu, de la même façon.

Réparation d'un cadre de siège

Le cadre du siège de ce même fauteuil était très abîmé au-dessus du pied gauche, qui jouait dans une mortaise élargie par l'âge. Dans ce cas, on peut évidemment renforcer l'angle du cadre par une ou deux équerres métalliques,

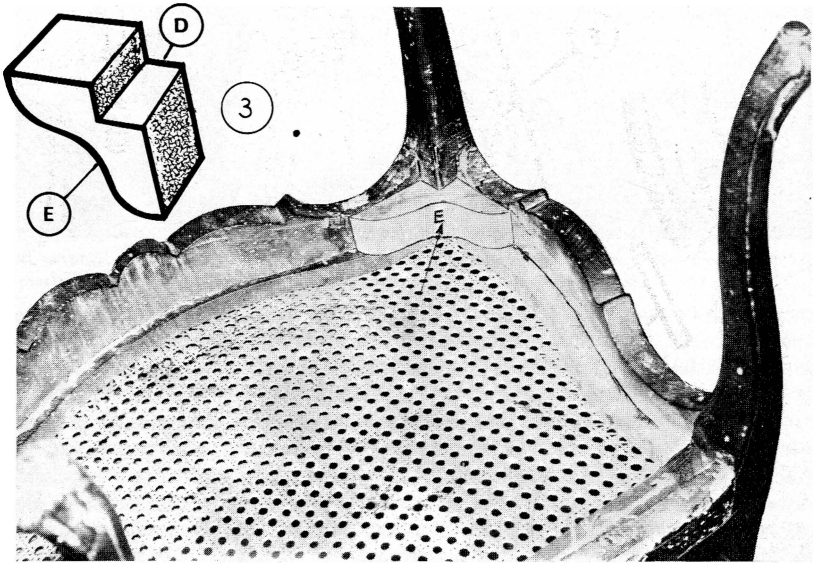

III. Réparation d'un cadre de siège par équerre en bois dur collée.

vissées contre le bois. Mais, lorsqu'il s'agit d'un vieux meuble dont le bois, tout au moins en surface, est abîmé, il convient d'éviter clous ou vis.

C'est pourquoi une équerre a été découpée dans un morceau de bois dur d'une épaisseur égale à la hauteur de la partie verticale du cadre du siège *(voir photo III)*. Cette équerre E *(fig. 3)* est découpée en courbe, à la scie, et entaillée à angle

droit D, pour venir épouser le haut du pied. C'est dire qu'elle devra être faite sur mesure, et toujours avec la plus grande précision possible, pour qu'elle vienne s'adapter exactement dans l'angle du cadre et contre le haut du pied.

Les faces de l'équerre, côté intérieur, seront encollées, de même que les faces correspondantes du cadre de la chaise et du pied, puis l'équerre sera mise en place et serrée à l'aide de presses ou d'un petit serre-joint, selon les cas. Avant de serrer, assurez-vous que l'équerre est bien à sa place.

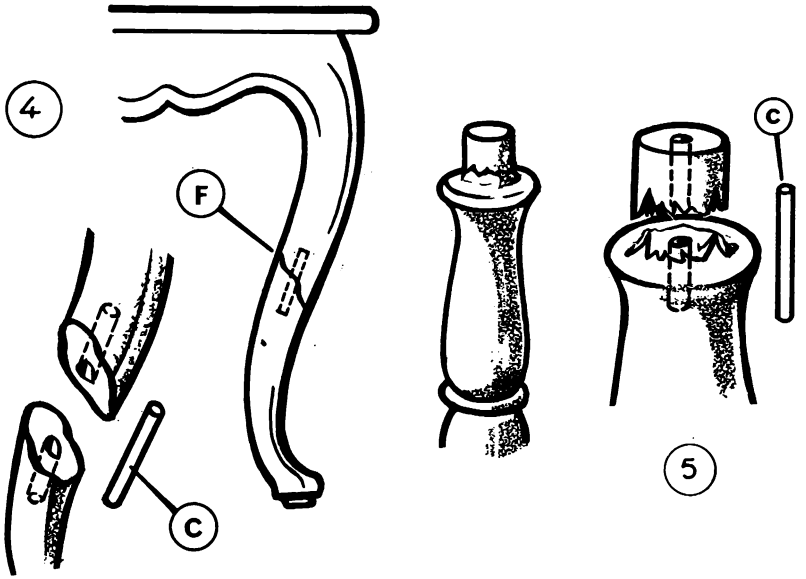

Réparation d'un pied cassé

Un pied cassé, s'il est galbé, comme dans le cas d'un meuble Louis XV, est difficile à réparer. En effet, la réparation la plus efficace consiste à le cheviller *(fig. 4)*, et pour cela il faut percer des trous pour loger la cheville. Mais pour que la réparation soit réussie, ces trous, dans les deux parties du pied cassé, doivent correspondre rigoureusement, et c'est précisément là que se trouve la difficulté. Il faudra donc apporter tous ses soins à cette exécution. Vous y arriverez en immobilisant dans une presse la partie cassée et en repérant avec la plus grande exactitude possible l'angle suivant lequel la perceuse — ou le vilebrequin — devra être tenue, pour correspondre à l'inclinaison du trou percé dans

la partie du pied restée attachée au siège. Vous pourrez vous aider d'un tracé extérieur, effectué sur le pied, dont les deux parties cassées seront tenues l'une contre l'autre pendant ce temps.

Les trous effectués au diamètre voulu *(fig. 4)* selon le diamètre de la cheville C employée, cette dernière sera encollée et enfoncée au maillet dans le trou de la partie fauteuil, puis la partie cassée sera enfoncée sur la partie de la cheville qui dépasse et qui sera également encollée. La colle doit, bien entendu, couvrir également les faces de la partie fendue, qui devront adhérer complètement l'une sur l'autre. L'assemblage se fera au maillet, si la cheville est très « juste », ce qui est préférable. Mais prenez garde à ce que les deux parties à réunir ne tournent pas au moment de l'assemblage, et qu'elles restent bien en face l'une de l'autre.

Si le pied à réparer est très mince, vous pourrez être obligé d'utiliser une cheville en fer ou en acier — qui aura l'avantage de la solidité. Dans ce cas, les trous à percer devront être de plus petit diamètre — 3 à 4 mm — que pour la cheville en bois dur. Et il faudra employer une colle cellulosique ou vinylique au lieu de colle forte, qui ferait rouiller le métal. Mais la difficulté est la même pour le perçage correct des trous.

Réparation d'un haut de pied cassé

Il arrive aussi que ce soit le haut du pied qui casse, dans la partie formant tenon qui s'encastre dans le cadre du siège *(fig. 5)*.

Dans ce cas, la réparation est facile : le tenon est maintenu sur le haut du pied, dans la position qu'il doit occuper normalement, et un trou est percé pour la cheville, traversant le tenon et allant s'enfoncer dans le haut du pied. On encolle alors la cassure et le trou, et on enfonce la cheville au maillet. La réparation, vite faite, est très solide.

Réparation d'un placage fendu

Il arrive souvent que le placage d'un meuble se fende et se soulève, ou qu'il fasse des cloques. Cela est dû à l'humidité et à des différences de température, et arrive souvent aux meubles qui ont séjourné longtemps dans des maisons sans chauffage, puis ont été transportés dans un appartement pourvu du chauffage central, ce qui est le cas de meubles achetés chez les antiquaires, par exemple.

Une fente ouverte est plus difficile à guérir qu'une cloque. En effet, c'est un travail de patience assez minutieux qu'il faut faire.

Munissez-vous d'un couteau à lame très fine, canif ou grattoir, et grattez légèrement la colle restée attachée sur le panneau, sous le placage décollé. S'il s'agit de colle forte, elle apparaîtra comme de petites paillettes marron clair, et vous pourrez alors essayer de recoller le placage soulevé en procédant de la façon suivante :

Posez sur le placage une bande de papier buvard imbibée d'eau. Renouvelez l'eau plusieurs fois, pour que la bande reste humide assez longtemps. Posez ensuite une feuille de papier fort sur la fente en enlevant le buvard et passez dessus un fer à repasser modérément chaud, jusqu'à ce que le placage adhère de nouveau contre le panneau. Posez tout de suite sur le papier un poids, un gros dictionnaire par exemple, pour maintenir le collage en place pendant les quelques minutes du refroidissement, en plaçant le panneau horizontalement.

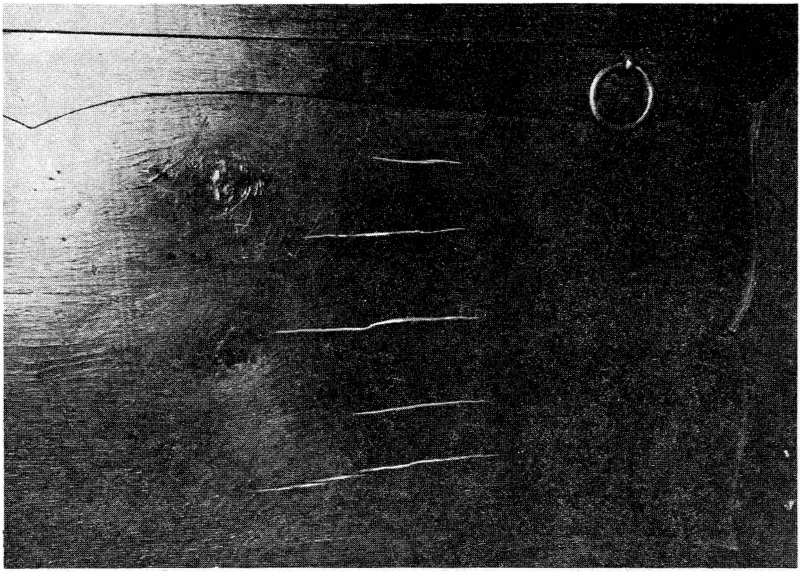

Si ce traitement ne réussit pas, soit parce qu'il ne restait pas assez de colle sous le placage, soit pour une autre raison, vous introduirez sous le placage à recoller une goutte de colle, que vous étendrez à l'aide d'une petite spatule, ou plus simplement avec une allumette. Posez dessus une feuille de papier, une planchette bien droite et des poids par dessus, à condition, bien entendu, que le panneau recollé soit disposé horizontalement.

Dans le cas d'une cloque, fendez-la avec une lame de rasoir, et procédez comme dans le cas précédent, avec le morceau de papier buvard imbibé d'eau et le fer à repasser. Et comme dans le cas précédent, si ce procédé ne réussit pas, introduisez sous le placage une goutte de colle, ou mieux une perle de colle forte (on trouve de la colle forte en perles) qui fondra à la chaleur du fer entre

les deux bois, panneau et placage, humidifiés au préalable. Il faudra arrêter le chauffage, c'est-à-dire retirer le fer, dès que le grain de colle aura fondu.

Après recollage du placage soulevé, dans tous les cas, il faudra poncer légèrement, après l'opération, avec un papier de verre très fin, reteinter le placage s'il y a lieu, boucher les petits trous ou les fentes qui restent avec de la cire colorée (cire de cordonnier) ou tout autre produit convenable, par exemple de la gomme laque en paillettes. Vous ferez fondre les paillettes avec un fer à souder modérément chaud sur les trous à reboucher, en lissant avec une lame de couteau chauffée sur une flamme d'alcool ou de gaz ; il ne faut pas, en effet, que cette lame porte du noir de fumée, qui collerait sur la gomme laque.

Remarques

Dans tous les exemples donnés, la finition se fera de la même façon. On laissera sécher le collage assez longtemps pour qu'il soit complètement durci. A ce propos, il convient de dire que l'on peut employer de la véritable colle forte, si on dispose du matériel nécessaire pour la préparer, mais il existe d'excellentes colles toutes prêtes, qui ne tachent pas le bois, et que l'on peut utiliser sans crainte. Au surplus, ces colles donnent une excellente adhérence.

Evitez, par contre, d'utiliser des colles qui ne sont pas spécialement destinées au bois, leur adhérence étant souvent très insuffisante.

Lorsque le collage sera bien sec, on commencera par ébarber les gouttes de colle qui auront séché à l'extérieur, on égalisera l'assemblage avec un outil bien aiguisé pour faire disparaître les imperfections (canif, ciseau, gouge, suivant les cas) et enfin on poncera, au papier de verre à grain fin. Puis on teintera — ce sera généralement nécessaire — et on cirera, ou vernira, selon le genre du meuble réparé.

RESTAURATION D'UN MEUBLE ANCIEN

Il n'y a pas une façon de restaurer les meubles mais il y en a autant que de meubles, suivant leur âge, leur état, la nature du bois, le mode d'assemblage, etc. Il y a des restaurations qui sont faciles, d'autres absolument impossibles pour un bricoleur. L'exemple que nous avons choisi entre dans la première catégorie et la méthode employée convient pour tous les meubles rustiques en bois massif.

Notre bonnetière Louis XV abandonnée de longues années dans un grenier était dans un triste état (*v. photo)*. Pieds avant très abîmés, pieds arrière cassés, bois vermoulu par endroits, planches absentes dans certains panneaux, etc.

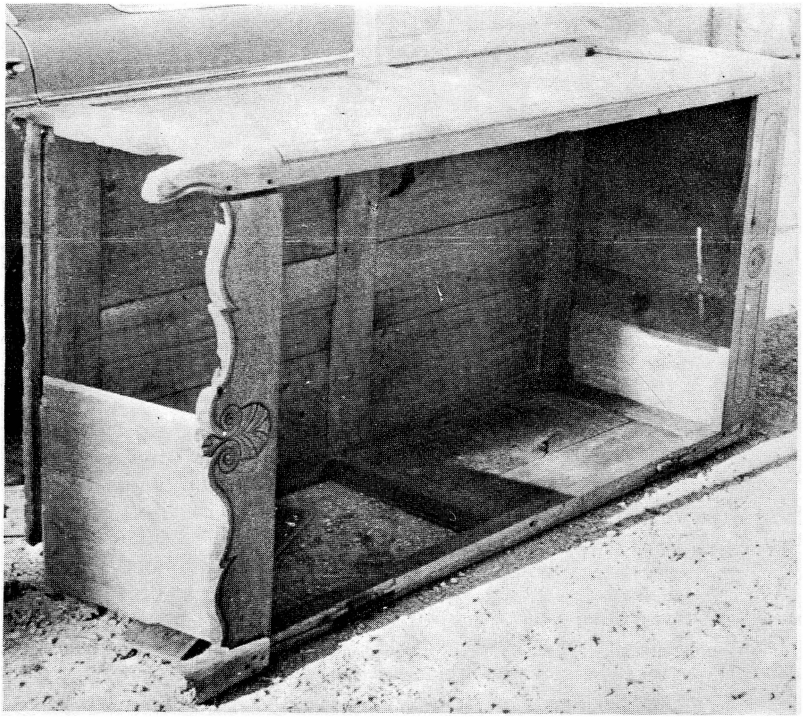

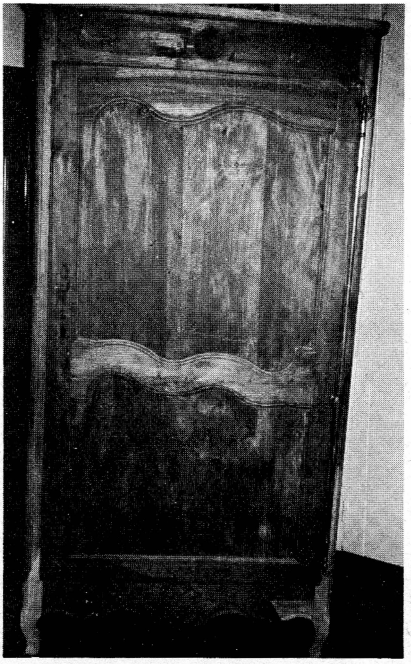

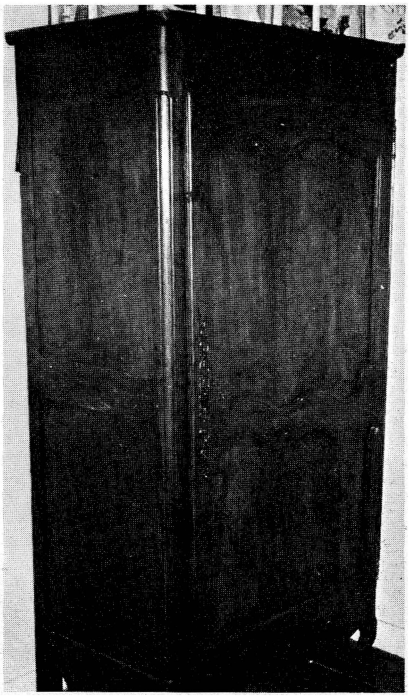

Voici comment elle a été remise en état.

Il faut tout d'abord laver le meuble à la lessive Saint-Marc en frottant avec une brosse en chiendent extérieurement et intérieurement. Faites ce travail à fond pour éliminer toute trace de poussière, d'encaustique, le cas échéant de peinture, en dégageant les sculptures et le fond des moulures. Rincez ensuite abondamment, si possible au jet, pour enfin laisser sécher dans un endroit aéré mais à l'abri du soleil.

Quand le meuble est sec, on le démonte en ses éléments constitutifs en prenant la précaution de tracer des traits de repère au crayon pour faciliter leur remontage. Retirez avec un chasse-goupille les différentes chevilles d'assemblage des montants et des traverses. Vous aurez peut-être à utiliser un marteau pour séparer les pièces. Dans ce cas, ne tapez jamais directement sur le bois mais interposez toujours une cale.

Examinez ensuite attentivement chacun des éléments en procédant avec méthode. Sondez le bois aux endroits attaqués par les vers et cernez à la craie les portions à remplacer.

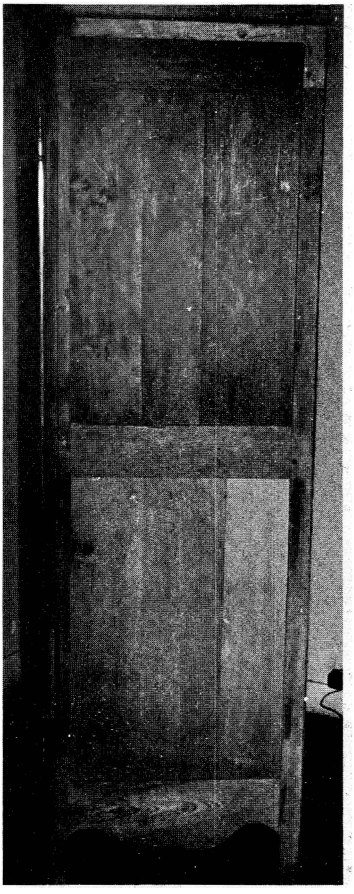

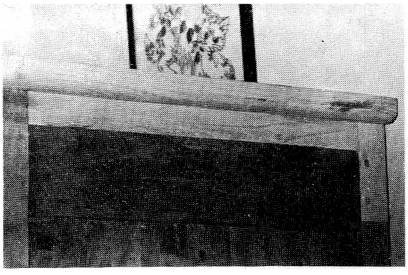

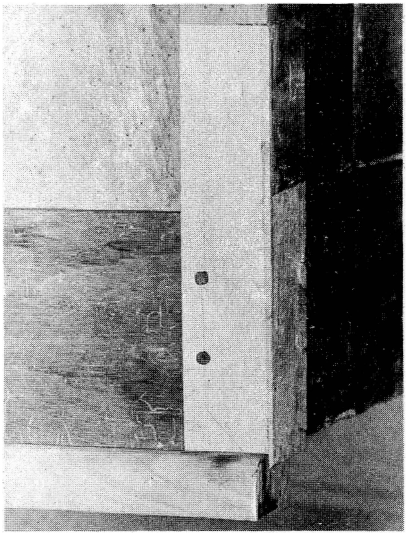

Une partie du travail de restauration consiste en effet à remplacer non seulement le bois absent mais aussi le bois vermoulu par du hêtre ou du chêne.

Le nouveau bois doit être tracé sur mesure, au besoin avec un gabarit en carton reproduisant l'ancien tracé. Les nouvelles planches auront même épaisseur que les anciennes, mêmes languettes, mêmes rainures.

Les montants seront réparés au moyen de pièces rapportées assemblées par des entures collées, et collées elles-mêmes dans des entailles pratiquées à cet effet. Elles seront un peu plus épaisses que nécessaire pour pouvoir être ajustées par

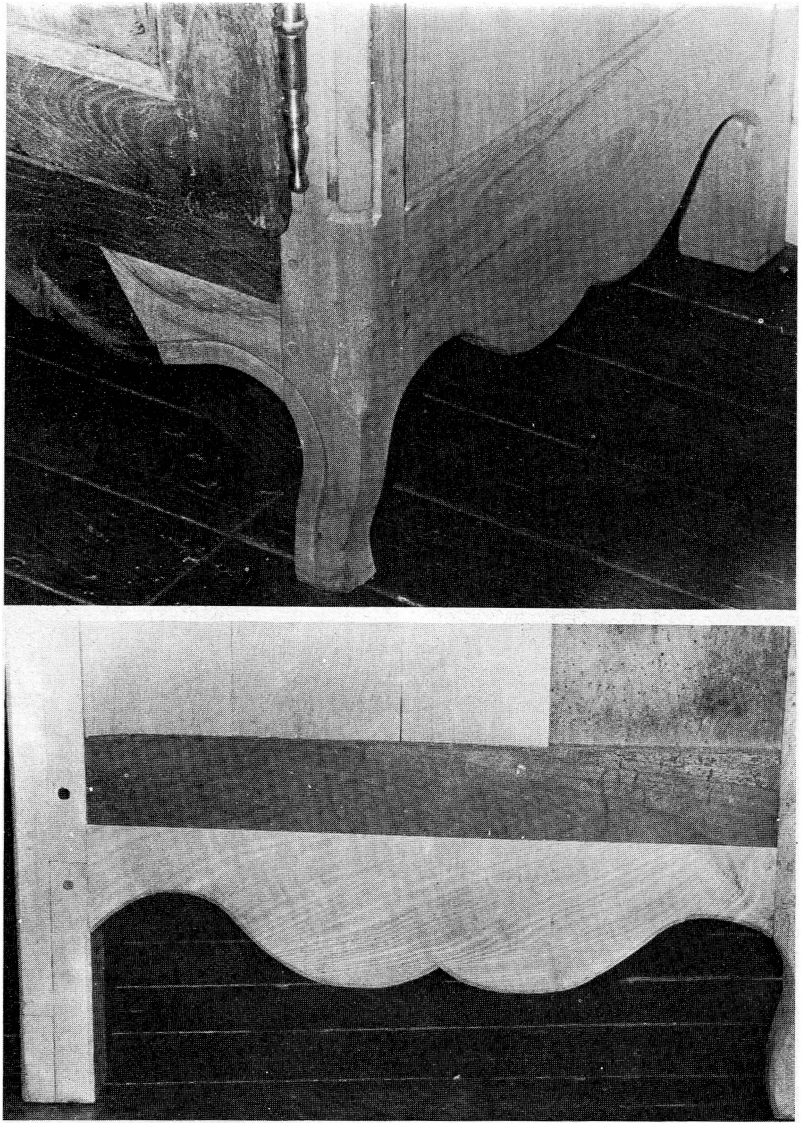

rabotage après séchage sous presse. Les mortaises éventuelles seront creusées en tenant compte des tenons qui existent déjà. Nous avons procédé ainsi pour remplacer les quatre pieds de la bonnetière *(v. photos)*.

La porte est entièrement démontée afin de pouvoir rendre ses planches jointives. Un joint de colle les maintient en place. Les anciennes chevilles sont remplacées par des neuves. Les ferrures sont nettoyées à la toile émeri fine. Elles seront remises en place quand le meuble sera teinté.

Avant de remonter la bonnetière on ponce chacun des éléments, en particulier chacun des morceaux rapportés. Toute trace de colle doit disparaître.

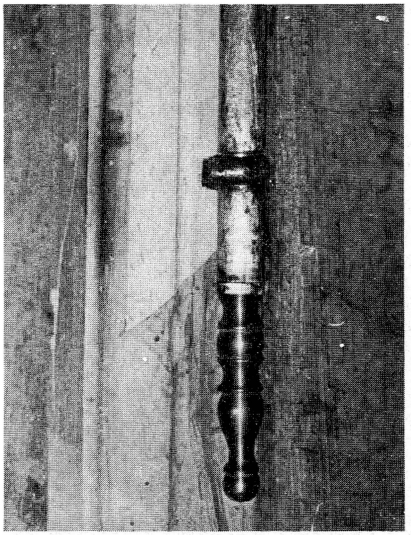

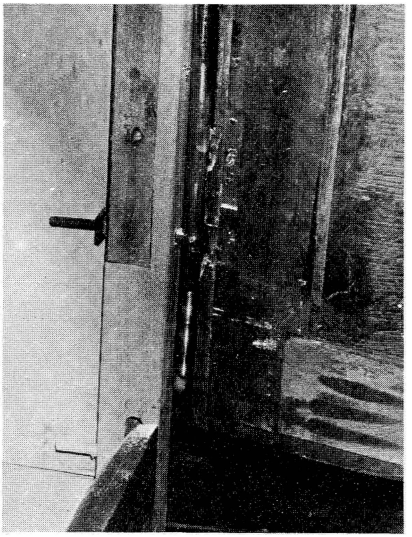

Les moulures seront creusées à la gouge conformément au tracé des gabarits. Les éléments sont ensuite teintés avec un colorant du commerce. On fera des essais sur les parties neuves pour retrouver la teinte du vieux bois.

On procède ensuite à l'assemblage du meuble. On remonte les différentes ferrures et on pose la porte en la complétant si nécessaire par une serrure si possible ancienne, de récupération, avec sa clef.

Une bonne couche de cire blanche est passée au chiffon sur l'ensemble et on la fait briller avec une brosse en chiendent.

Les photographies donnent le détail des opérations effectuées. Les morceaux de bois clairs sont ceux qui ont été ajoutés.

CACHE RADIATEUR AVEC UN MEUBLE ANCIEN

Il y a dans tout intérieur des meubles auxquels on tient particulièrement. Ils sont des souvenirs de famille ou bien rappellent une « affaire » réalisée au cours de visites aux marchés aux puces.

Souvent, seul le devant est utilisable, la carcasse tombant en ruine. Donner une place à un tel meuble n'est pas toujours facile et pourtant en faire un cache-radiateur est une solution intéressante.

Il s'agit ici d'un bahut à trois portes en merisier.

Le fond et le dessous ont été enlevés, deux pattes à scellement le fixent au mur. Le panneau de la porte centrale a été retiré et remplacé par un grillage en laiton ou en aluminium anodisé (il en existe de très beaux modèles), ainsi cette porte donne libre accès au radiateur.

Quant aux deux autres portes, elles peuvent dissimuler un bar ; en effet bouteilles et verres y trouveront place sur des étagères maintenues sur le derrière des dites portes.

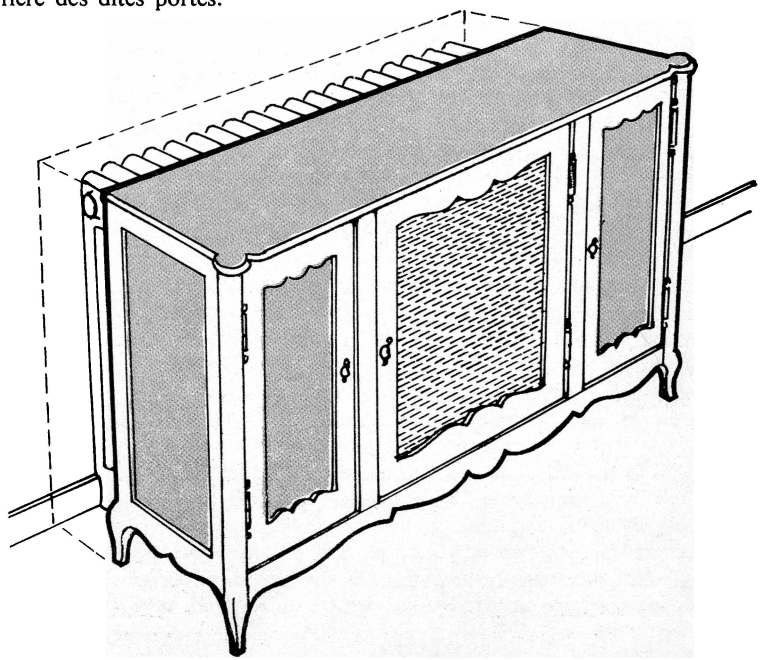

PLAQUES ET POIGNEES DE PORTE EN IMITATION DE FER FORGE

Avec des chutes de tôle, du fer carré et du fer plat, un outillage courant pour travailler le métal, ce qu'il faut pour braser, un bricoleur peut sans la moindre forge ou enclume façonner des pièces imitant le fer forgé. Elles remplaceront d'une façon beaucoup plus décorative la quincaillerie usuelle que l'on trouve partout.

Plaques de portes

Qu'elles soient posées sur des portes ordinaires ou des portes de placard, les plaques sont découpées dans de la tôle de 2 mm d'épaisseur.

Porte ordinaire : Une telle porte nécessite un jeu de deux plaques semblables prenant en sandwich le bois. Chaque plaque mesure 45 mm de largeur, 300 mm de hauteur (*fig.* 1). Elle est percée aux endroits indiqués de deux trous fraisés de 4 mm pour le passage des vis de fixation, d'un trou de 8 mm pour le passage de l'axe des poignées, d'un trou de 8 mm entaillé en dessous pour l'entrée de clé, de deux trous de 8 mm et deux autres de 12 mm à titre purement décoratif.

On dessine sur une bande de 45 mm de papier fort la moitié du motif à découper, puis en repliant la bande sur elle-même par le milieu on découpe aux ciseaux la double épaisseur en suivant le tracé. On ouvre ensuite la bande pour obtenir un dessin parfaitement symétrique du motif qui est soigneusement reporté au crayon ou mieux avec la pointe à tracer sur les morceaux de tôle 45 x 300 mm. La tôle est alors découpée à la scie à métaux puis finie à la lime pour obtenir une symétrie rigoureuse des différentes parties et arrondir tous les angles.

On aura intérêt à employer une scie diminuée à la meule (sur sa largeur) pour permettre de suivre plus facilement le tracé des échancrures.

Porte de placard : Une plaque extérieure suffit par porte de placard. Elle est découpée dans une chute de tôle de 45 x 150 mm (*fig.* 2). Le motif décoratif rappelle celui de la précédente plaque. Deux trous de 4 mm fraisés pour les vis de fixation et un trou de 10 mm pour l'axe de poignée sont percés aux endroits indiqués.

Porte ordinaire : Les deux poignées semblables sont découpées dans un rectangle de tôle de 6 mm d'épaisseur mesurant 30 x 112 mm (*fig.* 3).

Le dégagement intérieur est préparé par le perçage d'un certain nombre de trous de 6 et 8 mm de diamètre qui donnent passage à la lame de scie. Après découpage, l'évidement est fini à la lime. Tous les angles intérieurs et extérieurs sont arrondis.

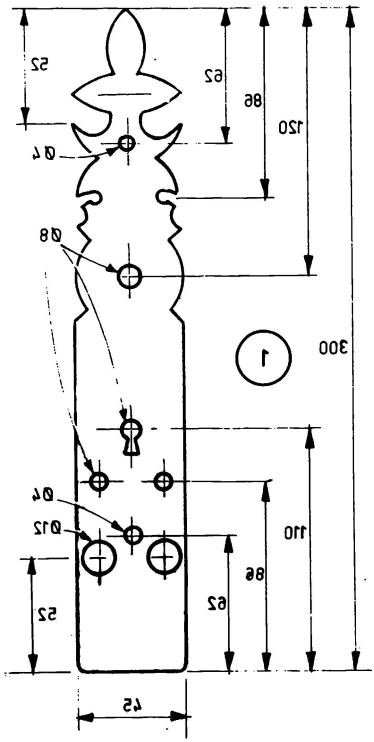

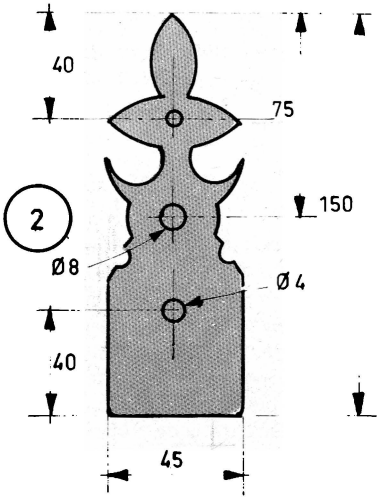

Un trou de 6 mm est limé en carré de 7 x 7 mm pour s'engager sur l'axe de la poignée. Cet axe de section standard se trouve chez les quincailliers en plusieurs longueurs et il faudra l'adapter au montage en cours. Sa longueur dépend du type de serrure : serrure encastrée dans une porte isoplane ou serrure vissée sur une porte ordinaire. Par ailleurs les poignées doivent s'écarter de 40 ou 60 mm de la porte suivant le côté de la serrure (*fig.* 5). Sur une porte isoplane les poignées sont symétriques (*fig.* 4). L'écartement des poignées est

obtenu par deux manchons tubulaires enfilés sur l'axe entre la poignée et une rondelle d'appui. Un clou de 3 mm scié sensiblement à mi-longueur fixe chaque poignée sur l'axe en l'enfonçant dans un trou de goupille percé à l'avance.

Porte de placard : La poignée est découpée dans un rectangle de tôle de 6 mm mesurant 30 x 95 mm. Son tracé est symétrique par rapport au trou carré de 7 mm du milieu (*fig.* 6). Elle est ajourée de la même façon que les poignées de porte ordinaire, c'est-à-dire après perçage de trous de 6 et 10 mm pour préparer le passage de la scie.

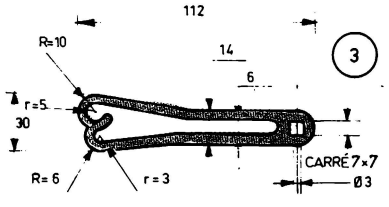

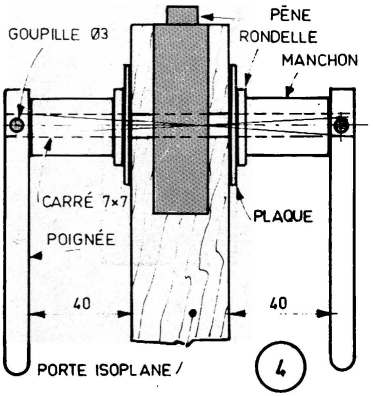

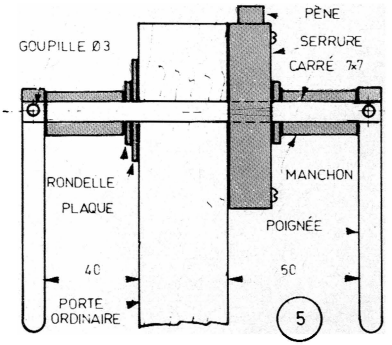

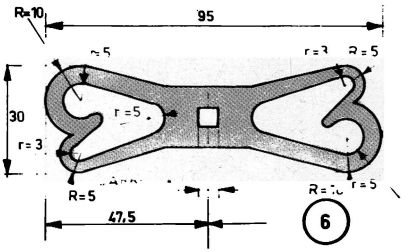

L'axe de poignée adapté à la nature de la serrure est brasé dans le trou central. Entre la poignée et la porte, on place sur l'axe un manchon tubulaire de 40 mm de hauteur. A sa sortie de la serrure, à l'intérieur du placard, l'axe est immobilisé par une goupille de 3 mm assez longue pour prendre appui sur une rondelle.

Finition

Après un nettoyage soigné à la toile émeri fine, les plaques, poignées et manchons reçoivent au pinceau une application de vernis transparent spécial pour le fer forgé.

FABRIQUEZ VOS MEUBLES ANCIENS

Vous pouvez vous amuser à fabriquer, pour vous-même, des pièces ayant l'aspect respectable de l'ancien en torturant des meubles en bois ordinaire. Voici quelques conseils pratiques pour ce genre de travail.

Arêtes arrondies

L'usure des années se manifeste par la disparition des arêtes vives. Vous allez donc arrondir les angles de votre meuble d'abord au rabot puis au papier de verre en vous attardant sur les coins. Une râpe peut vous être utile si le bois est dur. Ne cherchez pas à exécuter un travail fignolé : bien au contraire, soyez un peu brutal en maniant vos outils.

Les trous de vers

Les trous de vers sont indispensables dans un vieux meuble. Vous connaissez certainement le procédé, qui consiste à tirer quelques coups de chevrotines de 12 dans un panneau. Mais il faut posséder un fusil de chasse et il faut aussi dans

la mesure du possible retirer les plombs du bois. Il est de beaucoup préférable – mais plus long – de se servir d'une pointe plus ou moins fine et de piquer des trous avec un marteau dans les panneaux de façon irrégulière.

Marques d'usure et dégradations

Soyez prudent dans les dégâts causés. Vous pouvez très bien casser une traverse avec un marteau, mais vous devrez la réparer ensuite en recollant les

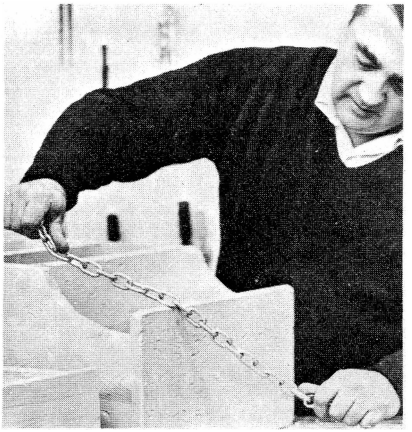

morceaux le mieux possible. Des coups de marteau marqueront utilement des panneaux en trop bon état. Les frottements d'une chaîne tendue sont excellents pour fatiguer un meuble.

Teinture du bois

Le brou de noix étendu au pinceau intérieurement et extérieurement est très pratique pour foncer un bois clair. Vous pouvez aussi employer de l'huile de lin teintée. Cette huile est passée avec un chiffon en lui laissant le temps de bien imprégner les planches.

Mais un vieux meuble est parfois taché. Salissez-le donc par places en le frottant avec de la terre mouillée encore venant des racines d'une plante que vous venez d'arracher. Essuyez ensuite très légèrement, de façon à laisser une tache permanente une fois séchée.

Finition

La finition la meilleure d'un meuble méticuleusement poncé est le traitement à l'huile de lin cuite ou siccativée appliquée d'abord avec un chiffon non pelucheux

puis forcée dans le bois avec la paume de la main. Dans ce traitement, l'huile pénètre le bois en profondeur et laisse un film protecteur brillant à la surface.

Voici comment vous devez pratiquement opérer pour réussir. Procurez-vous un pinceau plat d'assez grande dimension, du vernis transparent, du diluant pour ce vernis, de l'huile de lin, des chiffons et des tampons abrasifs. Les photos vous indiquent la façon de procéder.

Après ponçage, le meuble est teinté au brou de noix qu'on laisse sécher, et essuyé avec un chiffon non pelucheux, et par mesure de précaution brossez le bois ensuite. Appliquez au pinceau une bonne couche de vernis étendu de son volume de diluant. Opérez vite car le mélange sèche rapidement.

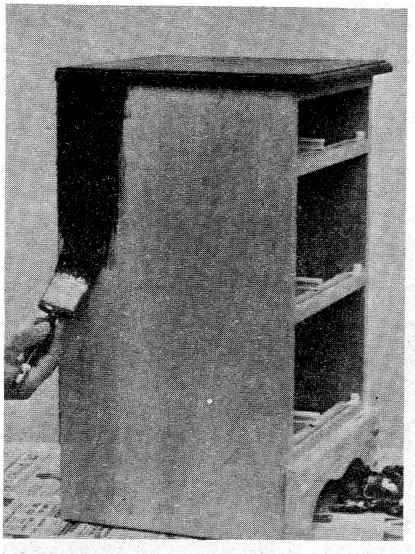

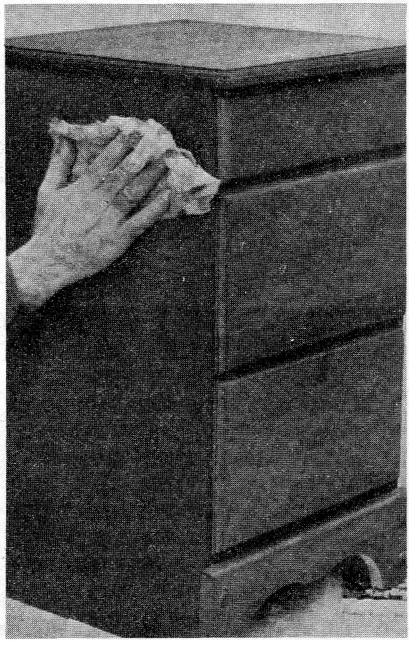

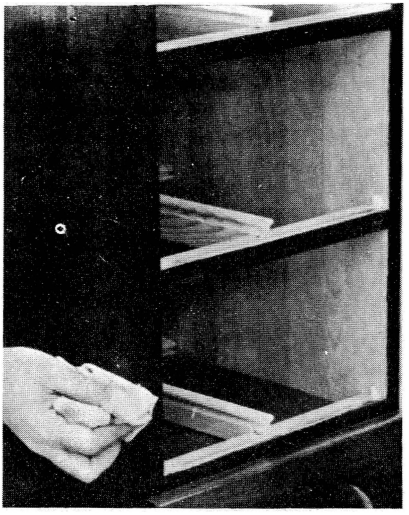

2) L'excès de vernis est retiré avec un chiffon imbibé de diluant.

3) Passez trois couches du même mélange à une demi-heure d'intervalle, diluez un peu la dernière couche.

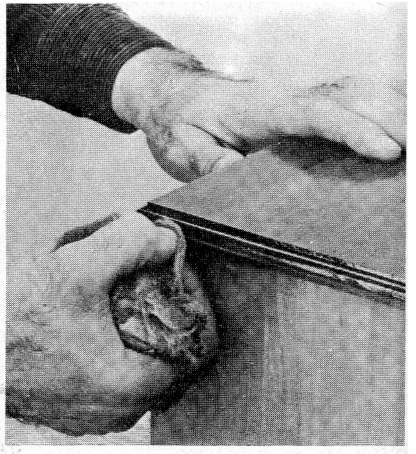

4) Laissez sécher une bonne heure. Frottez avec un abrasif fin en matière plastique pour uniformiser l'épaisseur et la teinte.

5) Les moulures sont creusées en poussant l'abrasif jusqu'au fond.

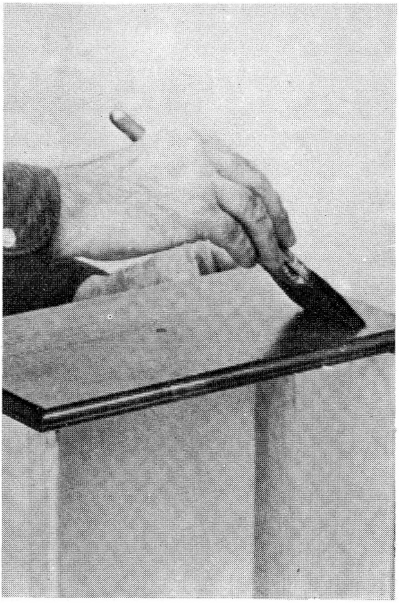

6) Appliquez une mince couche d'huile de lin après avoir bien nettoyé votre pinceau. De la paume de la main, frottez toute la surface du bois pour y faire entrer l'huile.

7) Essuyez doucement le meuble pour laisser un mince film gras qui donne le brillant.

TABLE DES MATIERES

Préface 4
Style rustique :
- Un bibus 5
- Une commode 9
- Un meuble combiné dans un renfoncement de paroi 13
- Un tabouret de bar 19
- Table et bancs rustiques 23
- Une travailleuse 26
- Deux modèles de guéridons 29
- Table et tabourets rustiques 33

Lampe et table basse avec des moyeux de charrette 37
Un lampadaire à crémaillère 44
Un placard 47
Un bahut rustique de style moderne 53
Faites vous-même ce berceau 57
Des chaises de style rustique 63
Etagère rustique 67
Un rouet pour les amateurs d'art rustique 69
Table basse de salon 77
Ensemble armoires-penderie-alcôve de style Louis XV 79
Une niche cache-radiateur 103
Un cache-radiateur en bois 109
Transformez un vieux piano en secrétaire-bibliothèque 115
Deux petits meubles rustiques qui ne coûtent pas cher 119
Transformation d'un soufflet de forge en bar 125
Banquette rustique 129
Cache-compteur à gaz 131
Armoire cache-lavabo 135
Pour habiller un téléviseur 137
Pour mettre à une table des rallonges à l'italienne 141
D'une vieille table de nuit, faites un guéridon en marqueterie 145
Avec un vieux lit :
- Une commode 149
- Une table de salle à manger 150
- Un bar rustique 152
- Un banc canapé 155

Un lit escamotable dans un buffet 157
Un guéridon modernisé 161
Comment réparer des meubles anciens 163
Restauration d'un meuble ancien 175
Cache-radiateur avec un meuble ancien 181
Plaques et poignées de porte en imitation de fer forgé 183
Fabriquez vos meubles anciens 187

Dépôt légal 1er trimestre 1974.
Imp. ROTOFFSET - Zone Industrielle - 77-Meaux - N° Editeur : 13.

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION
2 A 12, RUE DE BELLEVUE, 75019 PARIS